مكرر من الاصل



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12457 — 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 16 FÉVRIER 1985

Le chef de la diplomatie sud-africaine s'est entretenu avec M. Roland Dumas

Un événement

La visite de M. « Pik » Botha à M. Roland Dumas, la première d'un membre du gouvernement sud-africain à Paris depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, marque une nouvelle étape dans la prise en compte par la France des réalités de la politique africaine. Tout en réaffirmant « la condamnation sans réserve de la *politique de l'apartheid* », le communiqué du Quai d'Orsay indique que cet entretien, « qui a porté sur les problèmes régionaux de l'Afrique australe, se situe dans le contexte des divers contacts que M. Roland Dumas vient d'avoir avec plusieurs chefs *d'Etat et ministres africains* ».

Manière comme une autre de banaliser une rencontre qui n'en constitue pas moins un événement : les derniers entretiens franco-sud-africains à ce niveau remontaient au 15 novembre 1980, date à laquelle M. Botha avait, à sa demande, été reçu par M. François Poncet, alors ministre des affaires étrangères, pour discuter du conflit namibien.

Quatre ans plus tard, M. Dumas a rappelé à son visiteur le souhait de Paris de voir appliquer la résolution des Nations unies sur l'indépendance de ce territoire, toujours occupé par l'Afrique du Sud. En dépit du gel, en décembre 1983, de sa participation au « groupe de contact » occidental sur la Namibie, la France continue en effet de s'intéresser de près à l'avenir de l'Afrique australe, dont l'évolution a été marquée, en 1984, par un accord entre Pretoria et Luanda, suivi de peu par un pacte de bon voisinage entre l'Afrique du Sud et le Mozambique.

M. Botha a sans doute fait valoir à son homologue français les efforts de son gouvernement pour restaurer la paix dans la région, alors que la crise interne s'aggrave au Mozambique et que des troupes sud-africaines stationnent toujours dans l'extrême Sud angolais. Une fois de plus, l'espoir de voir une stabilité restaurée dans la partie australe du continent noir a fait long feu. Non seulement le régime mozambicain de M. Machel est de plus en plus menacé par une rébellion appuyée par certains milieux sud-africains, mais les discussions entre Pretoria et Luanda paraissent au point mort. Il semble bien en effet que les réserves de l'Angola soient dues en bonne partie au fait que, près d'un an après sa signature, le pacte conclu avec Pretoria n'a pas encore permis au Mozambique de retrouver la paix civile.

Paris entretient des relations de confiance avec Maputo et Luanda. L'absence de dialogue avec Pretoria, au niveau ministériel tout au moins, privait la diplomatie française de la possibilité de jouer un rôle, certes secondaire par rapport à celui des Etats-Unis mais néanmoins intéressant, dans les efforts entrepris pour tenter de ramener la paix en Afrique australe. C'est sans doute ce qui a conduit M. Dumas à saisir l'occasion de *la visite privée* de M. Botha à Paris pour nouer un contact qui pourrait être utile à l'avenir. En tout cas, cette initiative correspond au souhait de partenaires africains de la France qui, comme le Mozambique, aimeraient bien que Paris demande à Pretoria de respecter ses engagements.

Cette rencontre ne modifie en rien la position française sur l'apartheid. M. Dumas ne s'est d'ailleurs pas fait faute de réclamer la libération de M. Nelson Mandela, à laquelle Pretoria se refuse encore. Si le réalisme commande de parler à ceux-là mêmes que l'on désapprouve ou condamne, il implique surtout que l'on pratique à leur égard un franc-parler sans complaisance.

En visite « privée » à Paris, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères a été reçu, jeudi 14 février, par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. « M. Dumas, *précise le communiqué du Quai d'Orsay*, a rappelé à son interlocuteur la position traditionnelle de la France de condamnation sans réserve de la politique de développement séparé et des pratiques discriminatoires connues sous le nom d'apartheid. » M. Botha a, d'autre part, rencontré jeudi soir M. Jacques Chirac. Il devait quitter Paris ce vendredi pour l'Allemagne fédérale.

De notre correspondant

Johannesburg. — Le ministre des affaires étrangères sud-africain, M. Pik Botha, a finalement saisi l'occasion qui lui avait été donnée de rencontrer son homologue français. En juin dernier, M. Claude Cheysson, alors chef de la diplomatie française, avait fait savoir à M. Pik Botha que s'il passait par Paris, il était prêt *« à lui rappeler les positions de la France sur les problèmes touchant l'Afrique du Sud »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 3.)



Les Vietnamiens ont pris le quartier général des Khmers rouges

L'armée vietnamienne a enlevé le quartier général des Khmers rouges à Phnom-Malai, au Cambodge occidental, ont annoncé, vendredi 15 février, des officiers thaïlandais. Pékin a réagi, le même jour, en brandissant à nouveau la menace de donner « une deuxième leçon » au Vietnam.

Environ quarante mille civils, qui ont fui les combats, se sont réfugiés du côté thaïlandais de la frontière, toute proche, entre les deux pays. Le succès de cette offensive vietnamienne de saison sèche — la plus importante depuis six ans — pourrait constituer un tournant dans le conflit qui oppose les forces de Hanoï aux résistants khmers regroupés sous la houlette du prince Sihanouk, bien que de nombreuses poches de résistance existent encore dans le Cambodge occidental.

Le général Sant Sriphen, commandant des forces thaïlandaises sur la frontière cambodgienne, avait déclaré jeudi qu'environ vingt mille soldats vietnamiens, appuyés par une vingtaine de chars lourds T-54 de fabrication soviétique, avaient attaqué Phnom-Malai. Il avait ajouté que l'ensemble du dispositif khmer rouge dans la région tomberait sans doute vendredi. Les Vietnamiens semblent, en effet, avoir pratiquement occupé la plupart des bases de la résistance dans la région frontalière au cours de leur offensive lancée début novembre 1984.

L'immense majorité des quelque deux-cent-cinquante mille civils cambodgiens, qui vivaient dans les camps sous contrôle de la résistance, du côté cambodgien de la frontière, sont aujourd'hui réfugiés en territoire thaïlandais. Vendredi matin, une colonne vietnamienne avançait sur la route minée de Phum-Thmey, un camp qui était protégé par Phnom-Malai, et où le prince Sihanouk avait reçu, samedi dernier, quatre ambassadeurs nouvellement accrédités auprès du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique (*le Monde* du 12 février).

La victoire ainsi remportée par les Vietnamiens ne signifie sûrement pas la fin de la résistance khmère. En effet, les forces combattantes des Khmers rouges — évaluées à dix mille hommes dans la région de Phnom-Malai — n'ont pas subi de pertes importantes, en dépit du déluge d'artillerie auquel leurs positions ont été soumises avant l'attaque des blindés et de l'infanterie vietnamienne.

Ces forces se sont fondues dans la jungle, par petits groupes, pour harceler les convois vietnamiens et, selon les militaires thaïlandais, les troupes de Hanoï auront beaucoup de mal à tenir toutes les positions qu'elles ont occupées ces trois derniers mois. Vendredi, le ministère thaïlandais des affaires étrangères a d'ailleurs annoncé que les Khmers rouges avaient procédé à un *« repli tactique »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

L'ANNULATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Kasparov indigné

Le match Karpov-Kasparov qui, durait depuis cinq mois, est annulé. Dans une conférence de presse, donnée le vendredi 15 février dans la matinée à Moscou, M. Florencio Campomanes, le président philippin de la Fédération internationale des échecs, a déclaré que le championnat du monde, qui se dispute depuis le 10 septembre 1984 entre Anatoli Karpov, tenant du titre, et Garri Kasparov est *« terminé sans décision »* (Karpov menait 5 à 3). Le président de la FIDE a ajouté : *« Un nouveau match sera joué à partir du 1er septembre 1985 et il débutera sur le score de zéro à zéro. »* M. Campomanes n'a pas voulu dévoiler ni le lieu ni les modalités du futur match. Ceux-ci seront décidés au congrès de la FIDE, qui se tiendra en août prochain à Graz (Autriche).

Selon des sources informées, ce match aurait lieu à Moscou et se déroulerait en vingt-quatre parties.

Pour expliquer la mesure, M. Campomanes a rappelé que le président de la FIDE a un *« droit discrétionnaire »*. *« Je suis certain que le prétendant n'est pas satisfait par ma décision. Je l'ai prise parce que l'affrontement a épuisé les capacités physiques et les ressources psychologiques des participants »*, a-t-il précisé.

Interrompant la conférence de presse de M. Campomanes, Kasparov s'en est violemment pris au président de la FIDE, s'indignant contre sa décision qu'il a qualifiée de *« plaisanterie »* et de *« mise en scène »*.

(Lire nos informations page 20.)

DERRIÈRE LA HAUSSE DU DOLLAR

Un autre système monétaire

par PAUL FABRA

Si l'on s'en tient à une analyse au premier degré, purement mécanique, des effets de la hausse du dollar, sur les économies des pays autres que les Etats-Unis, on conclura que la formidable ascension de la devise américaine est de nature à contrarier les efforts entrepris pour lutter contre l'inflation.

L'argument, utilisé à satiété en France depuis plusieurs années, est que l'affaiblissement de la monnaie nationale par rapport au dollar renchérit le coût des importations des produits les plus nécessaires à l'industrie, phénomène qui ne manque pas de se répercuter sur l'indice des prix. En vertu du même raisonnement, mais en le raffinant un peu, on fait remarquer que l'évolution du taux de chômage empêche les pays importateurs, sauf les Etats-Unis, de profiter à plein de la baisse, sur le marché international, du prix du pétrole et d'autres matières premières, parce que, convertis en francs français, en marks, en florins ou en yens, les cours de ces produits continuent à monter.

Les choses ne sont pas si simples. Si cette interprétation se vérifie dans le détail, elle n'a cessé d'être globalement démentie par le cours des événements. L'envolée du dollar, qui date de la fin de l'année 1980, s'est accompagnée au cours des années suivantes, d'une diminution et non pas d'une exaspération de l'inflation dans la plupart des pays, et notamment *dans ceux qui dépendent* le plus du monde extérieur pour leurs approvisionnements.

Mieux encore : quand la montée de la devise américaine s'est accélérée, on a vu la hausse des prix se ralentir encore plus fortement, en Allemagne et au Japon en particulier, où l'on connaît aujourd'hui une quasi-stabilité. La France et l'Italie, à un rythme certes différent, n'ont pas échappé au mouvement.

N'est-on pas là en présence d'un véritable paradoxe ? Quand on dit que les monnaies européennes et japonaises sont, aujourd'hui, sous-évaluées, cela signifie qu'exprimé en dollar (c'est-à-dire en monnaie internationale) au taux de change actuel, le niveau général des prix en Europe occidentale et au Japon est relativement bas.

Du fait de l'ouverture des frontières, cela devrait constituer une incitation permanente à leur alignement sur le niveau international. Or il n'en est rien. L'inflation s'atténue, tout particulièrement là où les monnaies (*mark, yen et franc*) *s'affaiblissent*. Comment rendre compte de cette contradiction qui semble une fois de plus défier les enseignement de la science économique ?

(Lire la suite page 16.)

AU JOUR LE JOUR

Coup

Une histoire de fous, ce championnat du monde d'échecs qui opposait à Moscou, depuis plus de cinq mois, Karpov et son challenger Kasparov !

Cette guerre des étoiles entre Soviétiques était un marathon épuisant. De partie nulle en partie nulle, de semaine en semaine, les saisons passaient et ils étaient là, rivés à leurs fauteuils, ces stakhanovistes de l'échiquier. Leur match aurait pu durer cent ans si Karpov, exténué et menacé, n'avait pas puisé dans ses dernières forces pour inventer une parade inédite résultant d'une combinaison avec les dirigeants de la Fédération.

Un coup génial, une invention de technicien diabolique : l'annulation du match. Il restera dans l'histoire comme le coup bas, variante Karpov.

BRUNO FRAPPAT.

« On ne se bat bien que quand on y voit clair »
Le nouveau contrat socialiste
Ramsay
JEAN POPEREN

M. HENRI EMMANUELLI invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances chargé du budget et de la consommation, *sera* l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 17 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Emmanuelli, président du conseil général des Landes, ancien député socialiste de ce département et qui fut de 1981 à 1983, secrétaire d'Etat aux départements et *territoires d'outre-mer*, répondra aux questions d'André Passeron et de François Simon du *Monde*, de Bruno Cortès et de Christian Menanteau de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

LIRE

débats

La France et l'Afrique : le temps de la maturité

par CHRISTIAN NUCCI (*)

ENTRE la France et l'Afrique, les relations sont souvent, de par leur intensité et leur ancienneté, de l'ordre de l'affectif. Qu'un chef d'Etat africain diffère un déplacement à Paris, qu'un plan de financement tarde à se concrétiser, que le gouvernement garde le silence lorsqu'un de ses partenaires connaît des difficultés politiques intérieures, que tel ou tel pays ne reçoive pas pendant quelque temps une visite de haut niveau, et on en vient très vite à parler de « crise de confiance ».

La vigilance s'impose quand la souveraineté d'un Etat est en cause. Faire évoluer constamment notre coopération est le moteur de l'action gouvernementale depuis 1981.

La coopération s'est ouverte à de nouveaux espaces, mais la priorité demeure africaine, sans exclusive, simplement et naturellement plus dense en Afrique francophone. Fondées sur la franchise, la solidarité et la vérité, nos relations n'ont jamais été aussi étroites et aussi confiantes. Elles laissent peu de place aux errements du passé.

Les exemples du chemin parcouru depuis mai 1981 abondent. Ainsi le Bénin est redevenu un partenaire privilégié. Le Mali a réintégré l'union monétaire ouest-africaine il y a un an. La Guinée-Équatoriale vient de faire son entrée dans la zone franc. Une mission de coopération s'ouvre en Guinée. Prochainement, de nouveaux accords de coopération seront signés avec le Bourkina (ex-Haute-Volta). Le Mozambique a rejoint la Convention de Lomé. L'Angola devrait suivre dans quelques semaines.

Rentrant du Mozambique, j'ai pu mesurer l'espoir que suscite le développement d'une coopération avec la France. Le langage de vérité et de rigueur, les contraintes du budget de la France, sont bien compris de nos partenaires. Ils connaissent trop notre pays pour ne pas en saisir les motivations les plus subtiles, tout en gardant leur confiance intacte dans les orientations que celui-ci s'est fixées. Et les résultats sont là.

La France se situe aujourd'hui au premier rang des grands pays industriels par l'ampleur de son effort d'aide. En quatre ans, la part de l'aide publique au développement dans le PIB, exclusion faite des départements et territoires d'outre-mer, est passée de 0,36 % en 1980 à 0,48 % en 1983. Elle pourrait approcher 0,51 % du PIB en 1984 et 0,52 % en 1985, et le président de la République a réaffirmé, il y a quelques jours à Rennes, l'engagement du 0,7 % à l'horizon 1988.

Nous respecterons en 1985 l'objectif de 0,15 % du PIB en faveur des pays les moins avancés, conformément à l'engagement pris par le président de la République lors de la conférence de Paris en septembre 1981.

La priorité africaine est également pleinement confirmée ; 86 % des crédits du budget de la coopération sont consacrés à l'Afrique. Pour l'ensemble de notre aide publique au développement, la part de l'Afrique au sud du Sahara est de 62 %.

Une révision de nos méthodes

Les chiffres sont éloquents... et parlent vrai. Personne ne peut mettre en doute le rôle déterminant qu'a joué la France dans le succès tout récent que constitue la mise en place du *fonds spécial* pour l'Afrique doté pour trois ans de 1,1 milliard de dollars ou lors du renouvellement des accords de Lomé, véritable instrument du dialogue Nord-Sud.

Tel est le fruit de près de quatre ans de respect scrupuleux par la France de l'indépendance et de la souveraineté des Etats africains et de présence active dans les institutions multinationales. C'est ainsi que la confiance se gagne, et que le changement impose sa marche.

Mais nous devons aujourd'hui moderniser notre coopération. Vingt-cinq ans après leur indépendance, nos partenaires africains exigent une révision de nos méthodes, un redéploiement de nos moyens et un réel effort d'imagination.

Un exemple, celui de la Côte-d'Ivoire. Neuf cent vingt postes de coopérants (quatre cent cinquante en 1984 et quatre cent soixante-dix en 1985) auront été ainsi supprimés en deux ans, après une concertation exemplaire avec les autorités de ce pays, désireuses d'assurer leur « ivoirisation ». Cette mesure s'impose d'elle-même quand on veut bien se souvenir que depuis l'indépendance plus de vingt-cinq mille Ivoiriens, dont dix mille boursiers, sont sortis de l'enseignement supérieur français.

Les nouvelles générations africaines, formées à notre école se font légitimement pressantes, et c'est avec elles que se construit l'avenir.

Il a fallu plus de vingt ans pour affirmer le caractère prioritaire de la formation des formateurs, pour remettre en cause la coopération de substitution et satisfaire la légitime aspiration à la titularisation des coopérants, qui ont servi la France à l'étranger. Les mesures prises pour faciliter le retour et la réinsertion des coopérants témoignent de la détermination du gouvernement de réparer progressivement l'inconséquence politique des gouvernements précédents.

La confiance a ses principes et ses instruments de mesure... mais aussi sa pratique au quotidien sur le terrain. Un seul exemple : la priorité des priorités, l'autosuffisance alimentaire. La famine et la sécheresse, avec leur cortège de drames, nous le rappellent de manière inquiétante.

La famine est insupportable où qu'elle soit. Les choix sont alors interdits. Pour l'Ethiopie, nous avons agi. Notre aide de façon bilatérale a été portée de 5 400 à 19 000 tonnes de céréales ; des couvertures et des médicaments ont été acheminés, et les Transall disponibles à Djibouti ont été mobilisés. En décembre, au conseil européen de Dublin, à l'initiative de la France, l'aide alimentaire de la CEE pour l'Afrique sub-saharienne a été portée de 500 000 tonnes à 1 200 000 tonnes. Un calendrier d'acheminement a été établi en liaison avec les autres donateurs. Nous avons privilégié l'efficacité sur la publicité de notre effort. Faire plus pour l'Ethiopie est incontestable, mais pas n'importe comment. L'ampleur du désastre impose une concertation internationale, un renforcement des aides bilatérales et une mobilisation permanente des opinions publiques.

Une action régulière

Dans les pays du Sahel avec lesquels nous avons une coopération suivie, il a été possible de prévenir la catastrophe par une action précoce et régulière. La sécheresse n'y a pas eu de conséquences aussi tragiques qu'ailleurs. Car, dès le début de 1984, les dispositions nécessaires étaient prises : une réforme de notre aide alimentaire et des moyens supplémentaires dégagés. Ainsi le gouvernement du Niger, mobilisant toute son administration, recevait l'appui massif et parfaitement articulé des organisations non gouvernementales et des services de la coopération et de l'armée. Un véritable pont aérien était aussitôt mis en place : dix avions gros-porteurs emportaient 500 tonnes de semences, ce qui assurait la mise en culture, en contre-saison, de milliers d'hectares, autour des points d'eau qui subsistent pendant la saison sèche.

Dès cette année, et pour la première fois, l'aide française financera la vente aux régions sinistrées de la production des régions africaines excédentaires (Togo, Bénin par exemple). C'est l'amorce d'un changement fondamental : l'aide du Nord ne vient plus écraser les productions du Sud, mais en soutient le développement.

Enfin, c'est avec la préoccupation des mesures à long terme que le président de la République a lancé, au printemps dernier, à Montdauphin, un appel à la Communauté internationale pour la lutte contre la désertification au sud du Sahara. Pendant que les discussions internationales se poursuivaient, les premiers crédits permettaient d'associer étroitement à l'effort de la France les communautés villageoises directement intéressées.

Premier partenaire du continent africain, la France est constamment à la recherche des solutions les mieux adaptées aux problèmes de son développement. Mais elle n'a pas la prétention d'être seule. Elle s'attache à sensibiliser ses partenaires européens, à faire entendre sa voix, à porter partout où il y a débat dans le monde ses propositions pour une nouvelle coopération entre le Nord et le Sud.

A Bujumbura, le président du Sénégal, M. Abdou Diouf, concluait son intervention en ces termes : *« Sur le front de la bataille économique, c'est en pleine solidarité de ses quartiers nord et de ses quartiers sud que notre monde remportera la victoire, et se sauvera tout entier, ou sombrera dans la défaite et le chaos. »*

Cette volonté, nous la partageons sans réserve. Comme le président de la République l'a lui-même rappelé, lors de son dernier voyage en Afrique, la France restera aux côtés de ceux qui sur le continent africain ou « ailleurs » veulent demeurer économiquement et politiquement libres.

Le temps de la maturité dans les relations de coopération entre la France et l'Afrique est bien venu. Il est de notre responsabilité de le préserver et de l'enrichir.

(*) Ministre délégué à la coopération et au développement.

Libanicide

par ANTOINE BASBOUS (*)

DEPUIS quelques semaines, Israël multiplie à grands renforts de publicité ses prédictions sur les massacres qui ne manqueront pas de se produire au Liban-Sud après son retrait partiel. Cette insistance est inquiétante car Israël cherche ainsi à rejeter sur autrui la responsabilité d'actes qu'il a lui-même sinon programmés du moins favorisés.

Une dépêche du 9 janvier de l'Agence France-Presse apprenait que des officiers israéliens avaient proposé des armes aux notables chiites du Sud *« face au danger chrétien »* ; ceux de Mayfadoun et d'Arabsalim ont refusé cette offre et dénoncé la manœuvre. Mais l'Etat hébreu ne s'en tient pas là. Il a aussi créé l'armée du Liban-Sud et une dizaine de petites milices chiites et autres gardes nationales en prenant soin de leur donner des noms évocateurs, comme Karbala, lieu saint chiite. Tout laisse craindre que l'important dispositif de subversion mis en place ne provoque une explosion.

Or, il faut le savoir, le Liban-Sud n'a jamais connu dans son histoire le moindre conflit intercommunautaire. Mais, comme dans une ruche d'abeilles, il suffit qu'un passant lui donne quelques coups de pied pour que celles-ci commencent à s'entre-tuer.

Il est clair que, depuis sa participation à l'expulsion de ses « amis » chrétiens du Chouf, en septembre 1983, Israël projette un bouleversement géodémographique qui ne peut se faire sans provoquer des déplacements de populations. Il est vraisemblable que les chrétiens seront déplacés vers le sud, où ils deviendront des « gardes-frontières ». Israël aura de la sorte aménagé ses propres arrangements de sécurité. Autre avantage de l'opération : le découpage du Liban en zones homogènes préfigurera la balkanisation du Moyen-Orient tout entier. Les Etats actuels seront dissous et plongés dans des guerres permanentes de nature confessionnelle et tribale. Israël sera la seule puissance de la région et pourra arrêter la course effrénée aux armements qui lui coûte très cher.

Si l'on en est arrivé là, c'est que la Syrie a provoqué la division du Liban fragile, pour le dominer et en occuper plus de la moitié. Après avoir mis à mort l'accord du 17 mai 1983, elle exige des Libanais une résistance militaire à l'occupation israélienne, elle qui n'a jamais réclamé des Syriens, habitant le Golan annexé, le moindre coup de fusil. L'attitude intransigeante de la Syrie au sujet des pourparlers de Nakoura, son refus d'un déploiement élargi de la FINUL dans les zones évacuées par l'armée israélienne, s'expliquent par son désir de dominer le Liban. Sous le casque du pompier, depuis dix ans, Damas multiplie les incendies et brûle le Liban à petit feu.

Aujourd'hui, la Syrie est la maîtresse incontestée de Beyrouth. Pour la première fois depuis dix ans, elle n'y rencontre aucun adversaire déclaré. Chaque jour, au moins un ministre ou un conseiller libanais se rend à Damas pour solliciter un arbitrage en sa faveur. En réalité, encensée publiquement, elle est honnie dans tous les cœurs, chrétiens et musulmans. Mais on n'a pas le choix, et l'on fait semblant. Qui oserait se comporter autrement à un moment où le Liban est oublié de toutes les chancelleries qui comptent dans le monde. Seulement quatorze ambassadeurs étaient présents à la cérémonie des vœux du chef de l'Etat le 6 janvier dernier.

Les alliés objectifs au Liban que sont Israël et la Syrie finiront ainsi par détruire cet anti-modèle de leurs Etats respectifs qu'était le Liban démocratique et pluraliste. Cette fin est précipitée par l'effondrement économique du pays qui a résisté dix ans durant.

Après l'Irlande et Chypre, la dernière expérience de convivialité tolérante entre deux confessions est anéantie. Les malheureux chrétiens qui vivaient libres chez eux, répartis sur l'ensemble du territoire libanais, sont à l'heure actuelle rassemblés dans 8 % du pays quand ils ne se résignent pas à l'exode. Combien de temps encore cette terre qui a vu naître Jésus abritera-t-elle les descendants des premiers témoins du Christ, qui, aujourd'hui abandonnés de tous, sombrent dans la solitude la plus horrible ? Les musulmans regretteront sans doute eux aussi le Liban démocratique et libéral d'antan.

(*) Journaliste et auteur libanais.

COURRIER DES LECTEURS

L'école et ses contradictions

En lisant les informations et commentaires consacrés à l'éducation nationale, on est frappé par la légèreté et l'incohérence des critiques que l'on fait à J.-P. Chevènement.

Des nostalgiques aigris d'une culture archaïque aux prophètes vieillissants d'une école-paradis à la sauce soixante-huitarde, ces porte-parole, s'enferment dans les *mêmes* contradictions stériles : savoir contre savoir-faire, compétence scientifique contre habileté pédagogique, promotion de l'élite contre promotion de tous.

Or une école qui s'enlise dans ces contradictions est condamnée à périr : il ne peut y avoir de savoir utile sans savoir-faire et encore moins de savoir-faire sans savoir. De la même façon il est absurde et suicidaire de vouloir opposer la promotion de tous à celle de l'élite alors que l'école doit poursuivre les deux objectifs à la fois, en incitant chacun à développer ses capacités au maximum, dans son propre intérêt comme dans celui de la communauté nationale, la grande oubliée de tous nos prophètes.

Redouter l'instauration d'une école à deux vitesses est absurde, alors que la vitesse unique condamne à l'inefficacité totale. Ce qu'il faut, c'est une école à vitesses *multiples* (ce que l'école privée à parfois parfaitement réussi) avec passages en souplesse d'une vitesse à l'autre.

Quant à ceux qui présentent comme régressive une pédagogie de l'effort, ils condamnent une bonne partie des élèves à s'éliminer d'eux-mêmes : le paradis peut conduire à l'enfer.

Les choses n'iront mieux que lorsque les idéologues de *tous* bords accepteront de jeter leurs lunettes programmées pour ne s'occuper que de l'essentiel : l'avenir des élèves *et* celui de la communauté nationale (...).

GILBERT TOURRET
(Lyon).

La paresse de lire

(...) La vraie raison de la diminution d'audience du *Monde* ? Je crois que c'est... la paresse de lire. Parcourir, même en diagonale, *France-Soir*, par exemple, donne moins de mal. Et il y a toujours la télévision. Les enfants arrivent en sixième sans savoir lire. Parmi les appelés, il y a beaucoup de semi-analphabètes. Acheter un quotidien est devenu un luxe (...).

LUCE GOEAU
(Paris).

La qualité de l'assistance publique française

Mon épouse a dû être hospitalisée dans des conditions dramatiques à l'hôpital Henri-Mondor, dans l'unité des soins intensifs du professeur Jean-Paul Vernant, où elle fut soumise à un traitement très délicat d'une durée de quarante jours.

Pendant ce temps, jours et nuits, j'ai pu admirer la façon profondément humaine dont l'équipe en question s'acquittait d'un travail scientifique et professionnel déjà tellement efficace.

J'avais l'impression de voir œuvrer la science et l'humanité en personne. Les aides soignantes (ts), les infirmières (rs) et, bien entendu, les médecins avaient magistralement joué ce que le docteur Balint appelle le *« remède soignant »*.

En tant que philosophe, je veux dire homme de la théorie, je suis jaloux de ces médecins pour ce qu'ils sont capables de réaliser chaque jour. Je pense, en outre, que la France doit beaucoup de son prestige à des hommes comme le professeur Vernant et ses collaborateurs. C'est un devoir pour moi, d'autant plus que je suis un étranger, de donner ce témoignage sur la qualité de l'assistance publique française. Témoignage que je ferais bien volontiers, indépendamment du résultat médical obtenu.

ELIE NICOLOUDIS
(Athènes).

Les usagers et l'administration

Il serait judicieux, à notre avis, de lever l'anonymat des agents publics dans tous les cas — *et* dans les seuls — où l'usager, lui aussi, n'est plus anonyme. Cette forme de parallélisme serait opportune, car source d'égalité. Dans les autres cas, qui sont les plus nombreux (de l'achat de timbres-poste au contrôle des billets dans un train...), la mesure annoncée par M. Laurent Fabius est contestable ; sauf si elle cristallise une volonté gouvernementale d'améliorer les rapports entre l'administration *et* ses usagers, rapports qui, quoi qu'on dise, ne sont pas si mauvais que cela.

ALAIN GUY BOURHIS
(Vincennes).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

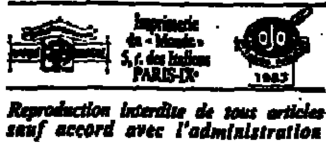
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LU

« Les Aventures du marxisme »

Fractures

L'ESSENTIEL du colloque international « Marx-marxismes », qui s'est tenu à Paris, fin mai 1983, à l'initiative des universités Paris-VII et Paris-VIII et de la Fondation nationale des sciences politiques, vient d'être publié.

Le champ couvert est considérable. Le livre s'ouvre sur une présentation de R. Gallissot, qui brosse, avec la sûreté qu'on lui connaît, l'histoire de cette mise en crise continuée que sont les *« fractures du marxisme »*. Y comparaissent le révolutionnisme, *« qui, en un sens, crée le marxisme »*, les chocs progressivement atténués des nationalismes, au total un *« éclatement dans la pluralité »*, qui, sous les contradictions et dans la contingence, maintient sinon la figure d'une *« avance sur l'histoire »*, celle du moins d'une *« praxis et théorie de sape du vieux monde, critique des fétiches, entreprise du changement social »*.

D'une part, un triple bilan actuel, celui de l'école de Francfort (J.-M. Vincent), de l'école historique anglaise, centré sur les débats autour de la notion d'aristocratie ouvrière (F. Poirier), et de l'anthropologie marxiste, en large part autocritique (E. Terray), et, d'autre part, la double problématique impliquée par les « nouveaux » mouvements sociaux (dont une manière de catalogue est dressé par Y. Cohen et C. Weill), ainsi que par la crise du marxisme politique (C. Buci-Glucksmann), encadrant un vaste ensemble consacré aux divers mariages de la théorie avec des conjonctures spécifiées où elle éprouve son efficacité et trouve ses destins — moins des marxismes donc que le marxisme et ses réalités.

Une recherche vivante

L'histoire de ces *fusions*, comme disait Lénine, avec le mouvement révolutionnaire donne la place qui lui revient à la période qui va d'octobre 1917 au mouvement communiste international. Moshé Lewin, à l'érudition toujours perspicace, propose de distinguer bolchevisme et léninisme et constate que le stalinisme, *« amalgame incongru »* de plusieurs idéologies, *« change non seulement de stratégie mais réoriente le système vers des objectifs différents »*.

A. Agosti réinterroge le couple réformes-révolution et date du VII[e] congrès de l'Internationale communiste et de ses incertitudes, le problème des formes de transition vers le socialisme, gouvernementales en particulier, qui firent leurs premières expériences dans les fronts français et espagnol.

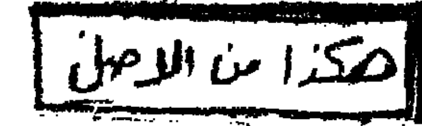
Lilly Marcou voit dans le communisme de guerre l'*« idéologie stalinienne de fin de règne »* où le culte du secrétaire général atteint son point culminant et, avec lui, dans *« la droite filiation de Darwin »*, le mythe transformiste des *« hommes nouveaux »*. Tandis qu'A. Adler revisite Boukharine, W. Andreff et M. Drach s'assignent un objet neuf : l'examen des regards marxistes sur les économies de type soviétique.

A la regrettable absence près de l'Afrique et de l'Amérique latine (pourtant objet d'une riche intervention de R. Paris au colloque), belle est la part faite aux « marxismes du tiers-monde ». Elle nous vaut les plus suggestives études de l'ouvrage (R. Lew, A. Roux, D. Hemery, Boudarel, S. Naïr).

Nul académisme dans ces « aventures », mais des réflexions aussi nourries qu'ouvertes. Elles attestent, derrière le complaisant écran des états d'âme et des larmes de crocodile, d'une recherche vivante où le marxisme, sans concessions, ni *a priori*, est à lui-même son propre objet.

GEORGES LABICA.

★ *Les Aventures du marxisme* (collectif sous la direction de R. Gallissot). Paris, Syros, 1984, 416 p., 135 F. Signalons également, dans la production induite par le centenaire de la mort de Marx, les cinq volumes de la revue *Socialism in the World* (40 à 45, Belgrade 1984), d'une foisonnante richesse, et *l'Œuvre de Marx, un siècle après*, à paraître aux PUF.



étranger

AMÉRIQUES

Nicaragua

ALORS QUE WASHINGTON SOUHAITE LEUR UNION

Les chefs de la « contra » antisandiniste restent profondément divisés

De notre envoyé spécial

San-Jose-de-Costa-Rica. – M. Brooklyn Rivera, leader de la Misurasata – une organisation Miskito en rébellion ouverte contre le régime sandiniste, – veut reprendre le dialogue engagé en novembre 1984 avec Managua. Il a repris contact le mardi 12 février à San-Jose avec les mêmes diplomates occidentaux qui avaient déjà, l'année dernière, organisé ses entretiens avec les dirigeants sandinistes et garanti sa sécurité. Le leader Miskito pourrait donc retourner prochainement au Nicaragua pour renouer une négociation – qui a tourné court jusqu'à présent – et dont le but est la définition d'un statut d'autonomie relative des populations Miskitos de la côte Atlantique.

En novembre, les sandinistes avaient déroulé le tapis rouge pour M. Rivera. Ils lui avaient accordé toutes facilités pour s'entretenir avec les dirigeants des communautés indigènes. Le gouvernement de Managua a le plus grand intérêt à enterrer la hache de guerre avec les Miskitos. L'ampleur de la répression sandiniste – déportations, bombardements, arrestations arbitraires, massacres – est maintenant admise par les dirigeants de Managua eux-mêmes. *« Nous nous sommes conduits comme des imbéciles avec eux »*, dit le commandant Tomas Borge, ministre de l'intérieur.

Il y a eu de nombreux excès, c'est vrai... Mais Managua ne semble pas pour autant disposé – du moins jusqu'à maintenant – à accepter un véritable statut d'autonomie réclamé par M. Rivera *« pour ses frères indiens persécutés »*. Les sandinistes accepteraient à la rigueur une *« certaine décentralisation administrative »* (ce que nous a confirmé le commandant Bayardo Arce, l'un des neuf de la direction collégiale sandiniste).

Le premier round du dialogue entre Rivera et les sandinistes s'est mal terminé. L'initiative du leader de la Misurasata a été sévèrement critiquée par M. Steadman Fagoth (le leader des groupes armés Miskitos basés au Honduras). Elle a été mal comprise par certains chefs de communautés, résolument méfiants à l'égard des sandinistes, et elle a même suscité des désertions dans les rangs de la Misurasata. M. Rivera a été contesté comme seul dirigeant de l'organisation et il a eu du mal à reprendre ses troupes en main.

De son côté, l'armée sandiniste a déclenché une offensive anti-Miskito sur la côte atlantique. Bombardements et persécutions ont repris. M. Rivera lui-même (en opération « clandestine » au nord de Bluefields) a été blessé en janvier et est rentré à San-Jose grâce à l'assistance de diplomates occidentaux.

Cette « mésaventure » ne semble pourtant pas avoir modifié ses intentions. Il veut arracher « quelque chose » en négociant avec Managua. Un souci louable et généreux, mais qui illustre la division et la confusion qui règnent actuellement au sein des différentes organisations, politiques et militaires, antisandinistes. Alors que l'administration Reagan (qui espère convaincre le Congrès de la nécessité de renouveler l'aide officielle des Etats-Unis aux « contras ») multiplie parallèlement ses efforts pour inciter les dirigeants antisandinistes de l'extérieur, à se regrouper en une seule organisation avec une « tête » politique représentative.

Une réunification de toutes les organisations de la « contra » permettrait à M. Reagan de mieux plaider son dossier devant le Congrès en mars. Les crédits alloués à la « contra » – et suspendus l'année dernière par le Congrès – ne se montent qu'à 14 millions de dollars. Mais le débat est d'abord politique, et symbolique.

Les fonds ne manquent de toute façon pas à la « contra ». Les aides « indirectes » américaines, celles de pays « amis » comme le Salvador ou le Honduras, l'argent récolté aux Etats-Unis où dans certains pays d'Amérique latine par les lobbies antisandinistes alimentent les caisses et d'abord celles de la force démocratique nicaraguayenne (FDN basée au Honduras) et dont le principal leader est Adolfo Calero. Pourtant, le moral n'est pas au beau fixe chez les combattants de la FDN.

Rivalités, rancœurs...

Ils se plaignent que *« leurs familles ne sont pas assistées comme elles devraient l'être »*. Au nord et au centre-est du Nicaragua, ils affrontent des unités spéciales sandinistes de mieux en mieux entraînées à la lutte antiguérilla, et qui leur portent des coups très durs. La guerre reste sanglante, cruelle et demeure le premier souci de Managua, qui affronte d'autre part une situation économique à la limite de la catastrophe. Mais selon les responsables sandinistes eux-mêmes, *« la « contra », dans le Nord, a recommencé ses petites opérations limitées de commandos et semble avoir renoncé pour le moment aux actions d'envergure »*.

La mauvaise volonté évidente du Congrès de Washington pour une reprise officielle de l'aide financière irrite les dirigeants de la « contra » qui admettent mal que leur combat, encensé par l'administration américaine, ne soit pas soutenu *« clairement, publiquement et sans réserves »*. Ils ont fait un « geste » et se sont retrouvés récemment à Miami, pour explorer les *« voies d'une réconciliation »*. Lourde tâche qui a vite tourné court, tant sont fortes les rivalités personnelles, les exclusives, les rancœurs, les ambitions, et les divergences politiques.

Côté Miskitos, MM. Rivera et Fagoth n'en finissent pas de régler leurs comptes, dans le style Chicago des années 30. M. Rivera affirme que M. Fagoth a, à plusieurs reprises, tenté de l'assassiner. Et M. Fagoth a été expulsé du Honduras (il se morfond encore à Miami) pour avoir proféré des menaces publiques trop précises contre ses « adversaires ». A San-Jose, M. Rivera vit dans la hantise de l'attentat et change sans cesse de résidence.

La FDN de M. Calero est clouée au pilori par les antisandinistes qui se proclament encore « révolutionnaires », comme Eden Pastora, parce que le commandement militaire de la plus forte organisation armée hostile à Managua (de douze à quinze mille combattants) est assuré par M. Enrique Bermudez. Energique, bon chef de guerre, M. Bermudez a de l'expérience : il a servi dans la garde nationale de Somoza. M. Adolfo Calero, un ancien représentant de la Coca-Cola dans son pays, et doué pour la médiation pourrait être ce « numéro un » d'une éventuelle organisation « contra » réunifiée s'il avait un peu plus de charisme, et davantage de poids à Washington.

En revanche, M. Arturo Cruz, leader de la coordination démocratique, et qui a refusé de participer aux élections présidentielles et législatives de novembre 1984 au Nicaragua a été longtemps considéré comme le « candidat » de Washington. Son étoile a beaucoup pâli en raison de son comportement hésitant avant et après les élections nicaraguayennes. Après avoir recommandé aux Etats-Unis *« de donner encore une chance aux sandinistes »*, il vient de se prononcer pour une relance de l'aide financière à la « contra ». Un premier pas vers « l'oubli » du passé somoziste de M. Bermudez.

L'homme d'une éventuelle médiation entre les sandinistes « de l'extérieur » et le gouvernement de Managua, ce n'est plus M. Arturo Cruz, c'est M. Virgilio Godoy, ancien ministre du travail du gouvernement sandiniste, dirigeant du Parti libéral indépendant (PLI) qui a lutté réellement contre Somoza. M. Godoy est devenu de fait le leader de l'opposition interne au sandinisme à la faveur des élections, et il joue un rôle très actif dans la nouvelle assemblée.

Du côté des organisations antisandinistes basées au Costa-Rica, l'harmonie n'est pas meilleure. L'Alliance révolutionnaire démocratique (Arde), où coexistaient MM. Robelo, Pastora et Brooklyn Rivera.

M. Pastora le « mouton noir »

Malfoso Robelo, ancien membre de la junte de Managua, de tendance social-démocrate a aussi été l'un des hommes « en vue » à Washington. Sur les instances de l'administration, il a, l'année dernière, accepté finalement de conclure une alliance avec la FDN de MM. Calero et Bermudez, à la grande colère de M. Rivera, et surtout d'Eden Pas- tora, qui continue de revendiquer la direction d'une ARDE en décomposition.

Depuis l'attentat dont il a été victime à San-Jose, en octobre, M. Robelo s'est fait beaucoup plus discret. M. Pastora lui réclame *« cinq avions et deux hélicoptères »* qui lui auraient été *« volés »*. Un contentieux obscur qui n'est pas fait pour faciliter le rapprochement entre les « frères ennemis ». A Miami, M. Pastora, qui reste le « mouton noir », a fait l'unanimité contre lui. Mais il a reconstitué une force de guérilla d'environ deux mille hommes qui crapahutent, non sans problèmes, dans l'extrême Sud-Est du Nicaragua. M. Pastora a perdu la semaine dernière un autre hélicoptère, sur le Rio-San-Juan, et il a recommancé à crier au secours, en affirmant qu'il allait de nouveau être contraint d'abandonner la lutte armée *« si des fonds n'arrivaient pas très vite »*.

Ces « querelles internes » irritent les responsables américains qui espéraient une réunification avant le mois de mars, ces mêmes responsables doivent d'autre part persuader le général Walther Lopez, commandant en chef de l'armée hondurienne, que les milliers de « contras » opérant au nord du Nicaragua *« sont bien contrôlés »* et ne risquent pas de devenir des bandits de grand chemin au Honduras, au cas où les aides « directes » ou « indirectes » seraient insuffisantes pour maintenir la cohésion de la FDN. Les autorités du Honduras paraissent sceptiques et ont *pris les devants*. Après avoir limité les possibilités d'action et de déplacement des groupes de la FDN sur leur propre territoire, elles ont ensuite accusé les « contras » d'être responsables de massacres *« de civils innocents »*. Une prise de position qui ne manquera pas d'être utilisée, au congrès de Washington, par les adversaires de l'aide à la « contra ».

MARCEL NIEDERGANG.

Etats-Unis

LA CASTRATION EST JUGÉE INCONSTITUTIONNELLE EN CAROLINE DU SUD

Colombia *(AFP)*. – La Cour suprême de Caroline du Sud (Etats-Unis), jugeant que la castration est une *« forme de mutilation »* inconstitutionnelle, a ordonné, mercredi 13 février, la révision de la sentence imposée à trois hommes condamnés pour viol. Ceux-ci s'étaignt vu donner le choix entre la castration (chimique) et une peine de trente ans de prison. Les magistrats de la Cour suprême de Caroline du Sud ont décidé par trois voix contre deux que la sentence imposée par le juge fédéral Victor Pyle était dénuée de validité car la castration constitue un châtiment *« cruel et inhabituel »* interdit par la Constitution de l'Etat. Ils ont demandé au juge de modifier sa sentence.

Les trois hommes, Roscoe Brown, vingt-huit ans, Michaël Braxton, vingt et un ans, et Mark Vaughn, vingt-trois ans, avaient été condamnés en novembre 1983 pour avoir violé et torturé une jeune femme. Ils avaient tous trois fait appel de la décision du juge, mais avaient par la suite introduit une demande d'annulation de leur appel pour pouvoir opter pour la castration.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

M. Pik Botha s'est entretenu avec M. Roland Dumas

(Suite de la première page.)

Cette adresse avait été faite à l'occasion de la tournée en Europe de l'actuel chef de l'Etat, M. Pieter Botha qu'accompagnait son ministre des affaires étrangères. M. Pieter Botha s'était rendu en France à titre privé pour poser à Longeval (Somme) le première pierre d'un musée à la mémoire des soldats sud-africains tombés lors des deux guerres mondiales. La cérémonie avait d'ailleurs été perturbée par des manifestants anti-apartheid.

A l'époque, M. Pik Botha avait décliné l'offre, déclarant que cette tournée européenne *« retenait toute son attention »*. Une manière de faire savoir aux autorités françaises que puisque celles-ci n'avaient pas reçu officiellement les membres de la délégation de Pretoria, il n'avait cure de rencontrer son homologue. D'autant que M. Cheysson n'a jamais caché qu'il était un adversaire intraitable du système de l'apartheid, et jouissait de ce fait d'une réputation exécrable à Pretoria. M. Cheysson parti, M. Pik Botha est donc « passé » par Paris. Voyage privé ?

Le communiqué rendu public jeudi soir par le ministère des affaires étrangères sud-africain ne le mentionne en aucune manière. Celui-ci indique que M. Pik Botha a rencontré M. Roland Dumas et M. Jacques Chirac, maire de Paris. Qu'il est accompagné du ministre de l'emploi, M. P.T. du Plessis, et que les deux hommes se rendront dans *« d'autres pays d'Europe pour informer les ambassadeurs d'Afrique du Sud sur les récents développements dans leur pays et concrètement sur la situation conflictuelle au Mozambique, et l'état des négociations concernant la Namibie »*. Le ministère s'est refusé à donner de plus amples informations tant sur l'objet de cette tournée que sur les contacts qui auront lieu.

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, il s'agit de la première rencontre officielle entre membres du gouvernement des deux pays.

Les relations diplomatiques, au demeurant, n'ont guère évolué. Le pouvoir socialiste a réaffirmé à plusieurs reprises son hostilité au système de l'apartheid. M. Cheysson avait, en octobre dernier, devant le comité spécial des Nations unies contre l'apartheid, lancé une violente attaque contre *« le racisme institutionnel de l'Afrique du Sud »*, le qualifiant de *« défi à la conscience universelle »*. *« L'étoile jaune n'est pas nécessaire*, avait-il déclaré, *la peau est noire et cela suffit... »*

C'était la première fois qu'un ministre occidental se rendait devant cette institution où il a, par ailleurs, annoncé que la France allait, également pour la première fois, accorder 150 000 F au fonds de l'ONU pour la publicité contre l'apartheid. M. Jospin avait, pour sa part, un mois auparavant, lors d'une réunion de l'Internationale socialiste à Arusha (Tanzanie) souhaité l'arrêt des investissements français en Afrique du Sud. Mais, malgré la répulsion affichée par le gouvernement français envers le régime ségrégationniste de Pretoria, les relations entre les deux pays n'ont pas été aussi désastreuses que le laissaient supposer les intentions du Parti socialiste avant le succès de 1981. Un gel douillet s'est installé.

Les sanctions préconisées par M. Jospin, la gauche à peine installée au pouvoir, n'ont jamais été mises à exécution par le gouvernement. M. Cheysson s'est toujours prononcé contre le boycottage total de l'Afrique du Sud et a affirmé que la France respectait *« tous ses engagements politiques et commerciaux »*. La doctrine définie a été appliquée pour l'essentiel en ce qui concerne l'Afrique du Sud, le pouvoir estimant que les sanctions étaient le plus souvent inopérantes.

Deux mois après l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, le second réacteur de la centrale nucléaire de Koeberg, construite par la France, était mis en chantier. Les protestations, en 1976, du Parti socialiste, après la signature du premier contrat, étaient oubliées.

Les échanges commerciaux entre les deux pays n'ont aucunement souffert de la faiblesse des relations diplomatiques, bien que le « projet africain » du Parti socialiste déclare *« qu'une politique de gauche doit prendre des mesures immédiates pour cesser de conforter le régime de Pretoria par ses apports financiers et techniques »*. La France est toujours le cinquième partenaire commercial de Pretoria.

Pour les onze premiers mois de 1984, les exportations ont augmenté de 20 % et les importations de 35 %. Le solde sera pour la troisième année consécutive négatif avec un montant de 1,3 milliard de francs sur un volume d'échanges de 9,3 milliards (sur onze mois). Un déficit qui s'est sérieusement creusé (il était de 615 millions de francs en 1983). Il est dû pour l'essentiel à une augmentation des achats de charbon, rendu moins cher en raison de la faiblesse du rand, et qui reste de loin le premier poste devant l'uranium. Les exportations sont pour leur part essentiellement constituées par des biens d'équipement et notamment du matériel technique et électronique.

Les relations commerciales entre les deux pays se sont donc poursuivies et se sont même accentuées sous le régime socialiste. S'il n'y a plus de grands contrats en cours d'exécution comme ce fut le cas par le passé, la coopération demeure. Après Koeberg, la vente de sept Airbus et de treize unités de production d'oxygène à la SASOL (usine de liquéfaction du charbon), l'ère est actuellement celle des petites et moyennes entreprises en quête d'un marché sûr et d'un pays solvable. Le rythme des délégations commerciales françaises s'est accéléré ces deux dernières années sur le sol sud-africain. Et, actuellement, il y a plus d'une centaine d'entreprises de l'Hexagone implantées dans ce pays.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LE COMMUNIQUÉ DU QUAI D'ORSAY

A l'issue de l'entretien entre MM. Roland Dumas et Pik Botha, le quai d'Orsay a publié le communiqué suivant : *« L'entretien, a porté sur les problèmes régionaux de l'Afrique australe. »* A cette occasion, M. Dumas *« a réitéré »* devant M. Botha *« le souhait de la France de voir la Namibie accéder sans délai à l'indépendance, conformément à la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies »*. *« Il a exprimé de manière pressante le souci de la France de voir libérer sans condition Nelson Mandela, le leader de l'ANC, détenu maintenant depuis vingt-cinq ans.*

» M. Dumas, a rappelé à son interlocuteur la position traditionnelle de la France de condamnation sans réserve de la politique de développement séparé et des pratiques discriminatoires connues sous le nom d'apartheid.

Cet entretien se situait dans le contexte de divers contacts que M. Roland Dumas vient d'avoir avec plusieurs chefs d'Etat et ministres africains. »

LA VIE FRANÇAISE

• POLITIQUE
- Sondage IFRES/VF, la remontée de F. Mitterrand.
- Le PCF redevient révolutionnaire.

• ECONOMIE
- La politique antichômage du gouvernement crée-t-elle de véritable emplois ?
- Les investissements directs en Amérique Latine.

• ARTS, CULTURE
Livres, Expositions, Théatre...

• ENTREPRISES
- Pernod-Ricard : de nouvelles diversifications.

• BOURSE
- Le portefeuille boursier "VF", de nouvelles opportunités.
- *Flashes* : Crédit National, Lafarge, Sodexho, IBM, United Technologies.
- *Etudes* : Darty, les mines d'or face à la hausse du dollar.

LE 1[er] HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Chaque samedi, 11 F, chez votre marchand de journaux

EUROPE

Autriche

Les suites de l'affaire Reder

L'affaire Frischenschlager — du nom du ministre de la défense qui avait fait scandale, le 24 janvier, en allant accueillir personnellement le criminel de guerre Walter Reder à son arrivée en Autriche — continue d'agiter les milieux politiques. Tandis que certaines personnalités du Parti socialiste continuent de réclamer la démission du ministre, ce dernier fait également l'objet des critiques de l'aile droite de son propre parti, le Parti libéral, partenaire des socialistes au sein de la coalition gouvernementale.

Le ministre de la défense avait présenté ses « excuses » au peuple israélien, le dimanche 10 février, dans une interview accordée au journal israélien *Yedioth Aharonoth*. Le chef de file de la droite du Parti libéral, M. Jörg Haider, a sommé M. Frischenschlager de revenir sur ces déclarations. Devant les attaques dont il était lui-même l'objet de la part des socialistes, M. Haider a ensuite menacé de provoquer une scission du parti si son président, M. Norbert Steger, refusait de le soutenir. Une telle scission provoquerait une crise gouvernementale en privant la coalition de sa majorité. M. Norbert Steger a finalement assuré, mercredi 13 février, M. Jörg Haider de « *la solidarité du parti tout entier* ».

Le malaise provoqué par cette affaire est tel cependant que certains observateurs, à Vienne, n'excluent pas des élections anticipées à l'automne prochain.

TRIBUNE INTERNATIONALE

Les bons côtés d'un scandale

par DANNY LEDER (*)

LA gaffe du ministre de la défense aura au moins eu le mérite de provoquer un scandale là où sans elle il n'y en aurait pas eu. Les partisans de la libération du criminel de guerre auraient très tranquillement fêté « le retour au pays » de Walter Reder, comme le fit le grand quotidien Kronen Zeitung *(2 millions de lecteurs sur 7,5 millions d'Autrichiens).*

Depuis plusieurs années des hommes politiques de toutes tendances, ainsi que des ecclésiastiques travaillent à la libération anticipée de Reder. En 1955 les autorités autrichiennes lui avaient dans cette perspective rendu la nationalité, qu'il avait théoriquement perdue lors de sa fuite comme nazi clandestin vers l'Allemagne en 1935. En Carinthie, un comité de soutien réunissant des militants des principaux partis politiques s'activait en sa faveur. Également soucieux du sort de l'ancien SS, le gouvernement régional de la Haute-Autriche (populiste) et la municipalité de la ville de Linz (socialiste) ont versé pendant une décennie des subsides aux avocats de Reder, se servant, pour la transmission d'un ancien dignitaire nazi, comme vient de le révéler le magazine autrichien Profil. *D'autres campagnes de soutien menées par différents comités en Autriche et en Allemagne auraient permis de rassembler des sommes considérables, à présent disponibles pour Reder.*

Le geste du ministre de la défense a obligé tous ceux qui auraient préféré feindre ne pas remarquer le retour tapageur de Reder à se démarquer. Dès le premier jour, un vrai raz-de-marée réprobateur s'est élevé chez les dirigeants politiques, à quelques exceptions dont celle — remarquée — du ministre socialiste des affaires étrangères, M. Leopold Gratz, d'ailleurs candidat probable du PS pour les élections présidentielles. M. Gratz, qui avait été informé auparavant des intentions de M. Frischenschlager et avait donné son accord, a affirmé après coup qu'il « n'y trouvait rien à redire » *puisque le ministre de la défense avait seulement veillé à ce que le transfert de Reder se déroule en bon ordre. Il est vrai que M. Gratz est un récidiviste en la matière. En 1975, il avait eu la délicatesse, comme le chancelier Kreisky, d'accuser Simon Wiesenthal, le chef du centre de documentation juif de Vienne, de s'adonner à une* « vendetta » (Feme). *M. Wiesenthal venait de publier des documents sur le passé dans les SS du principal dirigeant du parti libéral, Friedrich Peter, que Bruno Kreisky avait choisi comme partenaire privilégié pour une possible coalition gouvernementale.*

EN 1975, le parti socialiste s'était rangé unanimement et sans la moindre contestation derrière M. Kreisky. Cette fois, six membres socialistes du gouvernement ont menacé de démissionner, certains se déclarant prêts à une rupture immédiate avec le parti libéral.

Finalement, M. Frischenschlager, après une déclaration d'excuse, a été maintenu au gouvernement, sous la pression conjuguée de son parti et du chancelier Sinowatz. Les socialistes contestataires n'ont pas mis leur menace à exécution. Mais la bataille a bel et bien été gagnée par ceux qui refusent de voir dans le retour de Reder le simple « retour du dernier prisonnier de guerre autrichien ».

Une presse d'ordinaire peu encline à s'aventurer sur le terrain miné du passé nazi s'est livrée à une large autocritique. Les protestations ont fusé dans les rangs de l'armée, qui a dû accueillir Reder dans une de ses casernes : « On nous a ainsi rapproché des Waffen-SS et de la Wehrmacht allemande », *a regretté le colonel Karl Semlitsch, commandant de regiment et chef d'une commission politique au sein de l'armée, ajoutant :* « Présenter Walter Reder comme un chef de bataillon (major) autrichien est une infamie. »

Propos remarquable dans un pays où de nombreuses personnes ont toujours l'habitude d'employer à propos de la Wehrmacht un « nous » *légèrement nostalgique et de commémorer la défaite du troisième Reich comme* « notre » *défaite.*

(*) Correspondant à Paris du quotidien *Kurier*.

Pologne

Premières condamnations à des peines de longue durée depuis l'amnistie

Deux colporteurs de journaux clandestins, Stanislaw Kotowski et Andrzej Karpinski, ont été condamnés au début de février, à Varsovie, à des peines de deux ans et demi et un an et demi de prison, a annoncé dans sa dernière livraison l'hebdomadaire (clandestin) *Tygodnik Mazowsze*, cité par l'AFP. Ces condamnations, qui n'ont pas été annoncées officiellement, sont apparemment les premières peines de longue durée infligées pour des motifs politiques depuis l'amnistie de juillet dernier.

Depuis cette date, les autorités s'étaient contentées de faire prononcer des condamnations à quelques mois de détention par des tribunaux de simple police statuant selon une procédure accélérée. Certains dirigeants connus de Solidarité, comme M. Frazyniuk et M. Gwiazda, ont ainsi été sanctionnés pour avoir participé à des cérémonies commémoratives non officielles.

D'autre part, les sept personnalités interpellées mercredi 14 février au cours d'une réunion à Gdansk (*le Monde* daté du 16 février) restaient détenues trente-six heures après leur interpellation. Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a déclaré qu'elles étaient entendues par la police pour avoir « *participé à une réunion illégale* », sans donner aucune indication sur le sort qui leur serait réservé ultérieurement.

Turquie

Ankara rompt le silence sur la situation des Turcs de Bulgarie

De notre correspondant

Ankara. — Le gouvernement d'Ankara s'est décidé à rompre le silence qu'il avait maintenu jusqu'à présent, en dépit du tollé suscité dans l'opinion, sur le sort de l'importante minorité turque de Bulgarie. L'ambassadeur de Turquie à Sofia a été rappelé en consultation, a-t-on annoncé jeudi 14 février, et l'Assemblée nationale turque doit se réunir le mercredi 20 à huis clos pour un « *débat général* » consacré à la situation des Turcs de Bulgarie. Ces derniers, dont le nombre est estimé à environ huit cent mille personnes, sont soumis à une campagne d'assimilation qui semble s'être intensifiée. Selon des informations non confirmées, plusieurs dizaines, ou même plusieurs centaines de personnes, qui protestaient contre les tentatives de « bulgarisation » de leurs noms, auraient été tuées au cours des derniers mois lors de heurts avec la police et l'armée (*le Monde* des 19, 23 et 25 janvier).

Mercredi, s'adressant aux députés avant le vote qui devait décider du principe d'une réunion à huis clos de l'Assemblée, le ministre turc des affaires étrangères, M. Halefoglu, a indiqué que son gouvernement souhaitait résoudre le problème sans porter atteinte « *aux relations d'amitié et de bon voisinage* » avec la Bulgarie. Mais il a ajouté : « *C'est un fait que les Turcs, en Bulgarie, rencontrent depuis des années de grands obstacles pour apprendre leur langue maternelle, maintenir leurs coutumes et traditions et remplir les exigences de leur croyance religieuse.* »

Le ministre a aussi regretté que les autorités bulgares n'aient pas autorisé la presse à s'acquitter de sa tâche d'information. Sofia ne délivre en effet plus de visa aux journalistes turcs (en dehors de brefs visas de simple transit). Trois journalistes munis de tels visas qui avaient dévié de la route directe pour tenter de se rendre dans des régions habitées par des membres de la minorité turque ont été interpellés et expulsés, au début du mois de février.

Tout en donnant un ton très mesuré à son discours, le ministre a tenu à lancer un avertissement indirect à Sofia : « *Ceux qui, observant notre attitude de sang-froid, penseraient que le gouvernement turc n'accorde pas l'importance nécessaire à ce problème commettraient une grave erreur* », a-t-il déclaré, ajoutant qu'Ankara était prêt à « *aider Sofia à trouver une solution par la voie du dialogue* ».

De quelle aide peut-il s'agir ? Le gouvernement turc, a indiqué M. Holefoglu, envisage de conclure avec Sofia un nouvel accord de rapatriement des Turcs, au titre de la réunification des familles. Cent trente mille Turcs avaient été rapatriés entre *1950* et *1951*, puis environ cent cinquante mille entre 1969 et 1979, en vertu d'accords bilatéraux. Depuis cette date, l'émigration a cessé, en dehors de certains cas individuels.

De leur côté, les autorités bulgares, après avoir abondamment accusé la presse turque de répandre « *des fausses nouvelles* », ont cependant jugé utile d'adresser un « message » à Ankara, par l'intermédiaire du secrétaire au Foreing Office, Sir Geoffrey Howe, qui, au cours d'une tournée dans les Balkans, s'est rendu successivement en Roumanie, en Bulgarie et en Turquie. Ce message fait état de « *l'importance que Sofia accorde aux relations avec la Turquie* ». Sir Geoffrey lui-même, au cours d'une conférence de presse donnée mercredi à Ankara, a remarqué que les pays signataires de l'Acte final d'Helsinki (et donc la Bulgarie) devaient s'ouvrir aux observateurs étrangers, notamment aux journalistes.

Une intervention tardive

Reste à savoir pourquoi le gouvernement turc a tant tardé à intervenir publiquement dans cette affaire. On peut avancer diverses explications, par exemple le fait que chaque année des millions d'ouvriers turcs travaillant en Europe de l'Ouest transitent par la Bulgarie. Mais la presse turque souligne qu'Ankara aurait la possibilité de faire transiter ses compatriotes par la Grèce, ou bien de créer des difficultés aux camions bulgares qui traversent l'Anatolie.

Certains observateurs font état de considérations politiques. Ankara a des préoccupations sur ses frontières du sud-est, surtout à la suite de la guerre prolongée entre ses voisins, l'Irak et l'Iran, et des menées des maquisards séparatistes. De même, les relations de la Turquie avec l'Europe demeurent toujours froides, en raison de la lenteur de la transition vers la démocratie complète. Enfin, le conflit avec Athènes, à propos de l'espace aérien sur la mer Egée et Chypre, demeure. Dans ces conditions, Ankara ne souhaite peut-être pas avoir une source de soucis supplémentaire.

ARTUR UNSAL.

URSS

LE GENDRE DE BREJNEV A PERDU SON POSTE DE PREMIER VICE-MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. Iouri Tchourbanov, gendre de Brejnev, a été relevé, en décembre dernier, de ses fonctions de premier vice-ministre de l'intérieur, a-t-on appris à Moscou de source officielle jeudi 14 *février*. Il a été remplacé par M. Vassili Trouchine, qui exerçait jusque-là les fonctions de responsable de la sécurité pour la ville de Moscou. Un porte-parole du ministère de l'intérieur a indiqué que M. Tchourbanov occupe maintenant « un poste de responsabilité » qu'il n'a pas voulu préciser.

[Né en 1936, M. Tchourbanov avait fait une longue carrière dans l'appareil des jeunesses communistes (komsomol) avant de rentrer dans l'appareil du ministère de l'intérieur (MVD) en 1970 et d'épouser la fille de Brejnev, Galina. Après avoir longtemps travaillé à la direction politique du ministère, il était devenu vice-ministre de l'intérieur en 1977, puis premier vice-ministre en février 1980. Deux ans plus tard, et peu avant la mort de Brejnev, une série de scandales éclaboussant des proches du secrétaire général du parti, et notamment de sa fille Galina, avaient éclaté, entraînant le suicide d'un vice-président du KGB et le limogeage, en décembre 1982, du ministre de l'intérieur Chtcholokov (celui-ci est mort en décembre dernier, apparemment à la veille de son procès pour corruption). D'autre part, en 1983, la direction politique du ministère de l'intérieur avait fait l'objet d'une réforme en profondeur.

Rappelons qu'un fils de Brejnev, Iouri, est premier vice-ministre du commerce extérieur.]

ASIE

Cambodge

Les Vietnamiens ont pris le quartier général des Khmers rouges

(Suite de la première page.)

Mais le résultat le plus tangible de l'offensive vietnamienne est de priver la résistance khmère des facilités d'approvisionnement en armes et munitions que lui procuraient ses bases le long de la frontière thaïlandaise. Malgré les démentis de Bangkok, la plupart des armements livrés par Pékin aux Khmers rouges — de trente-cinq mille à quarante mille combattants demeurés sous le commandement de M. Pol Pot — transitaient par la zone de Phnom-Malai, un massif montagneux au pied duquel se trouve le village de Phum-Thmey. Si les troupes de Hanoï parvenaient à se maintenir durablement dans le secteur, les fournisseurs d'armements des Khmers rouges seraient contraints de mettre en place de nouvelles voies d'approvisionnement.

Par le passé, les Khmers rouges étaient parvenus, à deux reprises, à repousser des attaques vietnamiennes contre leur quartier général. Face à l'ampleur sans précédent de l'actuelle offensive vietnamienne, ils ont sans doute choisi de rompre le combat afin de revenir à une guérilla qui leur convient mieux et face à laquelle les Vietnamiens devraient être vulnérables.

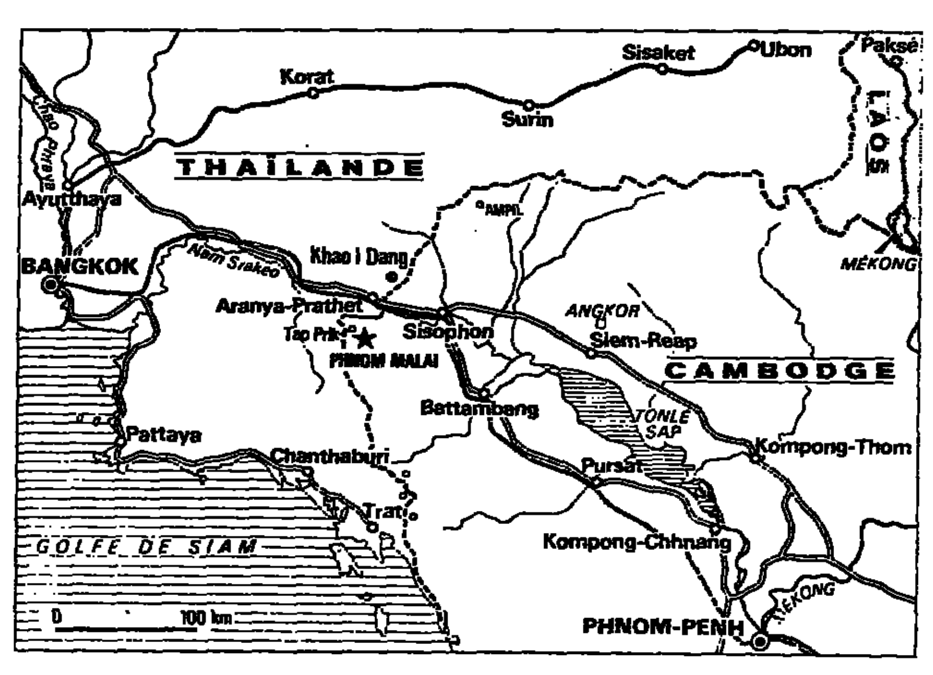
Les deux autres ailes de la résistance khmère — les troupes du prince Sihanouk et celles de M. Son Sann — auront, en revanche, plus de mal à se recycler dans la guérilla, à laquelle elles sont beaucoup moins rompues que les Khmers rouges. Toutes les bases du FNLPK — le Front de M. Son Sann — sont occupées par les Vietnamiens depuis le début de l'année. La seule présence non communiste sur la frontière thaïlandaise demeure, désormais, le petit camp sihanoukiste de Tatum, dans le nord du Cambodge, jusqu'à présent épargné par l'offensive vietnamienne. Les proches de l'ancien chef d'État cambodgien affirment, cependant, que l'armée sihanoukiste, évaluée à 6 000 hommes, parvient à opérer plus profondément à l'intérieur du Cambodge, ce que Phnom-Penh semble confirmer implicitement en faisant état, depuis quelques semaines, de l'existence du mouvement sihanoukiste et en lui attribuant quelques raids à l'intérieur du pays.

Une certaine prudence de la Chine

A la suite du succès militaire vietnamien, à Phnom-Malai, l'attention se reporte sur l'attitude de la Chine, qui a fait preuve, jusqu'ici, d'une certaine prudence. Vendredi, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères s'est contenté de préciser la menace d'une opération d'envergure contre le Vietnam, en déclarant que « *les forces chinoises donneront une leçon méritée, quand ce sera nécessaire, aux provocateurs et aux envahisseurs vietnamiens, afin de sauvegarder la sécurité* » des provinces frontalières du Yunnan et du Guangxi. Évoquant l'existence de « *provocations militaires* » et d'« *opérations de harcèlement* » vietnamiennes, « *presque quotidiennes* », dans ces deux provinces, le porte-parole de Pékin semble s'être davantage engagé que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, lequel avait menacé, le 29 janvier, de donner « *une deuxième leçon* » aux Vietnamiens au cas où ce pays ne renoncerait pas à ses « *provocations* » sur la frontière sino-vietnamienne. De tels engagements publics devraient, logiquement, déboucher sur une action militaire chinoise contre des positions vietnamiennes sur la frontière entre les deux pays. Dans une telle hypothèse, estime-t-on de source occidentale à Pékin, les opérations militaires seraient probablement massives mais limitées dans le temps. En 1979, lors d'une « *première leçon* » donnée par Pékin à Hanoï, la Chine avait engagé au moins 240 000 hommes dans un conflit qui s'était étalé sur un mois et s'était soldé par un demi-échec pour l'armée chinoise, dont les pertes avaient été très lourdes.

Il reste que Pékin n'avait sans doute pas exclu la possibilité de la chute du quartier général des Khmers rouges et que les Chinois auraient livré, ces derniers mois, d'importantes quantités d'armes à leurs protégés cambodgiens afin de renforcer leur implantation dans la chaîne des Cardamones, dans le sud-est du Cambodge, et de faire face à une interruption prolongée de leurs approvisionnements en armes et en matériel. La réaction de Pékin, dans les jours qui viennent, donnera la mesure du prix que les Vietnamiens devront payer pour avoir porté des coups sérieux à la résistance cambodgienne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



« Le gouvernement français ne tient pas ses promesses »

déclare le premier ministre du gouvernement de Phnom-Penh

« *Le gouvernement français semble dédaigner les relations avec nous. Il semble plutôt encourager les relations avec Sihanouk* », déclare le premier ministre du gouvernement de Phnom-Penh, M. Hun Sen, dans une interview accordée dans la capitale cambodgienne à M. Pierre Max, secrétaire général du mouvement Entraide tiers-monde, que ce dernier a communiquée à l'AFP.

M. Hun Sen reproche en particulier à M. Régis Debray, chargé de mission à l'Elysée, de parler « *d'une façon irréaliste, semblant nous forcer à accepter des professeurs de langue française et un centre culturel français sans contrepartie* ».

« *Cependant*, ajoute-t-il, *le gouvernement français, de son côté, m'avait promis que nous aurions l'autorisation d'installer à Paris un bureau d'information. Or le document qui devait nous parvenir en deux semaines n'est pas encore arrivé au bout de deux mois. Le gouvernement français ne tient pas ses promesses. Les dirigeants français ne sont pas réalistes.* »

« *Nous regrettons beaucoup le départ de M. Claude Cheysson* [ancien ministre des relations extérieures], poursuit M. Hun Sen. *Je ne l'ai rencontré qu'une seule fois, mais je peux dire que son analyse à lui est bonne. (...) Au contraire, il semble que M. Roland Dumas* [successeur de M. Cheysson] *et M. Régis Debray comprennent mieux Sihanouk que le problème du Kampuchéa.* »

Interrogé sur la situation à l'intérieur de son pays, M. Hun Sen déclare notamment : « *A l'intérieur, nous sommes maintenant en position de force. Depuis ma visite en Suède et en France, il y a eu l'offensive khméro-vietnamienne. Nos ennemis ont subi des revers. (...) En revanche, nous avons de graves difficultés sur le plan économique à cause des inondations et de la sécheresse. Nous n'avons pu réaliser que 80 % de notre plan, il manque 597 000 tonnes de riz.* »

هكذا من الاصل



DIPLOMATIE

APRÈS LA FRANCE

L'URSS décide de verser une contribution exceptionnelle à l'UNESCO

Les travaux du conseil exécutif de l'UNESCO, qui se poursuivent au siège parisien de l'Organisation jusqu'au samedi 16 février, sont dominés par la menace de nouveaux retraits, après celui des Etats-Unis. L'annonce fait par le Japon (*le Monde* du 15 février) de son intention de *« reconsidérer ses relations avec l'UNESCO »* si des réformes *« draconiennes »* ne sont pas réalisées dans le courant de l'année est prise très au sérieux par de nombreux délégués. Ce pays est en effet, désormais, le deuxième « contributeur » budgétaire : avec une cotisation dépassant légèrement 10 % du total des ressources de l'Organisation, il n'est devancé que par l'Union soviétique (12,41 %). Et il représente presque le double de pays comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne fédérale, qui ont, elles aussi, la première plus catégoriquement que la seconde, lancé un avertissement à la direction actuelle (la Chine, elle, a clairement laissé entendre qu'elle souhaitait le retour des Etats-Unis).

Certains Etats, il est vrai, ont au contraire annoncé qu'ils allaient verser une contribution supplémentaire exceptionnelle à l'UNESCO. C'est en particulier le cas de la France (*le Monde* du 15 février), et de l'URSS, qui feraient don de 2 millions de dollars chacune (environ 20 millions de francs). Cuba, mais aussi le Venezuela, le Mexique, l'Inde et le Pakistan, ont indiqué qu'ils feraient un « geste ». Ces contributions seront en général prélevées sur la somme que l'UNESCO devait rembourser aux Etats membres afin de compenser la hausse du dollar.

Si la « générosité » soviétique à l'égard de l'UNESCO était attendue, celle de la France, en revanche, a manifestement surpris les autres Occidentaux, dont plusieurs délégués avaient insisté sur le fait que les cotisations ne devaient en aucun cas être augmentées pour faire face au « manque à gagner » de quelque 43 millions de dollars provoqué par le retrait américain. On estimait généralement, en particulier chez les partenaires européens de la France, que cette crise pouvait offrir une chance d'obtenir enfin les réformes nécessaires, en fournissant aux démocraties un moyen de pression dont elles ne disposent pas, en raison de leur petit nombre, dans d'autres débats.

Les cinq pays scandinaves sont particulièrement actifs à cet égard, leur opinion publique respective étant traditionnellement fort vigilante en matière d'usage des fonds publics. Leurs souhaits correspondent à peu près à ceux du Japon, et aussi des Pays-Bas : l'UNESCO devrait, selon eux, non pas réduire uniformément le volume de toutes ses activités, mais concentrer celles-ci sur les seuls programmes qui ne donnent pas lieu à contestation, et répondent aux objectifs premiers de l'Organisation, comme l'alphabétisation du tiers-monde. Mais l'Union soviétique, les autres pays de l'Est et un certain nombre d'Etats africains et asiatiques, sont d'un point de vue opposé : ce seraient évidemment, dans une telle éventualité, les activités les plus « politiques » (nouvel ordre de l'information, désarmement, etc.) qui seraient touchées. Or ce sont probablement celles auxquelles le Kremlin tient le plus.

A l'occasion de ce débat sur les conséquences budgétaires du retrait américain se repose donc une nouvelle fois la double question de fond qui domine les réflexions sur l'avenir de l'Organisation depuis que le malaise est devenu patent : comment sauver l'UNESCO ?, mais aussi : Quelle UNESCO veut-on ?

BERNARD BRIGOULEIX.

Le président Reagan a renoncé à commémorer le 8 mai 1945 en République fédérale

De notre correspondant

Bonn. — Le président Reagan a renoncé à se trouver en Allemagne fédérale le 8 mai prochain, jour anniversaire de la capitulation allemande. La visite officielle qu'il doit effectuer en République fédérale après le sommet des pays industrialisés (du 2 mai au 4 mai, à Bonn) a été raccourcie de deux jours et programmée pour les 5 et 6 mai seulement. Une déclaration publiée jeudi 4 février par le ministère des affaires étrangères ouest-allemand explique que le président américain doit parler le 8 mai à Strasbourg devant le Parlement européen et rentrer plus tôt que prévu aux Etats-Unis. Aucune précision officielle n'a été fournie sur le programme du 7 mai. Selon le quotidien *Die Welt*, M. Reagan se rendrait ce jour-là à Madrid.

Ce changement de programme a suscité un certain embarras en RFA. Un haut responsable du gouvernement avait confirmé jeudi dernier encore, devant l'Association de la presse étrangère, que le président américain passerait la matinée du 8 mai à Bonn, et s'était félicité au passage de cette preuve d'amitié envers la République fédérale.

Il semble que les dirigeants ouest-allemands se soient en fait un peu trop précipités pour annoncer une visite officielle dont le détail n'avait pas encore été fixé. Or personne ne savait très bien quel caractère donner à la présence de M. Ronald Reagan en RFA, le 8 mai. Il n'a jamais été question, semble-t-il, de l'associer aux cérémonies strictement allemandes : réunion solennelle du Parlement et service œcuménique à la cathédrale de Cologne. La Maison Blanche avait renoncé de son côté, il y a plusieurs semaines, à une visite au camp de concentration de Dachau. *« J'espère que cette fois, dans le monde entier, la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale ne sera pas une fête de la victoire, un rappel des haines d'autrefois, mais que nous célébrerons le jour où la démocratie et la liberté ont commencé, le jour de l'amitié retrouvée entre les ennemis d'hier »*, avait déclaré fin janvier M. Ronald Reagan. Le risque était grand, dans ces conditions, de déclencher avec l'Union soviétique une surenchère que tout le monde en Europe de l'Ouest semblait vouloir éviter. Aucune formule satisfaisante n'a pu apparemment être trouvée.

HENRI DE BRESSON.

PROCHE-ORIENT

AU LIBAN DU SUD

« Bousculades » entre soldats français de la FINUL et militaires israéliens au cours d'une opération de « ratissage »

Jérusalem *(AFP, UPI)*. — Onze membres d'un commando qui tentait de s'infiltrer jeudi matin 14 février dans les lignes israéliennes près de la rivière Awali, au Liban du Sud, ont été tués et neuf autres faits prisonniers par l'armée israélienne ; aucun soldat israélien n'a été blessé durant cet accrochage, indique-t-on de source militaire israélienne. Les membres du commando — que l'on suppose être des Palestiniens prosyriens — transportaient de nombreuses armes automatiques et des munitions.

D'autre part, des *« bousculades »* entre militaires israéliens et soldats du contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) se sont produites jeudi après-midi au Liban du Sud, dans le village de Bourj-Rahal, près de Tyr, a indiqué le porte-parole de la FINUL.

Ces incidents se sont produits pendant une opération de « ratissage » menée par les forces israéliennes, au cours de laquelle une soixantaine de villageois ont été arrêtés dans cette localité chiite de deux mille trois cents habitants. Un villageois avait été tué jeudi matin dans ce village de plusieurs balles dans la tête dans des circonstances non encore élucidées.

Une dizaine de soldats français de la FINUL ont tenté de s'interposer au moment où les militaires israéliens tentaient de détruire une maison du village à l'aide d'un bulldozer. Trente soldats français sont ensuite arrivés en renfort. *« Le ton a monté et des bousculades se sont produites »*, a précisé M. Timor Goksel, porte-parole de la FINUL, en ajoutant que les militaires israéliens avaient finalement détruit la maison visée. M. Goksel n'a pas exclu le dépôt d'une plainte de la FINAL auprès des autorités israéliennes à la suite de cet incident.

L'opération menée à Bourj-Rahal est la deuxième de ce type lancée en moins de trois jours par l'armée israélienne contre un village chiite du secteur de Tyr. Mardi, des soldats israéliens avaient investi Toura, où deux habitations avaient été détruites et un habitant tué.

Yémen du Sud

Le chef de l'Etat abandonne la direction du gouvernement

Le chef de l'Etat sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohammed, a démissionné de la présidence du conseil des ministres et confié ce poste à M. Haider Abou Bakr El-Attas, ancien ministre de la construction. La décision du chef de l'Etat intervient trois jours après la nomination de l'ancien président sud-yéménite Abdelfatah Ismail comme secrétaire de la direction générale du comité central du Parti socialiste yéménite (PSY), au pouvoir à Aden.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Vice-premier ministre, M. Ali Abdouer Azzak Badid (*) ; *vice-premier ministre, ministre des pêches*, M. Yassine Saïd Noman ; *défense*, colonel Saleh Mosleh Kassem (*) ; *affaires étrangères*, M. Abdoulaziz El Dali (*) ; *travail et fonction publique*, M. Nasr Nasser Ali (*) ; *affaires régionales*, M. Ali Salem El Bidh ; *finances*, M. Mahmoud Saïd Madhi ; *culture et tourisme*, M. Rachid Mohamed Sabit (*) ; *éducation*, M. Hassan Ahmed El Sallami (*) ; *santé*, M. Abdallah Ahmed Bakir (*) ; *intérieur*, colonel Mohamed Abdallah El Botani (*) ; *affaires gouvernementales*, M. Abdallah Ahmed Ghanem (*) ; *agriculture et réforme agraire*, M. Mohamed Souliman Nasser (*) ; *justice et biens religieux*, M. Khaled Fadel Mansour (*) ; *commerce et approvisionnement*, M. Ahmed Abdallah El Fadhli (*) ; *plan*, M. Faraj Ghanem (*) ; *logement*, M. Mohamed Saïd Abdallah Mohsen (*) ; *industrie*, M. Abdallah Mohamed Aziz ; *communications*, M. Saleh Aboubaker ; *information*, M. Mohamed Abdoulkaoui ; *construction*, M. Fadel Mohsen Abdullah ; *énergie et minerais*, M. Abdoulkader Bagammal ; *ministres d'Etat ; sports*, M. Ahmed Mohamed El Katabi ; *affaires syndicales*, M. Mahmoud Abdallah Ochaich. — *(AFP, Reuter.)*

(*) Sans changement.

M. HENRI OURMET EST NOMMÉ REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FRANCE AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le *Journal officiel* de ce jeudi 14 février annonce la nomination de M. Henri Ourmet, jusqu'alors consul général à Milan, comme représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe.

[Né le 25 avril 1928, licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Ourmet a commencé sa carrière comme attaché de consulat à Palerme. Après un passage à l'administration centrale (affaires économiques, 1954-1957) et sa scolarité à l'ENA (1958-1960), il a été détaché auprès du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, avant d'être affecté à Washington (1961-1965), puis à Bonn (1965-1968). Revenu à l'administration centrale (Europe) en 1968, M. Ourmet s'est notamment occupé de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en 1974 et 1975, puis des organisations internationales (1976-1978). Il a ensuite été premier conseiller à Alger de 1978 à 1981, date à laquelle il a été nommé consul général à Milan.]

● *M. Jean-Bernard Raimond accrédité à Oulan-Bator.* — Le nouvel ambassadeur de France à Moscou, M. Jean-Bernard Raimond, a également été accrédité auprès des autorités mongoles, indique le *Journal officiel* du jeudi 14 février. La France avait fermé son ambassade d'Oulan-Bator en 1984, et son ambassadeur à Moscou — alors M. Claude Arnaud, — après s'être rendu sur place, avait commencé d'en suivre les dossiers.

[Nous avons publié la notice biographique de M. Raimond dans nos éditions datées du 10 janvier.]

● *Le chef de la diplomatie tunisienne à Paris.* — Le ministre des relations extérieures, M. Dumas, a reçu jeudi 14 février son homologue tunisien, M. Beji Caïd-Essebsi, de passage à Paris. M. Dumas vient d'effectuer une brève visite en Algérie et devait se rendre ce vendredi au Maroc, dans le cadre d'une prise de contact avec les pays du Maghreb qui doit le conduire ultérieurement en Tunisie.

Lisez LE MONDE diplomatique

Tout essai d'arme spatiale américaine mettra fin « définitivement » à la négociation entre Washington et Moscou

déclare un diplomate soviétique

Nations unies (Genève) *(AFP)*. — L'URSS cessera de discuter avec les Américains si ces derniers s'obstinent à développer jusqu'aux essais leur projet connu sous le nom de « guerre des étoiles », a déclaré, jeudi 14 février à Genève, M. Victor Israelyan, le représentant soviétique à la conférence de l'ONU sur le désarmement.

M. Israelyan a clairement affirmé devant la presse que les premiers essais relatifs à ce projet feraient *« sauter immédiatement et définitivement »* la négociation américano-soviétique qui doit s'ouvrir le 12 mars prochain à Genève. Prié de préciser à quel moment les Soviétiques estimeraient que la négociation n'a plus de sens, il a répondu : *« Au moment des essais. »*

Par ailleurs, un porte-parole du Pentagone a réaffirmé jeudi que Washington est favorable à une participation des pays d'Europe de l'Ouest à l'effort technologique impliqué par l'initiative de défense stratégique de M. Reagan, mais que le gouvernement américain n'en est encore qu'« à la phase de définition » de ses positions sur ce point. *« Nous en discuterons plus en détail dans les prochains mois »*, a déclaré le porte-parole.

D'autre part, l'URSS a déposé jeudi 14 février un nouveau projet d'accord à la conférence sur les réductions équilibrées des forces conventionnelles en Europe (MBFR) qui se poursuit à Vienne depuis 1973. Selon cette proposition, les forces terrestres soviétiques et américaines en Europe centrale seraient réduites dans le délai d'un an de 20 000 et 13 000 hommes respectivement. A l'issue de ces réductions, les autres pays parties à l'accord s'engageraient à ne pas augmenter leurs forces pendant toute la durée de l'accord à conclure, à savoir trois ans. La vérification du retrait américain et soviétique serait assurée par l'échange de listes, mais aussi par l'installation de *« trois ou quatre »* postes d'observation de chaque côté. Parallèlement, les négociations seraient reprises pour plafonner toutes les forces des deux alliances à un effectif de 900 000 hommes de chaque côté, dont 700 000 membres des forces terrestres.

Ces propositions ne semblent pas s'écarter sensiblement de celles que le pacte de Varsovie avait déposées le 18 février 1982, et confirmées en 1983. Il était déjà alors question du retrait de 13 000 soldats américains et de 20 000 soviétiques, du gel des autres forces et d'une négociation pour un plafond de 900 000 hommes. Les Occidentaux demandent, pour leur part, le retrait de 30 000 soviétiques et surtout un accord préalable sur l'inventaire des forces présentes aujourd'hui dans chaque camp : leurs estimations diffèrent en effet sensiblement de celles des Soviétiques et de leurs alliés.

La situation des droits de l'homme s'est améliorée dans plusieurs pays alliés de Washington

estime le département d'Etat

Washington *(AFP)*. — Le gouvernement américain estime que la situation des droits de l'homme s'est améliorée en 1984 dans de nombreux pays alliés des Etats-Unis et souvent critiqués à cet égard, tel que la Turquie, la Corée du Sud, les Philippines et le Salvador. Ce jugement est porté par le département d'Etat dans son volumineux rapport annuel sur la situation des droits de l'homme dans le monde, diffusé le mercredi 13 février.

Outre les dénonciations habituelles de la situation dans les pays communistes — en Union soviétique, la *« persécution »* des dissidents s'est accrue en 1984, dit le rapport, — le document souligne les *« progrès »* accomplis dans de nombreux pays alliés de Washington et souvent dénoncés dans le passé pour leur peu de respect des droits de l'homme.

Ainsi, en Asie, le document — rédigé avant le retour à Séoul du principal opposant, M. KiM Dae Jung — relève que le gouvernement de Corée du Sud a pris en 1984 *« des mesures positives, significatives, dans le domaine des droits de l'homme »*. Le rapport cite plusieurs amnisties d'étudiants contestataires, ainsi que le départ de la police des campus universitaires. De même, en ce qui concerne les Philippines, le département d'Etat souligne le sérieux de l'enquête judiciaire sur l'assassinat du chef de l'opposition, Benigno Aquino. Il affirme aussi que les élections législatives de mai 1984 ont été considérées *« par de nombreux Philippins comme un relatif succès »* quant à la liberté de la campagne.

Pour ce qui est de l'Amérique du Sud, le rapport se félicite de la démocratisation d'un nombre croissant de pays et cite notamment le cas de l'Argentine. Toutefois, au sujet du Chili, où le général Pinochet a instauré le 6 novembre dernier l'état de siège, le rapport révèle de *« nombreuses violations des droits de l'homme »* et estime que la torture des opposants par les forces de sécurité, notamment la centrale nationale de renseignements (CNI, police politique), *« est apparemment permise par le gouvernement »*. La Constitution chilienne de 1980 interdit l'usage de la torture, *« mais il n'y a pas de preuves spécifiques d'actions du gouvernement pour l'empêcher »*, ajoute le texte.

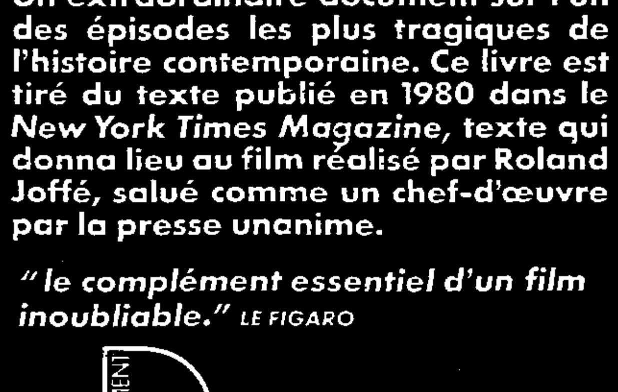
En Amérique centrale, le département d'Etat dénonce la situation au Nicaragua et mentionne les *« progrès substantiels »* accomplis au Salvador vers la démocratisation avec l'élection du président démocrate-chrétien, M. Napoleon Duarte. Les opération des « escadrons de la mort » (groupes clandestins d'extrême droite) ont très sensiblement décliné, selon le rapport, qui indique cependant que les *« droits de l'homme restent un problème fondamental au Salvador »*.

Au Nicaragua, le département d'Etat dénonce l'emprise croissante du parti au pouvoir, le Front sandiniste de libération nationale (FLSN), sur l'ensemble de la société. Le pouvoir *« utilise l'intimidation et restreint les droits de l'homme les plus élémentaires »* afin de consolider son assise, affirme le texte. Le rapport affirme que l'opposition n'a pu se faire entendre lors de la campagne pour les élections présidentielles et législatives du 4 novembre 1984. *« Les forces gouvernementales ont torturé et exécuté des personnes suspectes d'avoir aidé les « contras »* (guérilleros antisandinistes), dit encore le document.

Concernant un autre allié important des Etats-Unis, la Turquie, le rapport note *« Un bilan irrégulier, mais en progrès significatif »* pour l'année 1984. *« Le développement le plus significatif à cet égard »*, poursuit le document, *« a été la restauration cette année d'un régime parlementaire »*. *« Mais la pratique continue de la torture reste un important problème pour la Turquie »*, affirme le département d'Etat.

En Afrique, les conflits régionaux ont largement contribué à une détérioration de la situation des droits de l'homme, estime le département d'Etat, qui évoque de *« très nombreux cas de meurtres, disparitions, détentions illégales »*, notamment en Ouganda, en Ethiopie et au Soudan. L'Afrique du Sud a, pour sa part, eu recours *« de façon accrue »* à la répression en 1984, selon le rapport.

Au Proche-Orient, le rapport souligne une *« poursuite de l'amélioration »* de la situation des droits de l'homme en Egypte. Il mentionne *« toujours de graves violations en Iran, mais avec une certaine amélioration ces deux dernières années »*. Dans les territoires occupés par Israël, indique le rapport, *« les problèmes de droits de l'homme les plus significatifs viennent de la tension existant entre les autorités et la population arabe »*, ces problèmes ayant été *« exacerbés par les activités des colons juifs »*.

CHRISTOPHER HUDSON
LA DECHIRURE
(THE KILLING FIELDS)
CAMBODGE 1973-1979

Un extraordinaire document sur l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire contemporaine. Ce livre est tiré du texte publié en 1980 dans le *New York Times Magazine*, texte qui donna lieu au film réalisé par Roland Joffé, salué comme un chef-d'œuvre par la presse unanime.
"le complément essentiel d'un film inoubliable." LE FIGARO
DOCUMENT
PRESSES DE LA CITÉ



politique

L'accord RPR-UDF pour les élections cantonales

Le RPR et l'UDF ont annoncé jeudi 14 février que sur 1858 cantons renouvelables, 1211 font l'objet d'une candidature unique. Pour les autres cantons dans lesquels se dérouleront des primaires, les deux principaux partis d'opposition ont signé un *« code de bonne conduite »*. RPR et UDF s'engagent *« à ne se livrer à aucune polémique (...) à se désister automatiquement en faveur du candidat de l'opposition républicaine arrivé en tête au premier tour [et] à participer activement à la campagne du candidat de l'opposition au deuxième tour »*.

Dans le département du Bas-Rhin, les candidatures uniques seront nombreuses. Dans le Territoire de Belfort, en revanche, le RPR et l'UDF ont préféré des primaires pour *« ratisser plus large »*.

Ces deux exemples illustrent l'accord de l'opposition conclu à l'échelon national.

Toutefois celui-ci n'empêchera pas dans quelques cantons, le maintien de « francs-tireurs ».

Il est donc vraisemblable qu'aux primaires *« organisées »* s'ajouteront des primaires *« sauvages »*.

Un appel à sanctionner la politique de la gauche

Au terme de la réunion de leur comité de liaison, jeudi 14 février, le RPR et l'UDF ont publié la déclaration suivante à propos des élections cantonales des 10 et 17 mars :

« Les Françaises et les Français auront d'abord à choisir des administrateurs chargés d'assurer la gestion de leur département, collectivité locale dont le rôle est essentiel pour leur vie quotidienne. Mais il s'agira aussi pour les citoyens, à un an des élections législatives, de s'exprimer dans une consultation d'importance nationale sur la politique du gouvernement socialiste. Le pouvoir s'efforce, par une campagne de propagande, de dresser un bilan trompeur de quatre ans de gouvernement. Les Français, confrontés à leurs difficultés quotidiennes, savent que leur niveau de vie a baissé, que leur emploi est menacé et que leur sécurité est moins bien assurée.

» L'UDF et le RPR, comme ils l'ont fait à chaque élection depuis quatre ans, vont unis à la bataille. D'accord sur ces objectifs, d'accord pour gouverner ensemble demain, ils ont décidé de confirmer, à l'occasion de ces élections cantonales, leur stratégie d'union. A cet effet l'UDF et le RPR présentent, dans le plus grand nombre de cantons, des candidats uniques de l'opposition, ceci notamment lorsque le conseiller général de l'opposition est renouvelable. Pour l'UDF et le RPR l'union est une réalité : sur 1 856 cantons métropolitains renouvelables, 1 211 font l'objet d'une candidature unique, soit les deux tiers. Donc, à vingt exceptions près, la candidature unique pour les conseillers généraux qui se représentent. Dans les autres cantons, des primaires sont organisées d'un commun accord. Dans ce cas l'UDR et le RPR s'engagent :

» – A ne se livrer à aucune polémique entre formations de l'opposition ;

» – A se désister automatiquement en faveur du candidat de l'opposition républicaine arrivé en tête au premier tour ;

» – A participer activement à la campagne du candidat de l'opposition au deuxième tour. »

● *Division de l'opposition à Metz.* – M. Jean-Marie Rausch (UDF), sénateur de la Moselle, maire de Metz a retiré ses délégations à l'un de ses adjoints, M. Jacques Baillet (div. droite) pour avoir présenté sa candidature dans le canton de Metz-I, face à un autre adjoint, M. Pierre Ferrari, soutenu par l'UDF et le CDS. Pour M. Rausch, la candidature de M. Baillet *« ne peut servir que la gauche »*. Pour M. Baillet, la réaction du maire de Metz est une *« réaction de peur »* car *« il se rend compte que son candidat passe très mal au sein de la population du canton »*. Dans ce canton où le sortant, M. Daniel Delrez (PS) se représente, est également candidat, M. Roger Noël (RPR).

Edgar Faure
de l'Académie française

Mémoires

★
TOME 1

Avoir toujours raison
... c'est un grand tort

"Cet art "d'écrire à la diable pour l'immortalité", selon le mot de Chateaubriand sur Saint-Simon... fait entrer les Mémoires d'Edgar Faure, de plain-pied, dans notre patrimoine historique et littéraire."
ALAIN PEYREFITTE de l'Académie française "LE FIGARO"

"Edgar Faure, thaumaturge, réussit son plus grand miracle en dépoussiérant l'histoire de la IVe République."
HENRI AMOUROUX de l'Institut "LE FIGARO MAGAZINE"

★★
TOME 2

Si tel doit être
mon destin ce soir

"Ce livre est bien une "œuvre" écrite d'une plume qui lui permettrait de briguer, s'il n'y siégeait déjà, l'Académie française."
ANDRÉ FONTAINE "LE MONDE"

"Quelques pages de ce livre seront aussi indispensables à la compréhension de la IVe République que certaines de celles que Saint-Simon consacra à la monarchie absolue."
ROGER STÉPHANE "LIBERATION"

"Il faut lire ce second tome avec attention."
GEORGES SUFFERT "LE QUOTIDIEN DE PARIS"

"En comparaison de ces pages si claires, au rythme rapide, discrètement érudites et jamais ennuyeuses, comme les politiciens d'aujourd'hui écrivent mal."
JEAN DAVID "V.S.D."

PRIX LAFUE 1985
Plon

DANS LE BAS-RHIN

Le mariage de raison de la Majorité alsacienne

De notre correspondant

Strasbourg. – Deux questions dominaient jusqu'au début de ce mois la pré-campagne des cantonales dans le Bas-Rhin : l'équilibre favorable à l'UDF allait-il basculer au profit du RPR ? Et surtout, la gauche n'aurait-elle, après le scrutin, qu'un seul représentant au conseil général ?

Le premier point semble réglé : UDF et RPR sont tombés d'accord sur des candidats communs dans vingt et un des vingt-deux cantons renouvelables. Une seule « primaire » subsistera, dans le canton de Schirmeck. Les sortants – ou un dauphin de même étiquette – seront partout soutenus par les deux formations, regroupées souvent ici sous l'enseigne « Majorité alsacienne ».

Ce mariage de raison a été long à nouer : le RPR, remis d'une querelle interne longue de plusieurs années, espérait un rééquilibrage entre les deux composantes de l'opposition. Seuls sept élus RPR sont renouvelables, alors que l'UDF en expose dix. Surtout, le RPR aurait préféré aller seul au combat contre deux élus socialistes à Strasbourg, MM. Raymond Gruber et Jean Oehler.

Cette proposition, finalement écartée, a franchement indisposé l'UDF. Lors de sa convention départementale fin janvier, l'un de ses principaux élus, Me Marcel Rudloff (UDF-CDS), président du conseil régional, sénateur et maire de Strasbourg, avait fermement répondu : *« Nous sommes le pouvoir régional, local, départemental : c'est aux autres de dire s'ils sont avec nous, s'ils suivent nos idées, s'ils suivent les hommes qui les incarnent ! »*. Des propos qui n'ont pas facilité les négociations...

L'UDF, majoritaire dans l'assemblée départementale, l'est aussi au conseil régional. Elle tient Strasbourg, Hagueneau et Saverne. Elle a fait élire, il y a quinze mois, le benjamin du conseil général, M. Hervé Bussé (UDF-CDS) dans le canton de son père décédé, Strasbourg-8 (Neudorf) avec une confortable majorité dès le premier tour. L'accord cristallise donc l'équilibre actuel au sein du conseil, présidé par M. Daniel Hoeffel (UDF), ancien ministre de M. Giscard d'Estaing.

Les socialistes ont trois des quarante-quatre élus, tous trois renouvelables : MM. Alfred Muller (Schiltigheim), Jean Oehler (Strasbourg-6) et Raymond Gruber (Strasbourg-10). M. Jean-Jacques Felli, maire de Marmoutier (non-inscrit), avait rejoint leur groupe pendant quelque temps. Il a repris ses distances, gagnant pour l'instant sur les deux tableaux : le PS ne lui opposera personne, UDF et RPR lui ont accordé leur soutien.

La Majorité alsacienne ne cache pas son intention de *« bouter les socialistes hors de Strasbourg »*. Elle vise les cantons de M. Raymond Gruber, élu en 1979 avec quarante-trois voix d'avance dans une triangulaire RPR-UDF-PS au second tour, et de M. Oehler, député qui avait rassemblé 52,66 % des suffrages dans un quartier populaire qui a connu, depuis, une percée du Front national. Le partage des tâches assigne le premier combat à M. Alphonse Beck (UDF), le second – contre l'unique député PS du Bas-Rhin – à M. Ernest Rickert (RPR).

Le siège de M. Muller, à Schiltigheim, apparaît plus solide. Il a été réélu maire en mars 1983 avec 64,32 % des suffrages, et son canton, redécoupé en 1982, recouvre exactement son fief municipal. M. Jean-Charles Dahlet (RPR), candidat commun de l'opposition, a donc une rude tâche. Le paradoxe est que le très rocardien Alfred Muller est *« en congé »* du PS depuis l'affaire du synchroton. Cette position n'a pas de signification dans les statuts d parti, mais elle marque bien la distance prise par M. Müller avec le gouvernement dans ce débat qui a mobilisé l'Alsace. Un « congé » qui durera, dit M. Muller, *« tant que l'Alsace n'aura pas obtenu, dans l'affaire du synchrotron, un retour à la case départ, ou bien des projets rapides, précis, significatifs pour les chercheurs et les techniciens strabourgeois. »*

On ne peut écarter l'hypothèse qu'il soit seul élu de gauche après le scrutin dans l'assemblée départementale. Même si le PS espère beaucoup du canton Strasbourg-2 où le porte-parole de ses élus strasbourgeois, Me Jean-Jacques Gsell, affrontera le sortant UDF-CDS, M. Gilbert Jost – et où une montée de l'extrême droite pourrait modifier l'équilibre de 1979 : 47,5 % pour Me Gsell, 52,5 % pour M. Jost.

Deux inconnues enfin vont peser sur le scrutin : les écologistes, dont les scores sont traditionnellement consistants en Alsace, et l'extrême-droite, partagée ici entre le mouvement Alsace-renouveau, plus urbain, le PFN, et le Front national, présent dans les vingt deux cantons renouvelables.

JACQUES FORTIER.

TERRITOIRE DE BELFORT

Des primaires à droite pour « ratisser large »

De notre correspondant

Belfort. – Dès la mi-octobre, le PS a lancé la campagne des cantonales. Une campagne essentiellement axée sur la mise en valeur des réalisations départementales et destinée à montrer aux électeurs les enjeux locaux du scrutin de mars. Le PS n'entend pas s'engager dans un débat de politique générale, quand bien même les instances nationales le souhaiteraient. Il a reçu le soutien de la ville de Belfort : un numéro complet de la revue municipale a été consacré au département. M. Chevènement y souligne *« l'interdépendance ville-département »*.

L'ambition essentielle du PS est de conserver la majorité au conseil général (1). Pour cela il doit l'emporter dans quatre des huit cantons soumis à élection. Six ont pour élu sortant un socialiste, le septième est un fief de l'UDF, le huitième vient d'être créé.

Le PS ne compte pas l'emporter dans le canton Belfort-Est, qui a pour élu le docteur Jacques Bichet (PR). Il est sans illusion dans celui de Belfort-centre : le sortant, le docteur Lucien Couqueberg, député socialiste, ne se représente pas. En revanche, le nouveau canton d'Offemont devrait lui revenir sans difficulté.

Pour sa part l'opposition est convaincue qu'elle va bénéficier d'une véritable lame de fond. Elle a décidé de recourir à des primaires en raison de la concurrence du Front national (qui aux européennes a réussi un de ses meilleurs scores ici et devant l'impossibilité de faire entendre raison aux très nombreux candidats à la candidature.

Officiellement désireux de *« ratisser large »*, UDF et RPR, ont convenus de s'affronter dans chacun des cantons à l'exception de ceux de Belfort-Ouest, Belfort-Est et Offemont. Dans le premier de ces cantons, il s'agit de concentrer le tir sur le président du conseil général, M. Christian Proust (PS) et d'éviter que le candidat du Front national ne fasse le meilleur score de l'opposition. Dans le second il s'agit de laisser le champ libre à M. Bichet, seul élu sortant de l'opposition. Toutefois, on prête à M. Bernard Beauseigneur, ex-président départemental du RPR, suspendu pour un an du mouvement gaulliste, l'intention de faire acte de candidature contre le docteur Bichet. Ce qui ne serait pas sans déplaire au PS... Enfin, le nouveau canton, qui semble acquis d'avance au PS, n'a pas suscité de vocation... Le Front national devrait être présent dans la moitié des cantons, mais il se heurte à la difficulté de propulser sur l'avant-scène ses militants. Tactiquement, le PS souhaite un bon score du Front national pour jouer au second tour de l'effet repoussoir.

Non représenté au conseil général, le Parti communiste a attendu le début février pour présenter ses candidats. Aucun d'entre eux ne détient de mandat électoral. Le PC annonce une campagne très offensive.

PATRICE MALINA.

(1) Le conseil général est composé de 10 PS, 1 UDF-PR, 2 RPR, 1 Div. d.

Propos et débats

M. Lecanuet : le PCF procureur

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, écrit dans l'organe du CDS Démocratie moderne : « L'état-major du Parti communiste espère retrouver sa capacité électorale en faisant monter la contestation contre le pouvoir, pensant qu'il existe un créneau pour le mécontentement de gauche. » *Pour M. Lecanuet, la direction du PCF* « spécule sur le caractère inéluctable de la proportionnelle dès lors que le Parti communiste devient le principal procureur du Parti socialiste ». *M. Lecanuet remarque néanmoins que, si le scrutin reste* « largement majoritaire », *le PCF* « pourrait (...) se trouver prisonnier pour sauver au moins une partie de sa représentation parlementaire ». « Pourrait... *conclut M. Lecanuet,* sauf à choisir pour la gauche le cataclysme d'un effondrement parlementaire de tous les acteurs de l'ancienne union. »

M. Leroy : être seul ne signifie pas être condamné à l'isolement

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste, et directeur de l'Humanité, *écrit, dans* l'Humanité-Dimanche *du 15 février, au sujet du vingt-cinquième congrès de son parti :* « Etre seul ne signifie pas être condamné à l'isolement, quand des millions d'hommes et de femmes de ce pays, brutalement frappés par le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, la vie dure dans une société déshumanisée, sont inquiets, mécontents, parfois découragés. Ils s'interrogent. Ils cherchent les moyens d'en sortir. » *M. Leroy reproche aux commentateurs de n'avoir* « braqué leurs projecteurs que sur la réélection de trois membres du comité central qui avaient exprimé des désaccords avec la majorité du parti avant le congrès », *alors que l'important est que* « le choix fait par l'immense majorité des délégués au congrès *[soit]* sans ambiguïté ».

M. Toubon : effacer l'ardoise

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, estime, dans une interview publiée par l'hebdomadaire le Nouvel Economiste *du vendredi 15 février, qu'en cas de victoire aux élections législatives le RPR procédera à* « des allégements fiscaux de 40 milliards de francs dont 25 milliards pour les entreprises dès la première année » *et à la* « privatisation des banques ». « Nous ferons voter, *ajoute M. Toubon,* une loi-cadre fixant la méthode et le calendrier en deux étapes des dénationalisations : toutes les entreprises publiques prendront immédiatement un statut de droit privé (...). Ensuite, on procédera à la privatisation du capital des entreprises, mais de façon circonspecte. »

Au cours d'un meeting à Versailles, jeudi 14 février, M. Toubon a également indiqué que « la future majorité » *et* « le nouveau gouvernement » *devront* « opérer un redressement économique et social en continuant et même en accentuant l'effort de rigueur pour effacer l'ardoise (...) que nous auront laissée les socialistes ».

M. Toubon, qui a estimé que « le nouveau gaullisme se veut l'artisan de l'union de l'opposition », *a d'autre part indiqué, lors d'une « point » de presse, jeudi 14 février, que le RPR est* « très satisfait » *de l'accord RPR-UDF pour les élections cantonales.* « Cela signifie, *a ajouté M. Toubon,* qu'au premier tour (...) toute statistique prétendant mesurer le poids respectif des composantes de l'opposition (...) est naturellement vaine (...). La seule statistique valable est la statistique opposition. »

(Publicité)

QUELLE VOIE POUR L'ÉLECTRONIQUE EN BRETAGNE ?

DANS « LE PAYS BRETON » *(numéro de février)*.
UN ENTRETIEN avec M. du Castel,
Directeur national adjoint du C.N.E.T.

● Peut-on refuser de produire l'énergie nécessaire à l'industrie et réclamer des usines et des emplois au pays ? L'éditorial de JEAN LE LAGADEC : « Responsabilité et cohérence ».

● Cinq pages de nouvelles des cinq départements bretons ; le carnet, les recettes de cuisine, les livres; les noms en breton et leur signification, le gallo et ses adages, les nouvelles des amicales, la toponymie bretonne, l'exposition de peinture Cécile Ravellec à l'hôpital Broca (Paris 13e).

Vente en kiosque et dans les amicales. Abonnement, 19, rue du Départ, 75014 Paris.

LE PARTI COMMUNISTE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS LU !

PHILIPPE ROBRIEUX
LA SECTE
PLACE DU COLONEL FABIEN

79 F
Stock

مكرر من الاصل

هكذا من الاصل

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pasqua : Un soutien à ceux qui veulent rester dans la République

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, est arrivé, vendredi matin 15 février, en Nouvelle-Calédonie où il doit séjourner, en principe, quatre jours. Dans une brève déclaration faite à l'aéroport de La Tontouta, le sénateur des Hauts-de-Seine a indiqué qu'il était venu en Nouvelle-Calédonie *« d'abord en tant que membre du Sénat, rempart des libertés, pour apporter »*, son *« soutien à ceux qui veulent maintenir la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la République française et à tous les Calédoniens qui veulent rester Français »* mais aussi *« en tant que rapporteur de la commission de l'audiovisuel du Sénat, pour faire un rapport de contrôle et savoir comment fonctionne Radio-France outre-mer »*.

M. Pasqua a ensuite prononcé à la mairie de Nouméa, en fin d'après-midi, une allocution retransmise par haut-parleur sur la place des Cocotiers et suivie par plusieurs milliers de personnes. Le président du groupe RPR du Sénat a proposé que la crise soit dénouée en organisant, dans un délai d'un mois, un référendum posant à la population une seule question : *« Voulez-vous oui ou non rester Français ? »*

Pour sa part, le délégué du gouvernement dans le territoire, M. Edgard Pisani, a décidé le même jour, *« à titre expérimental »*, de reporter de deux heures le début du couvre-feu, à la demande des organisations professionnelles de l'hôtellerie et de la restauration : à partir de la nuit du vendredi 15 au samedi 16 février, le couvre-feu sera donc appliqué de 1 heure à 5 heures. Jeudi, M. Pisani s'était rendu à l'île des Pins où il avait participé à une réunion avec une trentaine de grands chefs coutumiers, consacrée essentiellement à la place des traditions mélanésiennes dans la vie publique.

De son côté, M. Ukeiwé a précisé qu'il répondra *« en temps opportun »* à l'invitation qu'il a reçue de M. Pisani. *« Nous n'avons pas encore décidé de l'heure et du lieu d'une éventuelle rencontre »*, a dit le président du gouvernement territorial. M. Ukeiwé a toutefois souhaité, une nouvelle fois, que M. Pisani *« dise publiquement qu'il fait disparaître le cadavre de l'indépendance qui nous sépare »*.

A Paris, le chef du mouvement Libération kanake socialiste (LKS), M. Nidoish Naisseline, a été reçu, jeudi, à sa demande, par M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, ainsi que par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a renouvelé sa demande de constitution d'une commission d'enquête sur les circonstances de l' *« assassinat »* d'Eloi Machoro et de son compagnon Marcel Nonnaro.

Radio-France Outre-mer : un morceau de choix

De notre correspondant

Nouméa. — Pour un ténor de l'opposition comme M. Pasqua, l'examen des structures d'une station de télévision comme RFO-Nouvelle-Calédonie constitue un morceau de choix. Nul doute que, fort des conclusions qu'il tirera de sa mission de contrôle et dont l'essentiel lui aura été donné par la majorité locale et par des membres de la station, le président du groupe RPR du Sénat détiendra de solides arguments pour crier à la manipulation de l'information. Des arguments que les maladresses de la direction locale et parisienne de RFO, alliées au dirigisme de l'administration, lui auront offerts sur un plateau.

Il est vrai que les conditions de travail des journalistes de télévision sont difficiles en Nouvelle-Calédonie. L'impact d'une station qui reste l'unique moyen d'information audiovisuelle dans un microcosme aussi passionné est démesuré. La pression est forte sur certains journalistes. Il y a très peu de temps encore, les journalistes de RFO étaient à la fois boycottés par le (FLNKS) Front de libération nationale kanake et socialiste et conspués lors des manifestations anti-indépendantistes. Les deux principales tendances politiques de Nouvelle-Calédonie dénonçaient en chœur la « désinformation », jugée colonialiste ou socialiste, suivant les opinions.

Côté indépendantiste, le contentieux avec RFO remonte, dit-on au FLNKS, au temps de l'ancienne majorité nationale, où les comptes rendus des activités des partis indépendantistes n'étaient pas traités de façon satisfaisante au gré des intéressés. Après 1981, la tendance s'est maintenue. Le Front indépendantiste avait alors décidé de boycotter RFO, limitant les contacts avec la station aux moments où ses membres parlaient en tant qu'élus.

De bonnes relations avec M. Pisani

Le mouvement s'inverse à l'arrivée de M. Pisani, en décembre dernier. Le délégué du gouvernement est alors accompagné par un membre du cabinet du ministre de l'intérieur qui rédige un premier rapport sur l'équipe de la station de radiodiffusion locale, dont l'objectivité avait été mise en doute par des membres de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Déjà venu sur place assister à la campagne des élections territoriales du mois de novembre, M. Jean-Pierre David, directeur de cabinet de M. René Mahé, le PDG de RFO, se rend en Nouvelle-Calédonie pour préparer le voyage du président de la société. Celui-ci arrive le 8 janvier à Nouméa. Il a deux objectifs : donner le « coup de balai » préconisé par l'administration et renouer le contact avec le FLNKS. Sur le premier point, son discours est clair : pas question de laisser apparaître vos idées, dit-il en substance au personnel de RFO, composé en grande partie de *« caldoches peu suspects de sympathie pour le FLNKS »*. On prête même à M. Mahé des allusions sur le *« sens de l'histoire »* en Nouvelle-Calédonie. Cette volonté de « neutralité » reçoit un bon accueil de la part de la direction de la station, qui va dès lors manifester un zèle certain.

Le rédacteur en chef arrivé en fin de contrat est remplacé par un journaliste de RFO, M. Jean-François Luciani, qui entretient avec le haut commissariat des rapports plus étroits. Les premiers temps, les réunions sont quotidiennes entre le nouveau rédacteur en chef de RFO et le secrétaire général du territoire, M. Christian Blanc, bras droit de M. Pisani. A la radio les journalistes les plus discutés sont affectés à des « spécialités » moins sensibles comme le sport ou le cinéma.

Avec le FLNKS, les relations sont rétablies, même si les journalistes chargés de couvrir des conférences de presse indépendantistes ont fort à faire avec l'inertie des équipes de tournage qui renâclent. Alors on assiste à de curieux manèges : un sujet tourné par TF 1 ou Antenne 2 en Nouvelle-Calédonie est envoyé par satellite en métropole, d'où il est réexpédié, toujours par satellite, vingt-quatre heures plus tard vers Nouméa dans le « paquet » qu'un délégué RFO reçoit de Paris. Un contrôle, effectué par la direction locale de la station, décide si l'on peut ou non diffuser tel ou tel reportage. Résultat : il circule aujourd'hui à Nouméa tout un jeu de vidéo-cassettes rassemblant des reportages réalisés dans l'île par les chaînes nationales, qui n'ont jamais été diffusés en Nouvelle-Calédonie.

Les autres programmes n'échappent pas à ce filtre rigoureux, résultant davantage du zèle de RFO que d'une censure de l'administration. Par exemple, le numéro d'« APOSTROPHES » (diffusé chaque semaine en Nouvelle-Calédonie) intitulé « Biographies », au cours duquel était notamment présenté le livre de Catherine Nay consacré à M. Mitterrand, n'est jamais passé sur RFO. Mais le filtrage n'est pas parfait. Le 10 février, au fil du Journal télévisé où le député RPR, M. Jacques Lafleur, lance son appel à enfreindre le couvre-feu, on diffuse aussi un reportage sur un ancien membre de la CIA qui expose complaisamment toutes les techniques de déstabilisation d'un pays alors que, dans la foulée, le compte rendu du congrès du FLNKS fait justement état de prochaines actions de *« déstabilisation des intérêts économiques »* du territoire... « Cette conjonction a suscité un certain émoi...

Les informations données à la radio font aussi l'objet d'une étroite surveillance. Plus aucun bulletin ne passe à l'antenne sans le visa préalable de la direction ou de la rédaction en chef : cela n'empêche pas de graves « bavures », comme celle commise par tel journaliste citant avec insistance l'Agence France-Presse à propos du FLNKS, et prêtant à l'auteur de la dépêche des informations que celui-ci n'avait pas écrites. La crise qu'a ainsi traversée RFO a tout de même eu l'avantage d'augmenter la quantité des informations diffusées. Aux trois journaux radio quotidiens s'ajoutent maintenant des « flashes ». De même le nombre des reportages télévisés a crû sensiblement.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LA POLÉMIQUE AUTOUR DU PASSÉ DE M. LE PEN

Le RPR ne veut pas « en faire un plat »...

Faisant part de l'« *inquiétude croissante* » que sucitent « *l'agressivité de l'extrême-droite, son arrogance, sa banalisation* », le bureau politique du PCF, dans une déclaration du 14 février, observe que « *l'hystérie anticommuniste* [est] *l'élément premier de la propagande pernicieuse de Le Pen, ce personnage trouble qui s'inscrit dans une longue lignée de démagogues sans scrupules que notre pays a connus à chaque période de difficulté, de crise* ». Le bureau politique s'en prend aux « *politiciens* » qui ont cru « *tirer profit de la recrudescence de l'extrême droite* », aux dirigeants RPR et UDF qui « *ont contribué à décerner un brevet d'honorabilité à Le Pen* », et à ceux qui, « *notamment à la télévision nationale, ont accordé une publicité éhontée à chaque fait et geste de Le Pen, ont perverti le débat politique au point de transformer en règles la caricature et la violence de ton, ont insuflé un anticommunisme permanent et fait le silence sur les leçons de l'histoire pour tenter (...) de remplacer* [antifascisme par anticommunisme] ». Pour le PCF, « *c'est l'aggravation de la crise qui rend possible la montée de l'extrême droite* ».

« *Pourquoi jeter l'opprobre*, a priori, *sur le Front national ?* », s'est demandé M. Bernard Pons, jeudi 14 février, à Montpellier. En effet : puisque pour l'ancien secrétaire général du RPR, il faut, au second tour des cantonales, « *tout faire pour que les forces de l'opposition, nationales et républicaines, battent partout les candidats qui soutiennent le pouvoir actuel* ».

L'acceptation par le RPR des voix du Front national, a été confirmée par M. Jacques Toubon, qui a donné, jeudi 14 février, la position « *définitive* » du parti de M. Chirac : « *Pas d'accord national avec le Front national et éventuellement dans les cantons les candidats feront ce qu'ils voudront.* » Le secrétaire général a ajouté : « *Il ne faut pas en faire un plat, et, au lieu de sans cesse interroger l'opposition sur quelques infinitésimales bavures à cet égard, on ferait mieux de demander au président de la République pourquoi, tout en faisant semblant d'attaquer le Front national, il l'autorise, par la modification du scrutin, à être représenté à la Chambre des députés.* »

Mieux vaut que le Front national « *fasse élire ses députés à la proportionnelle plutôt que de voir M. Le Pen apporter ses voix au RPR ou à l'UDF* », estime, en revanche, M. Guy Gennesseaux, président du Parti démocrate français. Il préfère « *voir ce même Jean-Marie Le Pen exprimer ses théories plutôt à l'Assemblée nationale que de le voir dans la rue* ».

Dans la rue, s'expriment aussi ceux qui sont hostiles au Front national. Ainsi, à Arles, un millier de manifestants parmi lesquels M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Élysée, ont protesté, jeudi, contre la venue, le vendredi 15 février, de M. Le Pen. Une manifestation analogue avait eu lieu la veille, sans incident, à Amiens, où M. Le Pen tenait une réunion publique. Devant un millier de personnes, le président du Front national a affirmé « *n'avoir jamais reçu autant d'adhésions ou de témoignages de soutien que ces trois derniers jours* ». Il a pris à parti *Libération* (qui a publié cinq témoignages l'accusant de s'être livré à des tortures à Alger il y a dix-huit ans), traitant ce quotidien d'« *organe de la pègre, de l'homosexualité et du terrorisme* [qui] *utilise un procédé vieux comme le monde, la calomnie* ». M. Le Pen a ajouté : « *S'il y a des gens qui veulent parler de la guerre d'Algérie, je citerai les familles des soixante mille soldats français tombés et les harkis que l'on a trahis.* »

De son côté, l'Union nationale des parachutistes, qui critique la « *campagne* » concernant M. Le Pen, s'est déclarée « *prête à dévoiler certains modes de terrorisme mis en œuvre comme moyens de subjuguer les masses et déstabiliser les Etats et dont la dernière manifestation est,* selon elle, *l'assassinat du général Audran* ».

Persuadé que « *l'affaire Le Pen arrange les socialistes* », M. Toubon a souhaité, sur TF 1, qu'on en finisse « *avec des querelles historiques dont on n'a pas besoin* ».

La présence de M. Le Pen à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg donne aussi à la polémique une dimension moins hexagonale. Ainsi le groupe des droites européennes a protesté jeudi soir, 14 février, contre les accusations lancées contre son président, M. Le Pen, par plusieurs parlementaires européens (*le Monde* du 15 février). Dans une lettre ouverte adressée à M. Pierre Pflimlin, président de l'Assemblée, les membres de ce groupe dénoncent ceux de leurs collègues qui font « *mine de confondre campagne de presse diffamatoire et jugement rendu par un tribunal compétent* ». Ils ajoutent que ces attaques « *visent également à discréditer l'armée française* ». Quant à M. Olivier d'Ormesson, il s'est voulu menaçant, dans l'hémicycle, en assurant que les socialistes français étaient « *mal placés* » pour lancer de telles accusations et que « *la réponse serait à la hauteur de leur félonie* ».

A. CH.

DE 1983 A 1984

La délinquance constatée a augmenté à Dreux

Selon les statistiques établies à partir de l'activité de la police urbaine de Dreux (Eure-et-Loir), la ville où fut scellée en 1983 la première alliance électorale entre l'opposition et le Front national a connu, entre 1983 et 1984, une forte augmentation de la délinquance.

Elle atteint + 55 % si l'on ne tient pas compte des chèques sans provision, + 33 % si on inclu ceux-ci, + 187 % pour les seuls cambriolages d'habitations, + 135 % pour les vols à la roulotte. Les vols à l'étalage sont passés de 76 à 156, les vols à la roulotte de 437 à 1 028, les vols de cycles de 239 à 329, les cambriolages d'habitations de 93 à 267, les escroqueries de 64 à 135, tandis qu'inversement les délits de non conformité avec la réglementation concernant les étrangers sont restés stables : 5 cas en 1983, 6 en 1984.

Le taux d'élucidation des cas de délinquance constatés a, de plus, régressé passant de 26 % à 19 %. Il faut souligner que les effectifs du commissariat de Dreux ont été plus élevés en 1984 qu'en 1983 et qu'a été créée une police municipale alors que la municipalité s'est refusée à instituer un Conseil communal de prévention de la délinquance.

M. Charzat (PS) : sortir de la crise aidera à vaincre les idées du Front national

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, a présenté, jeudi 14 février, une brochure intitulée *Voyage à l'intérieur du Front national*. Cette brochure a été réalisée par l'association Identités-égalité, créée en 1983 à l'initiative de socialistes du vingtième arrondissement, dont M. Charzat est député (30e circonscription). M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, siège au conseil d'arrondissement du vingtième.

M. Charzat a confirmé (*le Monde* du 15 février) que les socialistes n'entendent pas mener de campagne *ad hominem* à l'encontre de M. Le Pen. « *Nous ne voulons surtout pas en faire un martyr ou un boucémissaire,* a-t-il dit, *mais dénoncer son passé et ses liens avec un microcosme et une idéologie qui s'apparente au pétainisme. Il n'est jamais bon de s'en prendre à une personne, mais à ce qu'il représente et aux idées qu'il flatte* » (1).

La personne de M. Le Pen, « *contre laquelle nous n'avons rien* », préoccupe moins les socialistes que « *la progression indiscutable des thèmes du Front national sur l'immigration et l'insécurité* ». Pour M. Charzat, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a constaté, lundi 11 février lors de l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité », « *la nécessité de mener plus fortement campagne qu'auparavant contre les thèmes du Front national* ». Dans cet esprit, M. Charzat a indiqué que le bureau exécutif du PS a décidé « *d'élaborer des documents d'information sur le Front national, destinés notamment à éclairer la jeunesse.* ».

Pour M. Charzat, les réponses à apporter à l'émergence du Front national sont « *globales et à long terme* ». Elles passent par la sortie de la crise et la création « *d'une nouvelle espérance et d'un nouveau civisme* ».

(1) Cette position n'est pas contradictoire avec la déclaration de M. Poperen à Antenne 2, contrairement à ce qu'une erreur nous a fait écrire dans nos éditions datées 15 février.

M. FISZBIN VEUT MENER CAMPAGNE POUR LE P.S. SANS Y ADHÉRER

M. Henri Fiszbin, ancien dirigeant du PCF et actuel président de Rencontres communistes, a, le mardi 12 février, tiré les conséquences du vingt-cinquième congrès de son ancien parti. Il pense que non seulement la crise du PCF « *continuera à se développer* » mais que « *toutes les conditions de son aggravation brutale sont rassemblées* ». Il fait remarquer que si des « *rénovateurs ont pu s'exprimer* » ils n'ont pu empêcher l'actuelle direction de « *gagner le congrès* », le maintien de trois contestataires au comité central ne devant pas entraver, d'après sa propre expérience, la « *remise au pas* » des fédérations critiques.

« *Si la volonté des militants avait pu s'exprimer librement, il est probable que la direction aurait été battue, mais l'orientation n'aurait guère été différente de celle que le congrès vient d'adopter* », a affirmé M. Fiszbin. Il a en effet expliqué que, concrètement, « *la plus grande partie des communistes unitaires se sont trouvés (...) éloignés de tout rôle actif dans le PC* ». Ceux qui y sont restés sont des « *sectaires* » qui, s'ils apprécient la ligne du vingt-cinquième congrès comme « *une revanche* », n'en « *excusent pas pour autant la direction qu'ils jugent incompétente et responsable des malheurs du parti* ».

Considérant que le PCF parie maintenant sur une défaite de la gauche, M. Fiszbin affirme que, pour que « *l'union de la gauche redémarre* », il faut « *disputer au PC l'électorat communiste* » et mener « *une campagne communiste* » pour le vote PS en 1986, sans adhérer à ce parti.

Le PS et le PCF

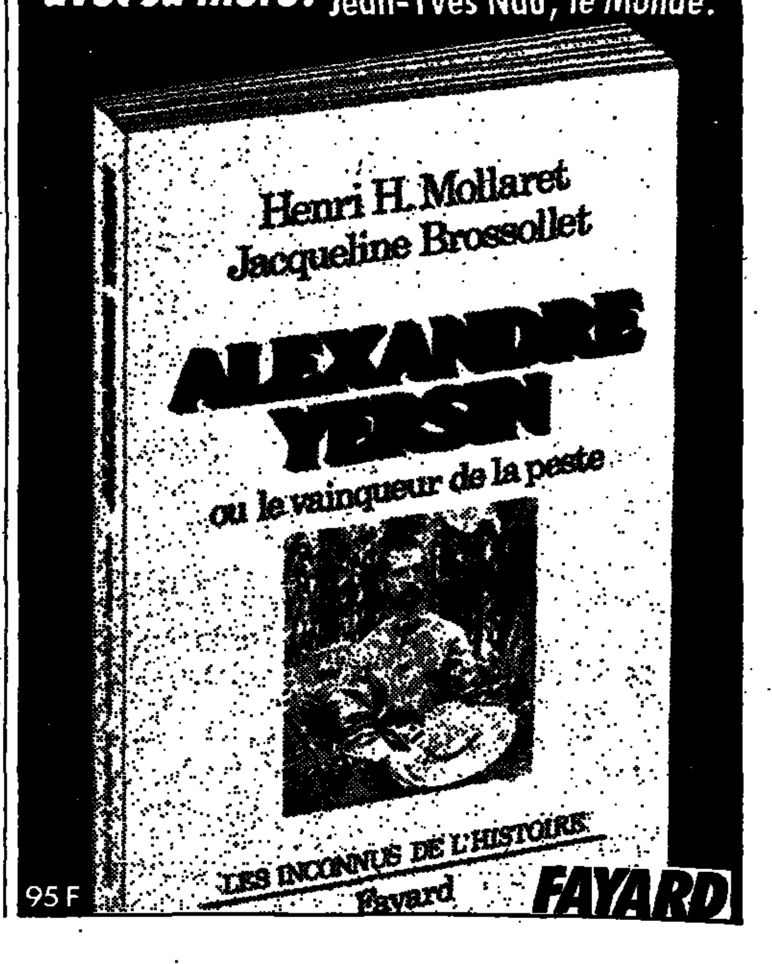
« LA MAIN TENDUE »

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 13 février, a entendu un exposé de la délégation socialiste au vingt-cinquième congrès du PCF. M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des relations extérieures, et qui, à ce titre, conduisait la délégation, a estimé que la ligne choisie par la direction du PCF n'empêchait vraisemblablement pas bon nombre d'électeurs et même de militants communistes de rester unitaires. Les socialistes, eux, continuent sur la même voie et conservent l'attitude de « *la main tendue* ».

M. Pierre Brana, membre du secrétariat national du PS chargé des droits de l'homme, qui faisait, lui aussi, partie de la délégation, a tenté d'analyser le comportement des délégués pendant le congrès. Il a émis l'hypothèse d'une classification des communistes en trois catégories : ceux qui suivent la ligne de rupture de la direction ; les « *rénovateurs* », dont un noyau important est favorable à l'union ; mais aussi une troisième catégorie, les communistes « *majoritaires* », mais qui, tout en critiquant le PS, estiment qu'il faudra bien trouver un compromis.

● *Nouvelle démission du maire de Romorantin.* — M. Jacques Thyraud (UDF-PR), sénateur de Loir-et-Cher, mis en minorité lors de la présentation du budget primitif de Romorantin, s'est démis de ses fonctions de maire. La décision de sept de ses colistiers de se démettre à leur tour de leur mandat doit provoquer une élection générale. M. Thyraud avait été réélu, en octobre dernier, après avoir démissionné, le 25 septembre, en raison d'un désaccord qui l'opposait à son premier adjoint, M. Pierre Torset (UDF, soutenu par le CDS), qui s'était présenté sans succès, trois mois auparavant, à une cantonale partielle contre M. Thyraud.

A la différence de Pasteur, Calmette, Guérin ou Koch, Yersin est aujourd'hui quasiment oublié, faute sans doute de ne jamais avoir joué des coudes pour la photo de la postérité. C'est pourtant lui, cet homme secret, étrange autant qu'inaccessible, qui, en quelques jours, découvrit pour la première fois, durant l'année 1894, l'agent microscopique responsable de la peste. C'est la vie de cet inconnu, orphelin de père, que proposent deux spécialistes de la peste grâce notamment, à la correspondance inédite qu'a entretenue Yersin avec sa mère. Jean-Yves Nau, *le Monde*.





société

JUSTICE

SELON LES NOUVELLES EXPERTISES EN ÉCRITURE

M. Bernard Laroche ne serait pas l'auteur des lettres anonymes adressées à la famille de Grégory

De notre correspondante

Epinal. — Selon les experts en écriture commis dans l'affaire de Grégory Villemin, quatre ans et demi, retrouvé noyé, pieds et poings liés, dans la Vologne, le 16 octobre dernier, M. Bernard Laroche n'est pas le « corbeau » qui a écrit les lettres anonymes à la famille de l'enfant. Cette déclaration a été faite, jeudi 14 février en fin de matinée (*nos dernières éditions du 15 février*), par l'un des avocats de la défense, Mᵉ Gérard Welzer, qui venait de rencontrer le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert. Interrogé sur cette information, celui-ci a refusé de la confirmer ou de la démentir.

Il semble pourtant que M. Jean-Michel Lambert a pris connaissance dès jeudi des premières conclusions des deux experts parisiens, M. Bucquet et Mᵐᵉ de Ricci qui, le 24 janvier dernier, ont soumis à une nouvelle dictée neuf membres de la famille de Grégory.

En attendant le rapport définitif d'expertise qui ne sera vraisemblablement pas communiqué avant une semaine, on s'achemine, semble-t-il, vers une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Bernard Laroche, que le juge d'instruction avait fait remettre en liberté, le 4 février, après trois mois de prison. Toutefois, aucun délai n'est juridiquement imposé au juge.

Il est d'autre part probable que l'enquête menée jusqu'à présent par la gendarmerie sera confiée dès le lundi 18 février au service régional de la police judiciaire de Nancy.

C. C.

Le paradoxe des graphologues

Quatre mois, jour pour jour, ont passé depuis ce mardi 16 octobre où le corps de Grégory Villemin, quatre ans et demi, est repêché dans la Vologne, *face à l'église* de Docelles (Vosges). Il est 21 h 30. En fin d'après-midi, à 17 heures, l'enfant *jouait devant la maison* de ses parents à Lépanges-sur-Vologne, 6 kilomètres plus haut dans la vallée. Sa mère l'avait pris chez la gardienne, après l'école. A 17 h 26, une voix anonyme avait annoncé par téléphone à Michel Villemin, l'oncle de Grégory : *« Je me suis vengé. J'ai pris le fils du « chef ». Je l'ai mis dans la Vologne. »*

Une habitante de Docelles affirmera avoir vu, vers 17 h 30, flotter une masse bleue, — bleue comme l'anorak de l'enfant — qu'elle a prise pour un sac de poubelle. Quand le corps est retiré, près du glacis où il s'est accroché, les chevilles et les poignets de l'enfant sont ligotés, sans être serrés ; le visage ne porte trace ni de sévices ni de frayeur. On apprendra par la suite qu'une lettre a été déposée le jour même, avant 17 h 15, à la poste de Lépanges. Adressée aux parents de Grégory, elle confirme le crime d'une écriture anonyme : *« Te voilà content avec ton pognon. Ton fils est mort. Je me suis vengé. »*

Vingt fois ces horaires seront examinés à la loupe. Le temps est court, très court, entre la disparition de Grégory et le moment où l'ombre bleue est aperçue à la dérive sur la rivière. Et ces appels, ces lettres sans signature, qui ressuscitent le spectre d'un « corbeau », assaillant Jean-Marie et Christine, les parents de Grégory, comme il l'avait fait quelques années auparavant. Au lendemain du drame, le père de la victime déclare sans ambages : *« Je connais l'assassin. »*. D'emblée, les gendarmes chargés de l'enquête orientent leurs investigations vers la famille Villemin. Une famille plus que nombreuse, aux ramifications multiples, qui se donne parfois des airs de « clan ». Une famille où, inévitablement, de vieilles histoires circulent, et où d'anciennes rancœurs persistent.

Les gendarmes visitent, convoquent, auditionnent ; leurs Estafette sillonent la vallée. Mués en maîtres d'école, ils dictent un texte, celui de la lettre anonyme postée à Lépanges, aux fins d'expertises graphologiques. Ils se dépensent et s'activent. Trop, murmureront certains, qui reprocheront aux gendarmes d'accorder plus d'importance aux éléments psychologiques qu'aux indices matériels. Près de deux cents personnes sont interrogées ; plus de cent sont soumises à l'épreuve de la dictée. Pourtant, l'enquête semble piétiner.

L'affaire est sur le point de prendre un tour politique. Le 5 novembre, elle donne l'occasion à M. Raymond Barre, *invité* de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, de se déclarer favorable au rétablissement de la peine de mort.

Un coupable

Ce même jour, les enquêteurs, l'opinion, la presse, croient tenir, sinon LE, du moins UN coupable. Le juge d'instruction d'Epinal, M. Jean-Michel Lambert, inculpe d'assassinat M. Bernard Laroche, vingt-neuf ans, cousin germain du père de Grégory. Le magistrat a pris sa décision après avoir entendu la belle-sœur de M. Laroche, une adolescente de quinze ans, Muriel Bolle, dont le témoignage a été recueilli par les gendarmes. Muriel accuse son beau-frère d'être l'assassin ; elle l'a accompagné en voiture, à Lépanges puis à Docelles. M. Bernard Laroche est incarcéré à la prison Charles-III de Nancy.

Il y restera trois mois. A deux reprises, le juge d'instruction et la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy refuseront sa mise en liberté réclamée par ses trois avocats, Mᵉˢ Paul Prompt, Gérard Welzer et Mario Stasi. Dès le 7 novembre pourtant, Muriel s'est rétractée : les gendarmes lui auraient forcé la main, lui disant que Laroche avait tout avoué et que, si elle ne l'accusait pas, elle irait en « maison de correction ». Si bien que le 24 janvier, M. Bernard Laroche dépose, de sa cellule, une plainte contre les gendarmes pour faux, usage de faux et subornation de témoin.

Cinq jours plus tard, au cours d'une confrontation avec les gendarmes, Muriel confirme sa seconde version, celle qui disculpe M. Bernard Laroche ; un gendarme reconnaît avoir « préparé » le dessin où Muriel a indiqué l'itinéraire emprunté en voiture par Bernard Laroche, son fils Sébastien, quatre ans et demi, et Muriel, l'après-midi du 16 octobre. Le juge d'instruction établit que les témoignages du chauffeur du car scolaire que prend habituellement Muriel et de quatre lycéennes sont entachés d'erreurs : tous avaient affirmé que l'adolescente était absente du car au moment du drame. Les enquêteurs en avaient conclu que, n'étant pas dans le car, elle ne pouvait être qu'avec M. Bernard Laroche, donc à Lépanges et à Docelles, où on a retrouvé le corps de Grégory. Ces témoignages s'effondrent. Le 4 février, le juge d'instruction rend la liberté à M. Bernard Laroche.

Mais il maintient l'inculpation. Pour décider d'un non-lieu en faveur de l'inculpé, le juge Lambert s'appuiera, sans doute, sur les nouvelles *expertises d'écriture*. Après tant de flottements, d'impasses, de pistes fermées sitôt ouvertes, après l'*emprisonnement, quatre mois* durant, d'un homme écroué sur faux témoignages, peut-être attend-on trop d'un rapport d'experts graphologues. N'y a-t-il pas quelque paradoxe à confier aux techniciens de l'écriture un pouvoir qu'on a trouvé excessif entre les mains d'un juge d'instruction ?

CHARLES VIAL.

Au Conseil d'Etat

LE RECOURS DE M. DEBIZET CONTRE LA DISSOLUTION DU SAC EST REJETÉ

Le Conseil d'Etat a rejeté, le 13 février, le pourvoi formé par M. Pierre Debizet contre le décret du 3 août 1982 portant dissolution du Service d'action civique (SAC). En réponse à l'argumentation du requérant, secrétaire général de l'organisation dissoute, le Conseil d'Etat a, tout d'abord, jugé que le garde des sceaux n'avait pas à contresigner le décret dès lors qu'il n'était pas, à la différence du ministre de l'intérieur, responsable de son application au sens des articles 13 et 19 de la Constitution.

Il a, en outre, reconnu que le décret attaqué trouvait sa base légale dans les dispositions de l'article premier, alinéa 2 de la loi du 10 janvier 1936, qui permettent au gouvernement de dissoudre les *« groupes de combat ou milices privées »* (qui avaient servi en leur temps contre le mouvement des Croix de feu). Il a, en effet, considéré que, en raison de ses activités, de sa forme et de son organisation, le SAC tombait sous le coup de ces dispositions. Il semble que, pour porter cette appréciation, le Conseil d'Etat ait essentiellement retenu le caractère hiérarchique, discipliné et semi-clandestin de l'organisation, lequel se marquait notamment dans ses méthodes de recrutement. De fait, depuis 1969, le SAC s'était donné pour objectif, de l'aveu même de M. Debizet, la *« lutte contre la subversion »*.

LA MISE EN LIBERTÉ DE MEMBRES PRÉSUMÉS DU GAL

La Cour de cassation a annulé les décisions de la cour d'appel de Pau

La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé, le 22 janvier 1985, la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau du 21 juin 1984 qui remettait en cause toute la procédure engagée par le parquet de Bayonne au printemps 1984 contre dix membres présumés du Groupe anti-terroriste de libération (GAL), connu pour ses attentats contre des réfugiés basques espagnols en France.

Dans un premier temps, la découverte d'une voiture suspecte sur un parking de Biarritz avait permis au juge d'instruction de Bayonne d'inculper, en avril 1984, deux personnes *« de recel de voitures volées »* et *« de détention et de transport d'armes »*. Ensuite, après une commission rogatoire au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Bordeaux, huit autres personnes avaient été inculpées *« d'association de malfaiteurs »* et écrouées.

La plupart de ces suspects étaient connus du SRPJ. Deux d'entre eux avaient déjà été condamnés pour attaques à main armée et d'autres pour proxénétisme. C'est le cas notamment de Mohammed Khiar, qui avait déjà été interpellé à l'occasion d'attentats commis avant 1980 par les bataillons basques-espagnols, ancêtres du GAL, avant de bénéficier alors d'un non-lieu.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau avait libéré, dès avril, pour vice de procédure, huit des dix inculpés et elle classait le dossier le 21 juin en mettant en liberté les deux derniers suspects. La chambre d'accusation avait jugé notamment que la commission rogatoire du juge d'instruction était illégale pour *« détournement de pouvoir »*. Après la cassation, le 22 janvier 1985, de l'arrêt sur recours du parquet général du tribunal de Bayonne, l'ensemble de cette affaire devrait être renvoyée devant une autre chambre d'accusation, probablement à Montpellier.

Des différends ont souvent opposé la cour d'appel de Pau et le parquet de Bayonne dans la recherche des responsables des attentats perpétrés par le GAL. Cette décision de la Cour de cassation fait droit à la demande du parquet de Bayonne.

Un autre dossier, celui de la libération, le 28 novembre 1984 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau de Jean-Philippe Labade, arrêté le 15 juin 1984, après l'explosion d'une motocyclette piégée, qui avait causé la mort d'un réfugié basque, devrait être jugé prochainement par la Cour de cassation.

● *Des malfaiteurs à postiches dévalisent une banque de Lille.* — Le visage dissimulé par des postiches, cinq à sept malfaiteurs ont vidé la caisse et pillé une vingtaine des coffres d'une agence lilloise de la BNP, le jeudi 14 février en début d'après-midi. Selon un scénario désormais habituel, une partie des inconnus, qui s'étaient présentés à la banque à 13 heures 30, heure d'ouverture, ont tenu en respect clients et employés au fur et à mesure de leur arrivée, tandis que leurs complices s'attaquaient aux coffres.

Flagrants délits à Paris : une augmentation inquiétante

estime le Syndicat de la magistrature

Paris est *« un tribunal d'exception »*, accuse le Syndicat de la magistrature (gauche). Exceptionnel il l'est, c'est vrai, par sa taille, qui fait de lui la plus grosse juridiction d'Europe occidentale. Mais il est exceptionnel aussi par les mauvaises habitudes qui, peut-être en raison de ce gigantisme, y ont été prises.

Le Syndicat de la magistrature s'en était déjà inquiété en 1977. Mais, *« après quatre ans de pouvoir de droite et quatre ans de pouvoir de gauche, rien n'a changé »*, a constaté, jeudi 14 février au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Jean-Paul Jean, secrétaire général. Les accusations du Syndicat visent la justice pénale, la politique décidée par M. Michel Jéol, procureur de la République et... adhérent, souvent critiqué, du Syndicat. Cette politique a eu pour résultat de gonfler le nombre des délinquants qui comparaissent en flagrant délit devant la vingt-troisième chambre correctionnelle. Cette procédure rapide, dite de comparution immédiate, n'a pas cependant que des inconvénients. Au lieu d'être traduits devant un juge d'instruction dont les investigations durent souvent de longs mois, les prévenus sont fixés sans délai sur leur sort. Le choix entre la voie longue (l'instruction) et la voie courte (la comparution immédiate) n'a cessé d'alimenter, ces dernières années, la polémique. M. Alain Peyrefitte était favorable à la seconde formule et fut vertement critiqué par la gauche lorsque, garde des sceaux, il la facilita. A l'époque de la loi « Sécurité et liberté », les socialistes tenaient cette procédure rapide pour synonyme de justice expéditive. C'est pourquoi M. Robert Badinter, ministre de la justice, entreprit de la limiter aux cas les plus... flagrants. Aujourd'hui, la comparution immédiate n'est possible que si le malfaiteur a été pris sur le fait et s'il encourt cinq ans d'emprisonnement au maximum.

Cela n'empêche pas M. Jean-Pierre Deschamps, secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature, d'affirmer qu'à Paris *« même les braqueurs sont déférés aux flags »*, et de regretter que la vingt-troisième chambre correctionnelle ait, aujourd'hui, à juger jusqu'à cinquante affaires par jour contre une vingtaine auparavant.

Drogue et cambriolages

Le parquet de Paris assume sans complexe ce changement d'orientation. La multiplication des dossiers transmis aux « flags » est due, pour une large part, à la sévérité dont les policiers parisiens font désormais preuve à l'encontre des drogués et des petits revendeurs, explique-t-on au Palais de justice. En donnant l'ordre de les traquer sans faiblesse, le parquet aurait fait chuter spectaculairement le nombre de cambriolages qu'ils commettent pour se réapprovisionner.

L'autre cause du régime excessif auquel est soumise la « vingt-troisième » tient à la volonté de M. Jéol de limiter, autant que faire se peut, les dossiers transmis au juge d'instruction. Combinée avec la nouvelle procédure de placement en détention provisoire entrée en vigueur le 1ᵉʳ janvier 1985, cette politique devrait entraîner, à terme, une diminution souhaitée par M. Badinter, du nombre des prévenus, c'est-à-dire des détenus en attente d'un jugement définitif.

Pour l'instant, cette diminution n'est pas spectaculaire. Il y avait 43422 détenus dans les prisons le 1ᵉʳ février, dont 22220 prévenus, soit une proportion de 51,17 % *(lire d'autre part)*. Se référant au pourcentage du 1ᵉʳ janvier (51,33), la chancellerie y voit *« un léger tassement qui demande à être confirmé »*. Le Syndicat de la magistrature est moins optimiste. Pour lui, les derniers chiffres n'ont *« aucune signification »*, en raison en particulier de la vague de froid de janvier qui aurait découragé les ardeurs de beaucoup de malfaiteurs.

Malgré tout, le Syndicat estime *« largement positive »* la nouvelle loi sur la détention provisoire qui a institué un débat obligatoire, dans le cabinet du juge d'instruction, entre l'avocat de l'inculpé et le substitut du procureur. Mais il critique les *« effets pervers »* de cette loi, qui, à Paris, a entraîné un renouveau des « flags » tant décriés à l'époque où la droite était au pouvoir.

BERTRAND LE GENDRE.

Population record dans les prisons françaises

Le nombre de détenus dans les prisons françaises a de nouveau augmenté en janvier 1985, passant de 42 943 au début de l'année au chiffre record de 43 422 début février, soit une progression de 1,1 %. Sur ce total, le nombre des prévenus, c'est-à-dire des détenus en attente d'un jugement, s'élève à 22.220.

Le ministère de la justice souligne, à cet égard, que la proportion des prévenus dans l'ensemble des détenus est en très légère régression (51,17 % en février contre 51,33 % en janvier) et surtout que la progression du nombre de personnes en détention provisoire de janvier à février (+ 176) est la plus faible depuis quinze ans : de 1969 à 1983 la hausse moyenne mensuelle de janvier à février du nombre de prévenus était de plus de 800 personnes.

La surpopulation carcérale reste très préoccupante dans la mesure où les prisons françaises ont une capacité d'accueil de 32 000 personnes environ alors qu'elles en abritent près de 43 000.

Rhône-Poulenc condamné pour pollution

De notre correspondant

Lyon. — Le déversement dans le Rhône, à la sortie sud de Lyon, de 1 700 tonnes d'hydroquinone (un produit utilisé pour la production de révélateurs photographiques) avait provoqué, en septembre 1982, la mort de 60 tonnes de poissons. Le tribunal correctionnel de Lyon a condamné, jeudi 14 février, M. Jacques Cornilliat, directeur de l'usine Rhône-Poulenc de Saint-Fons Nord, à 8 000 F d'amende pour délit de pollution, à deux fois 1 500 F pour déversements et à deux fois 500 F pour ne les avoir pas déclarés.

Outre ces amendes, Rhône-Poulenc devra payer 8 000 F de dommages et intérêts à la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FRAPNA) et 8 OOO autres francs à la section Loire-Forez de la FRAPNA.

A l'audience, le 14 janvier, le ministère public avait requis six mois de prison avec sursis contre le directeur de l'usine.

Les longs débats avaient essentiellement porté sur des points de procédure : recevabilité des constitutions de partie civile (trois associations de défense de l'environnement) ; « lectures » différentes des lois fondant les poursuites ; anomalies des modes de contrôles de la qualité de l'eau. Il était apparu que l'administration, soucieuse de retrouver l'agent polluant, n'avait fait procéder que très tardivement aux prélèvements : une semaine après les premiers rejets... De plus, les examens de laboratoire n'avaient pas été concluants : pas de traces d'hydroquinone dans les échantillons prélevés. Quant aux tests ultérieurs de la toxicité du produit, leur validité avait été contestée à la barre par des experts rappelant l'impossibilité de retrouver les conditions de température et d'environnement général des jours de la pollution.

La défense de M. Cornilliat, présentée notamment par Mᵉ André Soulier, s'était engouffrée dans ces brèches. Cela n'avait pas empêché le substitut, M. Beaume, de développer un réquisitoire serré au cours duquel il avait indiqué que *« le délit de pollution des cours d'eau n'existe pas par la destruction physique de poissons »*, estimant, d'autre part, qu'il était fondé à poursuivre dès l'instant qu'était démontré le rejet d'une substance *« nocive »* et non pas *« toxique »*. Or, avait expliqué M. Beaume, *« en termes juridiques, la notion de seuil de nocivité n'existe pas... »*

● *Droit de vote pour les adeptes de Krishna à Ermenonville.* — Le tribunal correctionnel de Senlis (Oise) a décidé, jeudi 14 février, que soixante des adeptes de Krishna (Association internationale pour la conscience de Krishna), dont le siège européen est situé au château d'Ermenonville (Oise), resteront inscrits sur les listes électorales de cette commune. Le tribunal avait été saisi d'une demande de radiation globale des membres de la secte, formulée par le Comité de défense des valeurs, créé dès leur installation dans le village, en 1981, et qui s'était toujours opposé à leur présence. Toutefois, le tribunal a ordonné la radiation des listes de sept personnes qui ont définitivement quitté le mouvement.

Chez Citroën du 15 au 25 février 1985.

Reprise sauvage

5000F au moins

pour tout achat d'une voiture neuve.

Pour tout achat d'une voiture neuve (disponible sur stocks), Citroën vous reprend votre ancienne voiture, quel que soit son état, au moins 5 000 F., sans discuter. Et beaucoup plus, naturellement, si son état le justifie.

Cette offre est valable exclusivement pour les particuliers. Dépêchez-vous ! C'est maintenant qu'il faut en profiter ! Du 15 au 25 février 1985 !

Possibilité de crédit total personnalisé sous réserve d'acceptation du dossier par SOFI-SOVAC.

CITROËN préfère TOTAL

هكذا من الأصل

JUSTICE

Cinquante personnes inculpées à Paris dans une affaire d'ateliers clandestins

Un préjudice de 500 millions de francs

Plus de cinquante personnes viennent d'être inculpées à Paris dans une vaste affaire d'ateliers de façonnage clandestins dont les conséquences commerciales, fiscales et sociales sont considérables puisque le préjudice total est provisoirement évalué à 500 millions de francs.

Depuis l'été dernier, les gendarmes de Paris-Minimes enquêtaient dans les milieux yougoslaves du Sentier et ils ont abouti dans la communauté chinoise du treizième arrondissement où les policiers du sixième cabinet de délégation judiciaire ont pris le relais. Une trentaine d'informations judiciaires pour *« escroquerie, faux et usage de faux, recel, complicité, exercice irrégulier d'un commerce par des étrangers »* ont été ouvertes chez M. David Peyron, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, et, parmi les inculpés, dix-huit ont été placés sous mandat de dépôt.

Parmi les fabricants de confection, quelques-uns confient le travail à des façonniers et certains d'entre eux sous-traitent auprès d'ateliers clandestins dont la main-d'œuvre est rémunérée en l'absence de toutes charges sociales et fiscales. Pour donner à leur comptabilité une présentation honnête, ces façonniers paient le travail des ateliers clandestins par chèques à une société-écran qui établit une fausse facture et règle l'atelier en espèces après avoir soustrait une rémunération de ses services généralement égale au montant de la TVA augmenté de 3 %.

La plupart du temps, les sociétés de facturiers ont une vie éphémère. Elles disparaissent en quelques mois pour resurgir en d'autres lieux, ce qui empêche les banques par lesquelles transitent les chèques de repérer les comptes « taxis ». Mais ce n'est pas toujours le cas et certains banquiers ont fermé les yeux, allant jusqu'à payer en liquide les chèques remis. C'est ainsi qu'un sous-directeur d'une banque parisienne figure parmi les inculpés.

Ce type d'activité porte un préjudice considérable aux façonniers honnêtes victimes d'une concurrence déloyale, au fisc, et aux employés de ces ateliers rémunérés « au noir ». Cette affaire devait être évoquée ce 15 février, devant le Comité de coordination pour la lutte contre le trafic de main-d'œuvre de l'Ile-de-France.

M. P.

ÉDUCATION

Les nouveaux programmes de l'école primaire sont largement approuvés

Deux jours après les déclarations du ministre de l'éducation nationale à propos des nouveaux programmes de l'enseignement primaire, syndicalistes, parents d'élèves et hommes politiques continuent de se féliciter dans l'ensemble d'un retour à la tradition. Le président de la Société des agrégés et même l'écrivain Paul Guth approuvent à leur tour M. Chevènement, le défenseur de l'« école qui doit apprendre ». Seule *l'Humanité*, sous le titre : 1 + 1 = 0, critique une réforme qui abandonne toute innovation et n'est qu'un « cache-misère ».

LIRE, ÉCRIRE, COMPTER...

Une faillite relative

Acquérir, à l'issue de l'école élémentaire, les *« apprentissages initiaux »*, telle est l'ambition du gouvernement. Tout enfant de dix-onze ans doit savoir lire, écrire, compter.

Cette ambition irait-elle si peu de soi qu'il faille la rappeler ? Cent ans d'école obligatoire auraient-ils dévoyé la mission de l'institution scolaire au point qu'une école *« forte et de qualité »*, ne serait qu'un mirage lointain ?

L'école fonctionne mal. Dès l'âge de trois ans, plus de 90 % des enfants fréquentent la maternelle. Pourtant à la sortie, au moment d'entrer au collège, rien n'est réglé. En 1982-1983 au seuil de la classe de sixième, 14,33 % des élèves avaient plus de douze ans ; treize ans plus tôt, ces « vétérans » n'étaient que 12,4 %. L'un des auteurs du fameux rapport Legrand, un doyen de l'inspection générale, observait qu'en sixième *« dix élèves sur vingt-quatre en moyenne n'ont pas réellement le niveau normal du cours moyen et quatre peuvent être dits illettrés »*.

Après avoir suivi six à sept ans d'école, un élève sur dix serait donc illettré ! Une faillite n'a pas besoin d'autres chiffres pour être reconnue.

Mais personne n'est d'accord aujourd'hui sur la définition du « savoir-lire ». Est-ce être capable d'articuler un texte, en le suivant du doigt, ou de le parcourir rapidement des yeux, ou de le résumer instantanément ? Le rapport sur l'analphabétisme en France publié en 1984 n'a d'ailleurs n'a pas été en mesure de dénombrer les illettrés ; il a dû se borner à les recenser *« par millions »*.

Autre nuance propre à tempérer les alarmes : une enquête sur l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire s'est livrée, en 1975, à une comparaison entre les connaissances des élèves cette année-là et celles de leurs prédécesseurs, vingt ans plus tôt. Les chercheurs ont pu conclure : *« Les élèves d'aujourd'hui savent aussi bien faire des opérations qu'il y a vingt ans, et ont de plus la maîtrise d'outils que ne connaissaient pas leurs aînés. »*

Autrement dit, gare aux formules simplistes du style : actuellement, les élèves ne savent plus rien. Ils écrivent moins bien, mais s'expriment mieux par oral ; ils ratent des problèmes de robinets mais ont assimilé des données que les adultes ne comprennent pas et beaucoup se promènent à l'aise sur les claviers d'ordinateurs. Quant à l'orthographe, le mal était déjà dénoncé au siècle dernier (*le Monde* du 23 octobre 1984). Il a paru endigué parce que le certificat d'études faisait de la réussite aux dictées une priorité ; mais plus de la moitié des enfants d'une classe d'âge échouaient au *« certif »*.

L'école s'est « massifiée ». Si ses défauts sautent aux yeux aujourd'hui c'est parce que, souvent, l'on compare injustement les connaissances de l'ensemble d'une génération avec celles que détenaient autrefois les 5 % de sélectionnés admis aux études secondaires.

CHARLES VIAL.

SCIENCES

SUR L'INITIATIVE D'UN ENTREPRENEUR AMÉRICAIN DE POMPES FUNÈBRES

Un cimetière dans l'espace

Avec l'accord du ministère américain des transports, une entreprise de pompes funèbres de Floride, Celestis, vient de proposer à ses futurs clients d'envoyer leurs cendres en orbite, dans un satellite placé à 3 000 kilomètres de la Terre. L'engin pèserait 150 kilogrammes et emporterait les restes de dix mille personnes. Il aurait un revêtement très réfléchissant, et serait ainsi fréquemment visible la nuit à l'aide d'un petit télescope ou de bonnes jumelles. Ainsi, les parents du cher disparu – 3 900 dollars la « tombe » – pourraient suivre sa course dans l'espace, qui, à l'altitude de 3 000 kilomètres, est assurée de se continuer pendant plusieurs dizaines de milliers d'années. Le premier lancement d'un tel cimetière spatial pourrait intervenir dès 1986, et serait confié à la société Space Services inc. Le ministère américain des transports a donné son accord à ce qui serait la première mise en orbite d'un satellite par une société américaine privée.

Les cendres seraient placées dans des sortes de gélules d'un centimètre sur cinq, portant le nom du défunt et une indication de sa religion. La société Celestis indique qu'une technique spéciale permet de réduire les cendres à ce volume, mais une simple évaluation du poids des gélules – une dizaine de grammes – montre que seule une partie des cendres sera satellisée. Il n'est pas dit ce qu'on fera du reste. Cela ne devrait pas empêcher cette opération d'être d'un bon rapport financier pour Celestis. On peut la rapprocher d'une initiative de la NASA, qui avait placé dans la navette spatiale un lot de cartes postales qui se sont bien vendues après leur séjour en orbite et leur retour sur Terre.

SPORTS

LA CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1992

Dix semaines pour choisir les sites

Dans dix semaines, on connaîtra les sites où seraient éventuellement installés les quatre grands équipements nécessaires aux Jeux olympiques de 1992, si la candidature de Paris était retenue par le Comité olympique international. Celui-ci n'optera définitivement pour l'une des six villes candidates qu'en octobre 1986, mais les dossiers doivent lui être remis dès juin prochain. L'Association pour la candidature de Paris (1), dont la composition a été annoncée mercredi 13 février, va devoir choisir l'emplacement du stade de quatre-vingt mille places, de la piscine, du village des athlètes et du centre de presse, les quatre installations majeures sans lesquelles la candidature de Paris n'aurait aucune chance d'être retenue face à celle de Brisbane (Australie), New-Delhi (Inde), Belgrade (Yougoslavie), Amsterdam (Pays-Bas) et Barcelone (Espagne).

L'Association pour la candidature dispose dès cette année d'un crédit de 14 millions de francs. Il lui faut désormais mettre les bouchées doubles. Les choix ne seront pas faciles, car ils doivent répondre à deux critères souvent contradictoires : offrir aux participants des équipements de grande qualité, mais en même temps limiter les dépenses. MM. Chirac et Michel Giraud, président de la région Ile-de-France, veulent que les Jeux présentent un bilan financier équilibré ; ils souhaitent aussi que les équipements dont ils hériteront ensuite soient ou bien réutilisables pour d'autres usages ou bien peu onéreux en frais de fonctionnement.

Le village olympique doit pouvoir héberger dix mille athlètes, ce qui nécessite l'équivalent de trois mille cinq cents logements. La moitié d'entre eux pourraient être trouvés à la Cité universitaire, qui serait pour l'occasion remise à neuf. Les autres sportifs seraient logés dans des constructions neuves édifiées aux alentours de Bercy, dans le douzième arrondissement, ou près de la gare de Tolbiac, dans le treizième. Ces locaux seraient ensuite destinés aux logements des Parisiens. Une autre solution consisterait à construire le village à Marne-la-Vallée, ville nouvelle de l'Est parisien encore inachevée.

Le bois ou le parc

Le centre de presse devra abriter plusieurs milliers de journalistes. Pour la radio et la télévision, le futur Carrefour international de la communication, qui s'élèvera à la Défense (*le Monde* du 12 février), paraîtrait tout indiqué si le lieu n'était assez éloigné des sites olympiques. Resterait en tout cas à trouver dans les programmes de bureaux qui doivent être réalisés près de la gare de Lyon l'espace nécessaire à l'accueil de la presse écrite. Ce dédoublement du centre de presse n'a pas la faveur des professionnels.

LES GRANDS SITES POTENTIELS DES J.O. 1992

Pour le stade nautique, qui doit compter six bassins différents (compétition, plongée, water-polo et entraînement), cinq mille places pour les spectateurs et de vastes parkings, il faudra trouver quelques hectares. L'île Saint-Germain, située en face de Boulogne-Billancourt, pourrait offrir 10 hectares que l'armée doit évacuer. Mais la ville d'Issy-les-Moulineaux, qui est propriétaire du terrain, pourra-t-elle gérer ensuite un ensemble à coup sûr lourdement déficitaire ? Seule, la ville de Paris a les reins assez solides pour supporter une telle charge. On songe donc plutôt au parc de Bercy, à la zone de Tolbiac ou au bois de Vincennes. Le choix de Bercy ou de Vincennes amputerait de précieux espaces verts et soulèverait de fortes objections.

Mais l'équipement le plus délicat à caser est, sans conteste, le stade olympique qui, avec ses 80 000 places, ses indispensables parkings et ses voies d'accès, exigerait dans l'idéal une vingtaine d'hectares. Dix-huit implantations possibles ont déjà été étudiées en région parisienne. Toutes ont été éliminées, sauf deux : le bois de Vincennes et le parc du Tremblay, situé sur le bord de la Marne, à Champigny. L'un et l'autre appartiennent à la ville de Paris et sont bordés tous les deux par une autoroute et une voie ferrée.

Dans le bois de Vincennes, le stade olympique occuperait l'ancien stade Pershing et la plaine de Mortemar, soit une demi-douzaine d'hectares, mais déjà les défenseurs des espaces verts protestent. Ils rappellent que la Ville de Paris s'efforce, depuis des années, de libérer Vincennes des bâtiments qui l'encombrent. Serait-ce en vain que l'on a chassé du bois une université et des installations militaires ?

Les défenseurs des espaces verts évoquent aussi un illustre précédent : en 1961, lorsque Paris envisageait de poser sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques, on avait déjà étudié la construction d'un stade géant à Vincennes. Devant l'ampleur des dégâts – il fallait tronçonner dix mille arbres, – André Malraux, alors ministre de la culture, avait dit non. Finalement, l'Etat et la Ville avaient renoncé aux Jeux olympiques pour des raisons financières.

Resterait donc le parc du Tremblay, à 1 500 mètres de l'extrémité du bois de Vincennes, sur la rive gauche de la Marne : 73 hectares de pelouse et de terrains de sport sont depuis des années en cours d'aménagement. Le parc appartient à Paris. Il est géré par un syndicat mixte réunissant la capitale et le département du Val-de-Marne, mais il est très mal connu des Parisiens et actuellement sous-utilisé. La construction du stade olympique sur une fraction de son territoire permettrait à la fois d'achever son aménagement et de le faire mieux connaître.

C'est la thèse que soutient M. Roland Nungesser, ancien ministre des sports et maire RPR de Nogent-sur-Marne. Pour les passagers débarquant du RER, à Nogent, M. Nungesser propose de construire une télébenne franchissant la Marne. On partirait du pavillon Baltard, que l'ancien ministre a fait remonter dans sa ville, pour aboutir au parc du Tremblay situé juste en face.

Tous ces projets nécessiteraient en tout cas de sérieuses études préalables. Les groupes de travail de l'association pour la candidature de Paris auront-ils vraiment le temps de les mener à bien dans les quelques semaines qui restent ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) L'Association pour la candidature comprend : un comité de patronage de six membres, un comité de candidature de vingt-deux personnes (lui-même subdivisé en quatre groupes de travail et une commission exécutive animée par M. Alain Danet), une association de soutien (chambre de commerce) et une commission de douze élus. L'association est domiciliée 10 *bis*, boulevard de la Bastille, 75012 Paris. Tél : 276-40-40.

D'UNE DISCIPLINE A L'AUTRE

● BASKET-BALL : *l'équipe de France battue.* – La Bulgarie a battu la France 77-76 jeudi 14 février à Pleven (Bulgarie), au terme d'un match comptant pour les éliminatoires du championnat du monde qui doit avoir lieu en Espagne en 1986.

● FOOTBALL : *Coupe de France.* – Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France a donné lieu, jeudi 14 février, aux matches suivants (aller le 8 mars, retour le 12 mars) : Bordeaux (D1) - Lille (D1) ; RC Paris (D1) - Red Star (D2) ; Lens (D1) - Stade français (D2) ; Sochaux (D1) - Mantes (DH) ; Rennes (D2 - Rouen (D1) ; Maubeuge (D3) - Sedan (D2) ; Le Havre (D2) - Paris SG (D1) ; Mulhouse (D2) - Brest (D1) ; Pau (D3) - Nancy (D3) ; Metz (D1) - Bastia (D1) ; Nice (D2) - Saint-Etienne (D2) ; Nîmes (D2) - Cannes (D2) ; Valence (D2) - Marseille (D1) ; Nantes (D1) - Sète (D2) ; Monaco (D1) - Besançon (D2) ; Clermont-Ferrand (D3) - Toulouse (D3).

● SKI ALPIN : *Coupe du monde.* – Le Suisse Karl Alpiger a remporté, jeudi 14 février, la descente de Bad-Kleinkirchheim (Autriche) avec 39 centièmes de seconde d'avance sur son compatriote Peter Mueller. Le Luxembourgeois Marc Girardelli est toujours en tête du classement provisoire de la Coupe du monde avec 215 points ; il devance le Suisse Pirmin Zurbriggen, deuxième, avec 187 points.

● TENNIS : *Tournoi de Delray Beach.* – L'Américaine Chris Evert-Lloyd et sa compatriote d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova, qui ont respectivement battu, jeudi 14 février, en demi-finales du tournoi de Delray Beach (Floride), l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (6-4, 6-2) et la Canadienne Carling Bassett (6-3, 6-3), joueront, samedi 16 février, la finale du tournoi féminin.

RELIGION

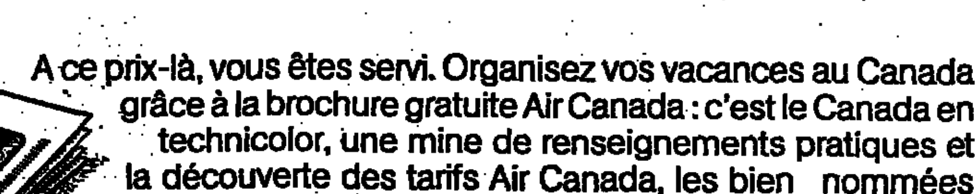
L'ÉGLISE ANGLICANE ADOPTE DE NOUVELLES RÈGLES POUR LE REMARIAGE DES DIVORCÉS

Londres (*AFP*). – Le synode général de l'Eglise anglicane, réuni à Londres, a adopté mercredi 13 février des mesures pour unifier les règles concernant le remariage des divorcés.

Dorénavant, le pasteur d'une paroisse devra consulter son évêque avant de décider si un second mariage religieux est possible. Jusqu'à présent, la décision était prise uniquement par le pasteur, ce qui a souvent conduit à des différences d'appréciation selon les régions et même parfois entre deux paroisses voisines.

Ce changement est un compromis entre deux résolutions, l'une datant de 1957, selon laquelle le remariage était impossible tant que l'ancien partenaire était encore vivant, l'autre de 1981, qui autorisait certains remariages.

PARIS MONTREAL PARIS
3750 F.*
MONSEIGNEUR EST SERVI.



A ce prix-là, vous êtes servi. Organisez vos vacances au Canada grâce à la brochure gratuite Air Canada : c'est le Canada en technicolor, une mine de renseignements pratiques et la découverte des tarifs Air Canada, les bien nommées « Meilleures Aubaines ». Découvrez-la au Salon Mondial du Tourisme et des Voyages du 8 au 17 février, ou demandez-la à votre agent de voyages et chez Air Canada. Elle vous promet des vacances inoubliables, avec Air Canada...

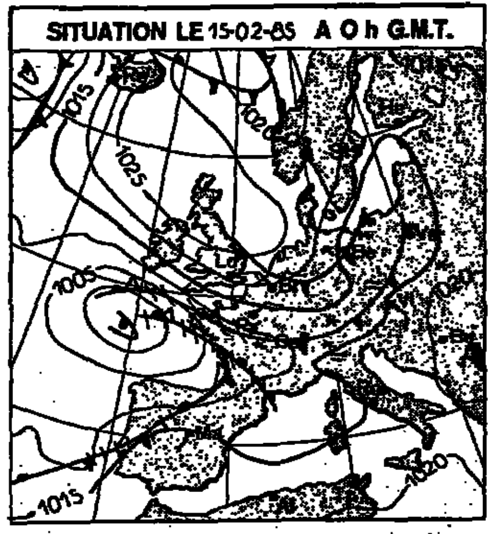
Les plus exigeants nous choisissent.

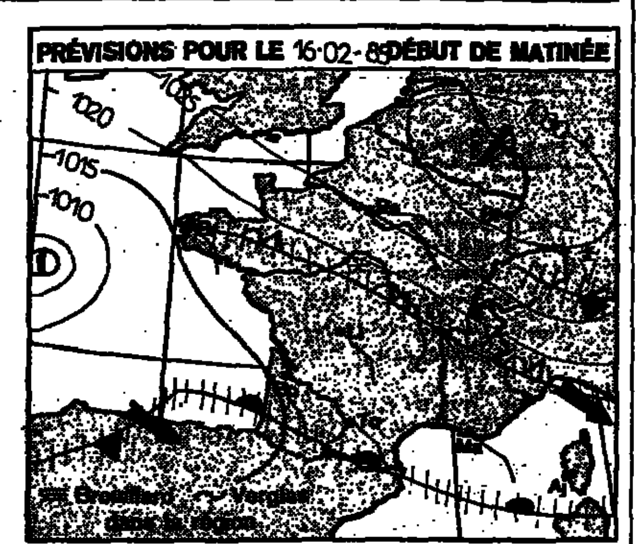


PARIS : Service Tourisme - 24, bd des Capucines 75009 - Tél. (1) 742.21.21. LYON : 55, place de la République 69002 - Tél. (7) 842.43.17.
*Air Canada se réserve le droit d'apporter des modifications à ses conditions de transport.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 février à 0 heure et le samedi 16 février à 24 heures.

Situation de blocage matérialisée par une limite s'étendant de la Bretagne au nord des Alpes, qui sépare l'air froid au nord de l'air chaud au sud.

Samedi. Sur la zone de la Bretagne et de la Basse Normandie au Pays de Loire, à la Bourgogne et au nord des Alpes, le ciel sera couvert mais les précipitations plus faibles, sous forme de neige en limite nord et sur le relief. Sur les régions du Nord et du Nord-Est, le temps reste froid et sec. Au sud de cette limite, le ciel sera souvent très nuageux à couvert à l'est, avec quelques petites averses, tandis qu'à l'ouest le ciel sera variable dans un premier temps, mais une nouvelle perturbation pluvieuse abordera les côtes atlantiques pour toucher le Sud-Ouest ensuite et glisser vers le Sud-Est au cours de la nuit. Les pluies seront encore assez importantes des Pyrénées du Sud au Massif Central.

Les températures dans l'air froid seront de l'ordre de –5 à –8 degrés l'après-midi, dans l'air doux de 9 à 14 degrés, et dans la zone frontière entre 2 et 4 degrés.

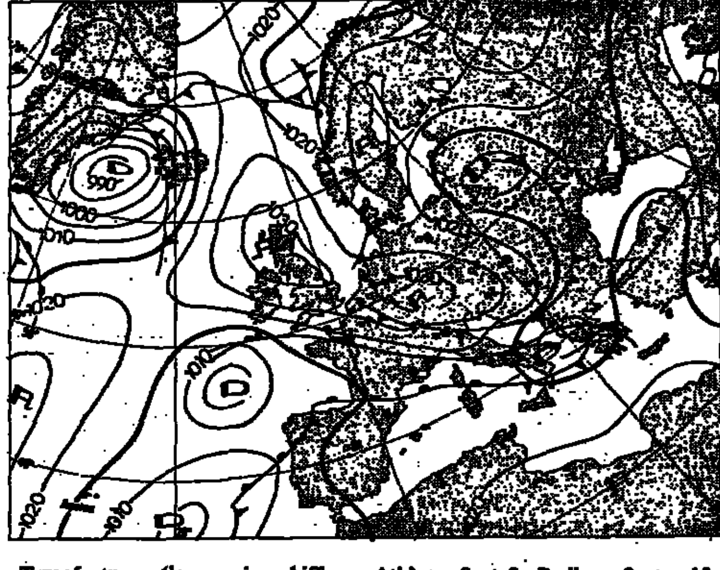
Dimanche. L'air froid s'enfoncera vers le sud et gagnera le nord des Alpes. La limite avec l'air doux s'étendra alors du sud de la Bretagne, au Centre et aux Alpes du Sud donnant un ciel nuageux mais des précipitations plus rares. Au nord, le temps sec sera un peu plus froid.

Au sud, le temps sera toujours pluvieux des Pyrénées au sud du Massif Central et au Sud-Est.

Les températures baisseront de 1 à 2 degrés dans l'air froid et seront stables ailleurs. Le vent de nord-est à est sera modéré à assez froid sur la moitié nord-est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, était, le jeudi 15 février, à 7 heures, de 1016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 février : le second, le minimum de la nuit du 14 au 15 février) : Ajaccio, 15 et 10 degrés; Biarritz, 21 et 14; Bordeaux, 12 et 8; Bourges, 10 et 1; Brest, 8 et 0; Caen, 3 et –1; Cherbourg, 2 et –1; Clermont-Ferrand, 11 et 6; Dijon, 7 et –2; Grenoble-St-M.-H., 9 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 10 et 6; Lille, –1 et –9; Lyon, 11 et 7; Marseille-Marignane, 13 et 8; Nancy, 1 et –6; Nantes, 10 et 2; Nice-Côte d'Azur, 9 et 7; Paris-Montsouris, 5 et –2; Paris-Orly, 4 et –2; Pau, 19 et 10; Perpignan, 17 et 4; Rennes, 5 et –2; Strasbourg, 2 et –6; Tours, 5 et –2; Toulouse, 14 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 8; Amsterdam, 2 et –9; Athènes, 8 et 2; Berlin, –2 et –10; Bonn, –2 et –14; Bruxelles, –2 et –10; Le Caire, 23 et 12; îles Canaries, 22 et 13; Copenhague, –4 et –16; Dakar, 26 et 18; Djerba, 22 et 12; Genève, 8 et 4; Istanbul, –3 et –4; Jérusalem, 18 et 4; Lisbonne, 16 et 13; Londres, 2 et –3; Luxembourg, 1 et –8; Madrid, 15 et 10; Montréal, 0 et –5; Moscou, –12 et –25; Nairobi, 27 et 14; New-York, 3 et –2; Palma-de-Majorque, 18 et 10; Rio-de-Janeiro, 31 (max.); Rome, 12 et 6; Stockholm, –11 et –21; Tozeur, 22 et 12; Tunis, 19 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉDUCATION

LE CALENDRIER DES VACANCES 1985-1986

	ZONE I	ZONE II	ZONE III
ACADÉMIES (1)	Paris, Créteil, Versailles	Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille Montpellier, Nancy-Metz Nantes, Nice, Rennes	Aix-Marseille, Amiens Besançon, Dijon, Limoges, Lyon Orléans-Tours, Poitiers, Reims Rouen, Strasbourg, Toulouse
ÉTÉ 1985	Du jeudi 27 juin au lundi 9 septembre	Du jeudi 27 juin au lundi 9 septembre	Du samedi 29 juin au lundi 9 septembre
TOUSSAINT	Du vendredi 25 octobre au mardi 5 novembre	Du samedi 26 octobre au mardi 5 novembre	Du samedi 26 octobre au mardi 5 novembre
NOËL	Du vendredi 20 décembre au vendredi 3 janvier	Du vendredi 20 décembre au vendredi 3 janvier	Du vendredi 20 décembre au vendredi 3 janvier
HIVER	Du jeudi 6 février au lundi 17 février	Du jeudi 13 février au lundi 24 février	Du jeudi 20 février au lundi 3 mars
PRINTEMPS	Du mardi 25 mars au lundi 7 avril	Du vendredi 28 mars au jeudi 10 avril	Du vendredi 28 mars au jeudi 10 avril
ÉTÉ 1986	Du samedi 28 juin au lundi 8 septembre	Du vendredi 27 juin au lundi 8 septembre	Du vendredi 27 juin au lundi 8 septembre

(1) Les dates indiquées correspondent au jour de départ après la classe et au jour de rentrée, le matin.

Pour l'académie de Corse, le calendrier scolaire est arrêté par le recteur, après avis des instances régionales. Pour les départements des Antilles, de la Guyane, de la Réunion et de Saint-Pierre-et-Miquelon, les dates du calendrier scolaire seront fixées par le recteur.

La rentrée des personnels enseignants des classes maternelles et élémentaires est fixée au samedi 7 septembre au matin, et celle des personnels enseignants des collèges et lycées au vendredi 6 septembre au matin.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 FÉVRIER

« Le classicisme français », 11 heures, Petit Palais (Leblanc).

« Jardins et cours de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

« la Sainte-Chapelle et ses vitraux », 15 heures, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« La Banque de France à l'hôtel Gaillard », 15 heures, place Malesherbes.

« Le cimetière du Montparnasse », 15 heures, métro Raspail (Banassat).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« La mosquée de Paris », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (La France et son passé).

« Les salons officiels de la marine », 14 h 15, 2, rue Royale (I. Hauller).

« Le Palais de justice et la Cour de cassation », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

15 heures : « Notre-Dame, portail central » (Academai).

15 heures : 17, rue de la Sorbonne, R. de Laroche : « Le chat dans la tradition spirituelle »; M. Pagat : « Le chômage et les chômeurs en France ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 15 février 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 11 février 1985 relatif à la Cour des comptes.

● Du 7 février 1985 approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Thiers (Puy-de-Dôme).

UN ARRÊTÉ

● Du 1er février 1985 relatif au calendrier de l'année scolaire 1985-1986.

UNE CIRCULAIRE

● Du 8 janvier 1985 relative aux plafonds de ressources applicables en matière d'habitations à loyer modéré et de prêts spéciaux du Crédit foncier de France.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 14 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 55-245; Arèches-Beaufort : 55-165; Notre-Dame-de-Bellecombe : 30-70; Bonneval-sur-Arc : 20-80; Carroz-d'Araches : 30-120; Chamonix : 35-300; La Chapelle-d'Abondance : 50-95; Châtel : 50-120; La Clusaz : 35-135; Combloux : 45-100; Les Contamines-Montjoie : 30-250; Le Corbier : 35-65; Courchevel : 75-110; Crest-Voland : 35-95; Flaine : 50-230; Flumet : 60-90; Les Gets : 30-85; Le Grand-Bornand : 40-120; Megève : 40-120; Les Menuires : 45-150; Méribel : 40-110; Morzine-Avoriaz : 30-150; Peisey-Nancroix : 25-105; La Grande-Plagne : 75-170; Pralognan-La Vanoise : 50-80; Praz-sur-Arly : 30-80; La Rosière : 75-120; Saint-François-Longchamp : 50-100; Saint-Gervais-Le Bettex : 40-120; Samoëns : 25-140; Thollon-les-Mémises : 50-80; Tignes « Espace Killy » : 90-130; La Toussuire : 50-70; Val-Cenis : 10-70; Val-d'Isère : 85-110; Valloire-Galibier : 30-90; Valmorel : 70-110; Val-Thorens : 130-240.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 75-260; Alpe du Grand-Serre : 40-60; Auris-en-Oisans : 40-100; Autrans : 20-80; Chamrousse : 50-80; Lans-en-Vercors : 30-70; Le Collet-d'Allevard : 50-80; Les Deux-Alpes : 45-200; Les Sept-Laux : 50-100; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-60; Villard-de-Lans-Corrençon : 40-50.

ALPES-DU-SUD

Allos-le-Seignus : 90-160; Auron : 60-160; La Colmiane-Valdeblore : 35-45; La Foux-d'Allos : 60-110; Isola-2000 : 80-145; Montgenèvre : 70-140; Orcières-Merlette : 60-150; Pra-Loup : 50-160; Risoul-1850 : 60-140; Le Sauze : 80-170; Serre-Chevalier : 20-140; Superdévoluy : 40-150; Valberg : 50-60; Vars : 65-90.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 40-85; Les Angles : 20-50; Ax-les-Thermes : 30-70; Barèges : 20-140; Cauterets-Lys : 85-200; Font-Romeu : 20-40; Gourette : 10-200; Luchon-Superbagnères : 50-120; La Mongie : 80-120; Saint-Lary-Soulan : 30-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 25-50; Super-Besse : 35-50; Super-Lioran : 20-40.

JURA

Métabief : 10-40; Les Rousses : 20-50.

VOSGES

Le Bonhomme : 10-25; La Bresse : 15-25; Gérardmer : 5-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 16 février

Beauvais, 14 h 30 : meubles, objets d'art, faïence, argenterie ; **Chartres**, 14 : bibelots, tableaux ; **Pontoise**, 14 h 15 : tableaux modernes, tableaux anciens, argenterie, meubles, objets d'art.

Dimanche 17 février

Versailles-Chevau-Légers, 14 h 15 : orfèvrerie, bijoux, montres, gravures, dessins, tableaux modernes.

PLUS LOIN

Dimanche 17 février

Arles, 14 h : argenterie, bijoux, tableaux modernes, céramiques, objets d'art, meubles ; **Calais**, 14 h 30 : bijoux, argenterie, objets d'art ; **Châteaudun**, 14 h 30 : tableaux, bibelots, étains ; **Morlaix**, 14 h : meubles, vins fins ; **Nancy**, 14 h : meubles, tableaux, orfèvrerie, tapis ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux anciens et tableaux modernes, art nouveau, arts déco, objets d'art, meubles.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ ET DE BROCANTE

Bordeaux-Lac, Bourges, Honfleur, Paris (porte de Versailles : Salon du vieux papier de collection et de la brocante) ; **Pau.**

MÉDECINE

PUISSANTS OUTILS DE DIAGNOSTIC MÉDICAL

Trois nouveaux appareils à résonance magnétique nucléaire seront installés à Paris, Toulouse et Lyon

Le parc français d'appareils à résonance magnétique nucléaire (RMN), qui sont des outils de diagnostic médical, vient d'être porté à quatorze unités après l'annonce faite, le 13 février, au conseil des ministres par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, de l'autorisation de trois nouvelles implantations. Celles-ci concernent Toulouse (CHR), Lyon (Hospices civils) et Paris (Fondation A.-de-Rothschild) en association avec plusieurs établissements privés à but non lucratif.

Ces trois autorisations s'ajoutent à celles déjà données depuis 1982 : Montpellier (hôpital Lapeyronie), Paris (Kremlin-Bicêtre, hôpital des Quinze-Vingts, Pitié-Salpêtrière) et les hôpitaux de Grenoble, Lille, Marseille (Assistance publique), Rennes, Strasbourg et Bordeaux. A cette liste, il faut ajouter l'appareil (de marque américaine Technicare) acquis à la clinique privée Clairval à Marseille, aujourd'hui en expérimentation clinique avec l'accord du secrétariat d'Etat à la santé. En revanche, un appareil du même type acquis en 1983 par la clinique Résidence du Parc à Marseille n'est toujours pas officiellement reconnu. *« Cet appareil n'a pas été autorisé et ne devrait pas être en fonctionnement »*, confie-t-on au secrétariat d'Etat à la santé.

Tous les appareils autorisés ne seront pas en service avant plusieurs mois, voire plusieurs années. Outre ceux, déjà en service, de Montpellier, Marseille et Paris (Kremlin-Bicêtre et Quinze-Vingts), on estime au secrétariat d'Etat à la santé que ceux de Bordeaux, Grenoble et Rennes devraient être en fonctionnement avant la fin de 1985. On laisse également entendre que la grande majorité du parc d'appareils sera fournie par la Compagnie générale de radiologie (filiale de Thomson), seul constructeur français. On espère enfin pouvoir généraliser les conventions de co-exploitation entre établissements publics et privés.

Puissant outil diagnostique, les appareils à RMN nécessitent encore de nombreux travaux d'évaluation clinique. L'augmentation notable du parc français répond à la demande souvent vive du corps médical spécialisé ainsi que des élus des grandes villes hospitalo-universitaires. Elle posera à court terme un problème important : celui de la cotation des examens de RMN au regard de la nomenclature de la Sécurité sociale. Aucune règle n'existe en la matière. *« Cette question est à l'étude »*, indique-t-on au secrétariat d'Etat à la santé.

J.-Y. N.

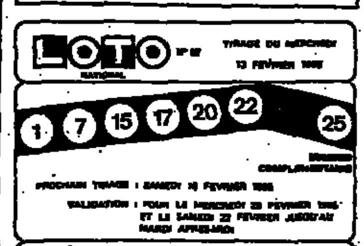
EN BREF

CONGRÈS

LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR. – La 29e journée de la Ligue française d'hygiène mentale (LFHM) aura lieu le 1er mars à Paris. Des spécialistes étudieront les aspects théoriques et pratiques actuels du traitement des douleurs.

★ **Inscriptions : LFHM, 11, rue Tronchet, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-20-70.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII



6 BONS N[illegible]	[illegible]	1 816 130,00 F
5 BONS N[illegible] + COMPLÉMENTAIRE	72	80 870,00 F
5 BONS N[illegible]	[illegible]	5 360,00 F
4 BONS N[illegible]	[illegible]	100,00 F
3 BONS N[illegible]	[illegible]	11,00 F

CARNET DU Monde

Décès

– Marc Eric et Luc Joël Alépée ont la douleur d'annoncer le décès de leur père

M. Pierre Edouard ALÉPÉE,
ingénieur au CNRS,

survenu à Paris, le 6 février 1985, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 février, au cimetière parisien de Bagneux, à 12 heures (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, boulevard de Strasbourg,
94130 Nogent-sur-Marne.

– La supérieure générale de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny,
Les Sœurs de la communauté de l'hôpital Pasteur,
Sa famille,
font part du décès de

Sœur LAURE,
née Pauline Ledan,

le 14 février 1985 à Paris, dans sa cent cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 16 février, à 8 h 30, en la chapelle de la maison mère, 21, rue Méchain, à Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La direction et le personnel de l'Institut Pasteur
ont le regret de faire part du décès de

Sœur LAURE,
née Pauline Ledan,

dans sa cent cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 16 février 1985, à 8 h 30, en la chapelle de la maison mère, 21, rue Méchain, à Paris-14e.

– M. Maurice Mallet,
Le docteur et Mme Michel Romain,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Claude Mallet
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice MALLET,
née Marguerite Lebrun,

survenu le 14 février 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 février, à 15 h 45, en l'église Saint-Dominique, à Paris-14e.

34, rue Hallé,
75014 Paris.
4, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.
36, rue Camille-Desmoulins,
37000 Tours.

– Annie Braunwald
et son beau-fils,
Jacques et Christiane Marvaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Janine Marvaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette MARVAUD,

veuve de M. Angel Marvaud, ancien rédacteur du journal *le Monde*,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 6 février 1985 à Boulogne (Hauts-de-Seine), dans sa centième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

61, rue des Martyrs,
75009 Paris.
5, place de Rungis,
75013 Paris.
19, quai A.-Le-Gallo,
92100 Boulogne.

– Il a plu à Dieu d'appeler dans sa joie et son amour, sa servante

Mme Georges BOUQUEAU,
née Marie-Thérèse Béhin,

décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 6 février 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La célébration a eu lieu le samedi 9 février, en l'église Saint-Jean-de-Montmartre.

De la part de
M. l'abbé Paul Bouqueau, curé de Saint-Léon,
M. et Mme Georges Bouqueau-Masure,
ses enfants.

En raison de la mauvaise distribution des faire-part, une messe sera célébrée ce samedi 16, à 9 h 30, en l'église Saint-Léon, 1, place Cardinal-Amette, à Paris-15e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Hélène ROSENBAUM,

survenu le 10 février 1985 à Paris.

De la part de
Ses enfants,
M. et Mme Denis Rosenbaum,
Le docteur et Mme Socrate Helman,
De ses petits-enfants,
M. et Mme Laurent Helman,
Le docteur André Helman,
Le docteur et Mme Jean Rosenbaum,
Le docteur Alain Rosenbaum,
De ses arrière-petites-filles,
Nathalie, Valérie Helman,
De ses neveux, nièces,
Et de toute sa famille.

Les obsèques ont eu lieu à Metz, le mercredi 13 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– A l'occasion de son cinquantième anniversaire leur fille évoque la mémoire de

Aron Szya FALCMAN,

disparu à Auschwitz l'été 1942, et de

Rayzla GUTERMAN,

morte à Paris, le 28 septembre 1974.

Communications diverses

– **Avoir faim partager** invite à Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, mercredi des Cendres, 20 février, à partir de 17 heures, à une méditation : « Jeûne, libération, responsabilité, ce que demande la Thora, l'Evangile, le Coran, le Veda et le Bouddhisme. »

Les réfugiés de tous continents prendront la parole.

هكذا من الاصل

culture

MUSIQUE

LES MANCA DE NICE

Créations en bord de mer

« Vingt-neuf concerts pendant un mois et jusqu'au *18 février*, quatre-vingt-quinze compositeurs, cent quatorze œuvres jouées, dont trente-cinq en création », telle est la devise des MANCA (Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur) qui, depuis sept ans, font de Nice, chaque hiver, une terre d'asile de la musique contemporaine, grâce à la persévérance et à *l'imagination de leur directeur*, le compositeur Jean-Etienne Marie.

Il y a bien sûr des festivals qui font plus de bruit et déplacent plus de monde, *aussi les organisateurs* étaient-ils passablement étonnés que la Nuit de l'électronique, où le GRM-INA de Paris, le GRAME de Lyon et le CIRM de Nice présentaient leurs travaux, ait attiré six cents personnes. Mais il faut un commencement à tout, et, au moment où l'on apprend la disparition du festival de La Rochelle (*le Monde* du 30 janvier) accusé d'élitisme, il est réconfortant de constater qu'à Nice on ne confond pas le public potentiel des MANCA avec celui du Carnaval.

La coïncidence de ces deux manifestations n'est d'ailleurs pas fortuite car pendant la période du carnaval la tradition veut que l'Opéra présente une opérette, ce qui libère une partie des musiciens de l'Orchestre philharmonique et les met à la disposition des MANCA pour un concert, hors abonnement, de musique contemporaine. On aurait pu, sans doute, souhaiter que la musique de notre temps apparaisse un tant soit peu à l'affiche des concerts symphoniques de la saison ou que celui-ci en fasse partie, car le programme donné au début de ce mois, devant un auditoire clairsemé, méritait mieux. Sous la direction de Denis Cohen, un très jeune chef qui est également compositeur, on a pu entendre une belle exécution des *Pièces opus 6* de Webern, et de deux autres œuvres d'une rare subtilité d'écriture : *Dimension III* (1963) de Bruno Maderna, pour flûte et orchestre (soliste Gérard Garcin), et les *Refrains* (1972) de Gilbert Amy.

A côté de ces partitions presque classiques ou qui devraient l'être, on a découvert une œuvre au lyrisme chaleureux : *Pour le retour du soleil honorer*, d'André Bon (1946), sur trois poèmes de Louise Labbé. L'orchestration fourmillante de détails et de traits individuels s'articule *assez mystérieusement autour* de grands axes harmoniques qui portent la voix de Carole Farley et l'enveloppent d'un manteau de brocart. Le souffle de ces mélodies et la belle progression de la dernière, particulièrement, laissent à penser qu'André Bon possède tout ce qu'il faut pour écrire un grand opéra, si on lui en donne l'occasion.

GÉRARD CONDÉ.

★ Le programme musical de France-Culture se fera l'écho des MANCA le 27 février, à 21 h 30, puis, le 2 mars, à 22 h 30 (récitals de J. Léandre, A. Ouzounoff et D. Kientzy). En outre, Remy Stricker consacrera cinq émissions, du 25 février au 1er mars à 20 heures, au basson, avec la participation d'A. Ouzounoff.

THÉATRE

« LES NUITS ET LES JOURS », de Pierre Laville

L'avenir du prisonnier

Entrer en prison est une affaire marquante. L'abattement noir, sourd, dans quoi vous êtes immergé en entier, s'amoindrit soudain devant des impressions proches, l'écho des voix dans les couloirs, une odeur violente indéfinissable, plus animale qu'humaine, les gestes méticuleux des employés du greffe, de la douche.

Mais sortir de prison est plus frappant encore, l'instant même de la *sortie*, quand *la* porte se *referme* dans votre dos. Il vous semble que le trottoir, sous vos pieds, n'est pas fixe, qu'il « houle » un peu, tel le dos d'un immense dragon dérangé dans son sommeil. Le blanc du ciel blesse les yeux, l'air cru déchire la poitrine, le mouvement et le bruit de la ville se déclarent avec brusquerie. Vous hésitez là, serrant dans la main les lacets, le bracelet-montre, qui viennent de vous être rendus, et un pécule, et la liberté n'est pas là, pas encore, vous ne l'avez pas sur la peau.

Sortir de l'hôpital psychiatrique est une épreuve différente. L'agression du dehors est là aussi, mais s'y ajoute la peur. Dans l'hôpital, les doses d'hypnotiques, chaque jour, sont normalement plus fortes qu'à la prison, c'est carrément *la cuiller* à soupe de chloral, si bien que vous perdez la notion du temps, plus que celle de l'espace. A la sortie de l'hôpital, la vue d'un abricotier en fleur dans un jardin de la banlieue, par exemple, vous est impossible à « comprendre ». Il y avait des saisons ? Où ? Quand ?

Ces observations sont moroses, mais c'est que la pièce de Pierre Laville, *les Nuits et les Jours*, s'ouvre sur ce double événement : une femme qui sort de l'hôpital, un homme qui sort de la prison.

Nous allons les voir rentrer dans la vie, y accomplir deux parcours qui se recoupent quelquefois. Lui « arrivera » à quelque chose, directeur d'une entreprise, parce qu'il est un peu cynique, et surtout parce qu'il parvient presque à se faire croire qu'il a guéri de la prison. Elle va *s'abîmer* peu à peu, parce qu'*elle* est plus scrupuleuse, et surtout parce qu'il aurait fallu qu'elle guérisse d'elle-même, ce qui est bien plus demander.

Les traces

Cette pièce de Pierre Laville se distingue par deux qualités étranges.

La première, c'est une impression de « traces ». Comme si les faits et gestes n'avaient pas lieu, de but en blanc, mais comme si des antécédents, des choses publiques ou privées, la Résistance, la Libération, ou les ombres tremblantes des platanes de l'allée qui menait à la ferme, l'été, les mois de vacances scolaires, avaient, sur le tissu des jours actuels, laissé juste des traces, des marques plus ou moins enfoncées dans le sable, parfois presque impalpables, mais qui ne peuvent disparaître.

Cela pourrait faire croire que la pièce de Laville a quelque chose d'indécis. Au contraire, elle y gagne une force d'évocation et de méditation saisissante. Les traces sont parfois plus présentes que les vies. Qui oserait nier que notre pays, quarante ans pourtant déjà après la fin de la guerre, reste très profondément choqué, déterminé, par les traces d'une occupation, d'une persécution des juifs ?

La seconde qualité essentielle de pièce *les Nuits et les Jours* tient à la substance singulière des dialogues. Il y a les paroles, d'une part, prononcées par cette femme et cet homme amputés par un internement. Et tout se passe comme si les paroles prononcées par les autres protagonistes, amis, parents, étaient entendues par nos deux amputés dans un froid affectif, dans un vide.

Parole anesthésiée, verbe non partagé, échanges perdus, qui suscitent des asphyxies plutôt que des solitudes, alors que, curieusement, les jours, et les accidents des jours, avancent d'un pas têtu, jusqu'à ce que cette femme et cet homme s'éloignent lentement, à contre-jour, dans un avenir mensonger, dans un faux-semblant de futur, – et cette belle pièce fait alors songer à la phrase d'Henri Michaux : « *La* comédie des feuilles, n'allez pas la jouer à l'arbre. »

La mise en scène de Catherine Dasté et Daniel Berlioux, sorte de pavane ralentie dans les barricades mystérieuses d'un jeu de vitres et de miroirs, accompagne bien l'action. Juliet Berto (la jeune femme) et Roger Mirmont (l'ex-prisonnier), *manifestent une inhabileté*, peut-être voulue. Juliette Brac et André Thorent font des créations remarquables.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 14, 20 h 45.

GALERIES

LOUTTRE B., MAYO, ANCEL

Atmosphères à part

Un feu d'artifice, tiré (sur ses presses) par Louttre B., accueille le visiteur rue Bonaparte. Quelque deux cents gravures participent à cette féérie magistralement mise en scène par leur auteur : pour chacune une *fenêtre a été découpée dans le* revêtement des murs en carton ondulé. Autant d'images fraîches et joyeuses, d'une diversité infinie. Mais quelles gravures ? En majeure partie des bois gravés utilisés selon un procédé assez révolutionnaire : au lieu d'encrer classiquement les parties du bois épargnées par la gouge, Louttre B. coule de la couleur dans les creux. Un seul passage suffit alors pour transmettre à l'épreuve polychromie et reliefs.

Les petites estampes ne sont pas toutes incluses dans le catalogue raisonné de l'œuvre gravé, puisqu'il couvre la période 1960-1983 et que Louttre B. n'arrête jamais. Edité par Hazan, il répertorie 442 numéros, et sa sortie est l'un des prétextes de l'exposition. L'autre, ce sont *les Très Riches Heures de Louttre B.*, sorte de réplique gentiment insolente à celles du duc de Berry, avec leurs douze planches, les douze mois du calendrier, en regard de douze proverbes assortis, enluminés avec le même tendre humour. (1).

⁂

Surréaliste, Mayo ? Ses cinquante ans de peinture, aujourd'hui résumés, ponctués de rencontres (Maïakovski, Man Ray, les francs-tireurs du dissidents Grand Jeu), expliquent une parenté certaine, même s'il a toujours refusé de s'inféoder au mouvement. Il y en eut d'autres, et *celle d'Henry Miller* ne fut pas la moindre. Ces noms ne sont cités que pour situer tant bien que mal une œuvre fondamentalement onirique, dans son classicisme à l'*antique que les origines grecques* de Mayo justifient amplement.

Son monde se peuple de pierres et de statues, de murailles décadentes et craquelées, où les métamorphoses *des trois règnes semblent naturelles*. On revoit, avec une admiration intacte, les visages divinisés d'Helena (1934), d'Aziza (1937), *le Rideau mauve* (1943), les personnages aux membres multipliés, aux faces impassibles... Les dessins exécutés pour les costumes des *Enfants du Paradis* rappellent que Mayo fut le collaborateur de Marcel Carné, comme il le fut de son vieil ami Jacques Prévert, de René Clair, de Jacques Becker, et, au théâtre, d'Albert Camus. En bref, toute une époque, qui n'est d'ailleurs pas révolue, Mayo n'a pas dit son dernier mot (2).

⁂

Dans l'actuelle exposition d'Ancel, tout, ou à peu près tout (les *obsédants et admirables paysages du* Maroc, d'une autre cuvée, font atmosphère à part), a l'air d'avoir été capté dans un miroir. Il y a même une petite série de paysages qui ont été peints dans un rétroviseur. Loin des routes nationales, ce sont des scènes d'intérieur répétées et regroupées en mosaïques de tableautins où le même personnage s'est à chaque fois légèrement déplacé.

Dessin animé au ralenti... Et ces miroirs sont quelquefois terriblement indiscrets. Car miroirs il y a, sinon pourquoi ces images et leurs encadrements seraient-ils de guingois ? Mais trêve d'anecdotes. C'est la qualité de la peinture qui nous retient, sobre et chaude, intimiste, à l'aise aussi dans les tons clairs, comme dans ce grand « assemblage » fictif, on allait dire ce carrelage, inondé d'une lumière blanche (3).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte. Jusqu'au 28 février.

(2) Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher. Jusqu'au 30 mars.

(3) Bellint, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol. Jusqu'au 16 mars.

■ LE PRIX DE LA FONDATION PIERRE-LAFUE. – Le prix de la *Fondation Pierre-Lafue, décerné chaque année à un historien, a été attribué*, pour 1985, à M. Edgar Faure, pour les deux premiers tomes de ses *Mémoires*. Le prix Pierre-Lafue, qui porte le nom d'un historien français *mort* accidentellement en 1975, est attribué par un jury présidé par MM. Louis Joxe et Jean Fourastié. Les trois derniers lauréats ont été André Fontaine, Paul-Marie de La Gorce et Jean-Denis Bredin.

DANSE

TRANSES ET AUTOPORTRAITS

Le renouveau du solo

Le solo est pour certains chorégraphes une nécessité, une projection irrésistible de la personnalité, et la danse moderne axée sur l'expression d'états intérieurs y conduit tout naturellement. En Allemagne, cette forme héritée de Wigman et de Kreutzberg est reprise par des artistes comme Susan Linke et Reinhild Hoffman, qui s'y montrent plus convaincantes que dans leurs ballets.

Carolyn Carlson a réintroduit le solo en France, suivie par *Dominique* Boivin, Jean-Claude Ramseyer, Renate Pook, Yves Musard ou Elisabeth Schwartz. Parfois même, des chorégraphes de compagnies prennent le temps d'un exutoire ou d'un auto portrait ; c'est le cas de Jean-Claude Gallotta, Dominique Bagouet ou Karine Saporta.

Malgré ce renouveau, le solo pose des problèmes de programmation et, paradoxalement, le Théâtre contemporain de la danse n'a pas trouvé encore l'occasion d'en présenter. Le Théâtre de la Ville, lui, a pris le risque exceptionnel d'afficher Hervé Diasnas à 18 h 30. Ce fut un gros succès ; et si l'on parle encore du festival Danse au présent 85, qui vient de se terminer à la porte de Pantin, c'est en raison d'une prestation d'Isabelle Calleau, inspirée d'une lecture de Gertrud Stein, et que l'on souhaite revoir.

Le Théâtre 18 de la rue Georges-Agutte, salle avenante mais exiguë, fait une large place à la danse en solitaire. Il aura révélé Michèle Mengual. Jolie blonde, formée chez Karin Waehner, elle a construit un spectacle cohérent de cinquante minutes qui se regarde sans ennui. *Miss Kaputt* est l'évocation d'une femme-pantin, oscillant entre la lumière et les ténèbres, le rire et les larmes, et manifestement en quête d'identité. Sa dérive est traitée dans un style expressionniste qui manque cependant de vigueur et de crüauté, surtout en référence à Malaparte.

Martine Salmon, qui n'en est pas à son premier essai, n'a pas su encore se dégager d'un narcissisme primaire. Sa recherche de jolies poses, de belles figures, ses enroulements perpétuels sur elle-même sonnent creux. En revanche, il ne faut pas manquer Isnel da Silveria, grande noire anguleuse et oscillante, qui renouvelle entièrement la gestuelle et les parcours de la danse de transe. Il est vrai qu'ici le percussionniste, Cocosel, n'est pas un simple accompagnateur ; un dialogue s'engage avec la danseuse, violent, agressif, physique, un peu comme Rhys Chattam s'affrontait avec Karole Armitage.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre 18, Isnel da Silveria, à 22 heures, dimanche à 17 heures, jusqu'au 17 février. Martine Salmon à 20 h 30, dimanche à 16 heures, jusqu'au *24 février*.

MERCREDI

BRAZIL

CINÉMA

« GWEN OU LE LIVRE DE SABLE », de J.-F. Laguionie

Voyage au pays des images

Il y eut un soir, il y eut un matin, et puis plus rien, le désert après l'orage. Plus rien ? Dans les replis du sable survivent quelques nomades, fuyant sur leurs échasses de puits en puits, chassant l'autruche qui les nourrit de ses plumes.

La nuit, il se terrent. C'est *l'heure du Makou, le monstre* venu du Pays des morts, qui déverse dans le paysage des ruines bizarres, hors de proportion. Nous les nommerions téléviseur, chaussures ou commode à tiroirs. Les nomades n'en ont pas l'usage, mais parfois, ils en récupèrent des morceaux qu'ils bricolent.

Et puis voici Gwen, intrépide orpheline dont Roseline (cent soixante-treize ans) raconte l'histoire sans en bien connaître la clé. Gwen aimée d'un enfant songeur et sans peur, Gwen qui *se rendra dans la Cité interdite* pour retrouver son ami, enlevé par le Makou au cours de leurs jeux nocturnes. *Gwen ou le livre de sable* devient alors un voyage au pays des images. C'est ça, le secret du prétendu Pays des morts. En abandonnant le monde, *les* dieux ont laissé un livre saint, psalmodié par une population laborieuse qui alimente *le* monstre en dessins. Cette bible est un catalogue de vente par correspondance.

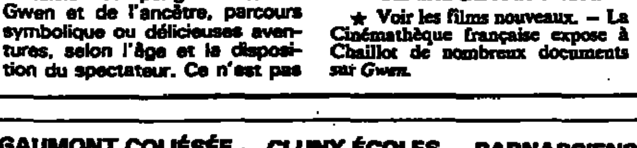
Du désert à la Cité interdite, tout un monde surgit et se peuple. *On suit au gré de sa propre* fantaisie les pérégrinations de Gwen et de l'ancêtre, parcours symbolique ou délicieuses aventures, selon l'âge et la disposition du spectateur. Ce n'est pas la dernière superproduction à la mode. C'est plus fascinant que *Dune*, et c'est un dessin animé.

L'auteur, Jean-François Laguionie, est de ces cinéastes d'un genre spécial qui s'enferment entre quatre murs et concoctent l'évasion image par image. Naguère solitaire, travaillant avec des papiers découpés, il s'est lancé dans ce long métrage dont la richesse de mouvements, de couleurs et de volumes rompt avec sa technique *précédente, sans altérer la* poésie quasimathématique de son univers.

Croquis, décors, animation des personnages, découpages, gouachage, intégration dans les décors, tournage... Pendant quatre ans, ils ont été neuf à élaborer *Gwen*, pour la plupart des auteurs de dessins animés tentés par le projet de Laguionie. Un projet fou qui aurait nécessité plus de cent cinquante dessinateurs dans une production ordinaire. Un projet rare, parce que l'équipe sait bien qu'on ne réunit pas tous les ans 5 millions de francs pour un film de ce genre. Celui-ci a été conçu à la Fabrique, centre subventionné par l'Etat et la région Languedoc-*Roussillon pour soutenir l'animation*. Mais, entre les foyers de recherche et les usines à grand rendement, il n'y a pour ainsi dire pas de place pour les rêves de la dimension de *Gwen*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux. – La Cinémathèque française expose à Chaillot de nombreux documents sur *Gwen*.





Changements à l'Opéra

La cinéaste italienne *Liliana* Cavani ne montera pas à l'Opéra de Paris, en mars et avril prochain, *Wozzeck*, d'Alban Berg, *« pour des raisons indépendantes de sa volonté »*. L'œuvre reste cependant à l'affiche et sera mise en scène par Ruth Berghans, dirigée par Christoph Von Dohnanyi, avec dans le rôle-titre Peter Gottlieb.

D'autre part, l'opéra *Don Quichotte*, de Massenet, ne sera pas joué fin juin salle Favart, mais à l'automne 1986 au Palais Garnier. L'œuvre sera co-produite par la Fenice de Venise. En remplacement, se jouera salle Fayart, fin juin-début juillet, *le Barbier de Séville*, de Rossini, produit par l'Opéra *de Metz, dirigé par* Jean-Marie Simon, avec Ruggero Raimondi et Gabriel Bacquier.

Un film magique

Un jeune géologue, Matthieu, fait un voyage d'études sur une petite île grecque où vivent, seuls, un pêcheur de poulpes et sa fille. Terre brûlée de soleil, comportements étranges. *L'Arbre sous la mer*, premier long métrage de Philippe Muyl, s'inspire d'un roman de Nikos Athanassiadis. L'attitude scientifique bascule vers l'envoûtement des mythes antiques. Au fond des eaux, Matthieu va découvrir un effarant secret.

Images superbement composées, paysages d'un monde en dehors du temps, rythme lent, musique agissant comme un charme ; voilà une tentative de film « magique » où la *réalité*, effectivement, perd son sens, à chaque intervention ou apparition de la belle et sauvage Elena Dragoumi, actrice débutante, ici *force de la nature et fille de* légende.

A l'exemple de Christophe Malavoy, le géologue, on peut se laisser hypnotiser. Philippe Muyl *a misé sur l'originalité et il a* gagné, même si la manière dont son film a été distribué n'a pas joué en sa faveur.

JACQUES SICLIER.

★ Le Grand Pavois, 364 rue Lecourbe, Paris 15e (chaque jour à 18 h 45).

On danse entre dix-huit et trente-cinq ans

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) publie les résultats d'une étude nationale réalisée *auprès de 4 000 discothèques*. 64 % des clubs ont une clientèle dont la moyenne d'âge est comprise entre dix-huit et vingt-cinq ans et 31 % accueillent un *public entre vingt-cinq et trente*-cinq ans. 79 % des discothèques diffusent les succès du jour, les autres établissements se partagent entre les styles rock, rétro et typique. 46 % ont des relations régulières avec une ou plusieurs radios locales, notamment pour élaborer un hit-parade commun.

L'étude de la SACEM confirme enfin l'extraordinaire *développement* de la vidéo : 30 % des discothèques sont équipées, (la moitié d'entre elles mélangent le vidéo-clip et le message publicitaire) et 23 % envisagent de le faire.

La fortune selon G.B. Shaw

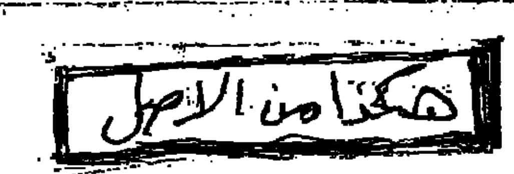
Si l'argent va à l'argent, l'argent, on le sait, ne fait pas le bonheur. Dans *la Milliardaire* de G.B. Shaw, mise en scène par Jean Rougerie, Epiphanie Fitsfassenden a les poches pleines d'or mais le cœur vide. Son mari est un athlète à la cervelle de moineau et son amant, un ectoplasme spécialisé dans les conseils d'administration. A ce malheur s'ajoute le fait qu'Epiphanie a un caractère difficile. Elle est excessive, impossible, abusive, porte un *extraordinaire* chapeau *surmonté* de feuilles de palmier, mais elle a un don. Elle fabrique de l'or comme d'autres des chandails jacquard.

Silvia Monfort interprète ce rôle en vamp mâtinée de tragédienne, avec un rien de cheftaine agressive. Pas commode. Raide, peu naturelle, elle creuse l'écart *qui existe entre elle et ses proches*. Le spectacle souffre de cette présence glaciale. Quel destin attend le petit médecin égyptien rondouillard (Pierre Olaf), qui séduit on ne sait comment cette *lionne* de la finance ?

La Milliardaire est une pièce aux vertus imperceptibles ; un patchwork où l'humour se diperse mais où l'argent joue un rôle... indémodable.

C. DE BARONCELLI.

★ Carré Silvia-Monfort. 20 h 30.



MATHURINS
2 SALLES_LOC 265 90 00



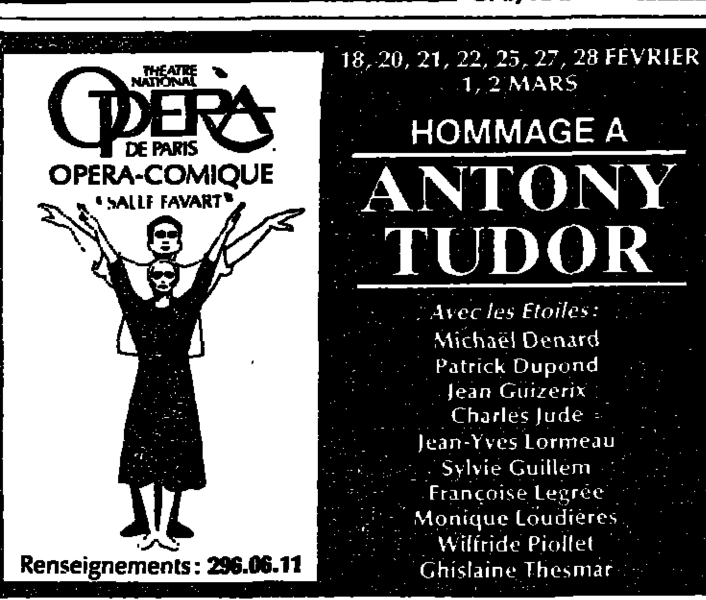
UN DROLE DE CADEAU
de JEAN BOUCHAUD

STAGES MARIONNETTES
– Initiation (agrée DEFA).
– Perfectionnement (Alain Recoing)
Rens. : Association Voltaire Athévains
79, bd Voltaire - Paris 11e
Tél. : 355-27-10 *après-midi*



cityrama
EXCURSIONS
DÉPART 4, place des Pyramides (1er)
(Mo Palais-Royal) – Tél. : 260-30-14
RÉSERVAT. THÉATRES, SPECTACLES
Tél. : 260-33-54
VOYAGES - CROISIÈRES
Tél. : 260-76-87
2, rue du 29-Juillet (1er)
Métro : Tuileries
Licence A 696

MARDI 19 FÉVRIER — SALLE PLEYEL
20 h 30
Rudolf SERKIN
Beethoven : « Pathétique » – « Adieux » – « Variations Diabelli »
OAI/RAINER







« Le spectacle s'incruste dans la mémoire » LIBÉRATION
Une création de LA SALAMANDRE
MAX GERICKE
ou « PAREILLE AU MEME » de MANFRED KARGE
Mise en scène Michel RASKINE - avec Marief GUITTIER
THEATRE GERARD PHILIPE - SAINT-DENIS - LOC. 243.00.59

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VEILLÉE IRLANDAISE : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

L'ENTRACTE : A Dejazet (887-97-34), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie Courteline.

☞ CHAILLOT, Grand Théâtre (727-81-15), 20 h : Hernani.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : 16 h : les Gibbons, de M. Pernot ; les Enfants d'Okalach, de A. Morat ; 19 h : Ecoutez May Picqueray, de B. Baissat ; Cinéma chinois : 17 h 30 : Pour l'honneur, de Z. Huaxun ; 20 h 30 : Sous le pont, de B. Chen ; 18 h : Année 80, Nouvelle génération.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : l'Entracte.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie cause de mort.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), : le Damné.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), ☞ 21 h : Asmodée ; 18 h 30 : Une heure avec Obey.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Voyages d'hiver.

BARAQUE (707-14-93), 21 h : 2 + 2 + 2 = 1.

BASTILLE (357-42-14) 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; ☞ 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir, 22 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : les Prénoms effacés.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M. Petite salle, 18 h : Parlons français no 2.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler ; ☞ 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE - DE - GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Fille de Rappaccini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Evasion.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 21 h : Games. – Grande salle 21 h : les Bonnes.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : Le Petrel Fulmar.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 19 h, Cinq Nô modernes. ☞ Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et une nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 ; 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : le Président.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les Dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : La cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.

Nom ______ Prénom ______
Ville ______ Rue ______
No ______ Code postal ______ No tél ______

☞ Ce sigle dans nos lignes programmes signale les spectacles qui bénéficient des services « Club du Monde des Spectacles ».
INFORMATIONS : 878-48-48 et 878-37-37
24 heures sur 24.

Vendredi 15 février

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : S. Alexander/D. Robinson.

THÉATRE-18 (226-47-47), 20 h 30 : M. Salmon ; 22 h : First on Ritual.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

STUDIO DE LA FOLIE-MÉRICOURT (700-19-60), 20 h 30 : Ove Solo-Fuite.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-30), 18 h 30 : Croquefer ou le dernier des paladins.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 20 h 30 : M. Sardou.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : M. Jonasz.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski (Hindemith, Strauss, Schumann).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des élèves du Conservatoire de Paris, dir. A. Jordan (Beethoven, Haydn, Ravel).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Solo Razafindrakoto ; 22 h 30 : G. Gil Umbellina.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Makumba Carnaval.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : X. Jouvelet/E. et B. Binet : Ph. Delettrez.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : F. Guierre.

FITZCARRALDO (236-13-14), 24 h : F. Someday, R. Troadec.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : J. et F. Constantin ; 0 h 30 : C. Greenshaw.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, Orchestre Jazira.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Westerners.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Raux, A. Jean-Marie, M. Michel, V. Cordelette.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Ghetto Blaster.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Parodi Quartet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 22 h : La Velle.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : F. Guierre.

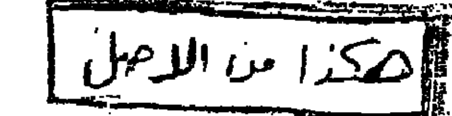
THEATRE DE L'EUROPE du 31 janvier au 28 février
VEILLEE IRLANDAISE
de ROBERT MAGUIRE
Adaptation française : Pierre LEYRIS
Mise en scène : Philippe MERCIER
avec
Márcia de Castro, Raymond Jourdan, Maurice Teynac.
18 H 30 — PETIT ODEON Salle Roger Blin — 325.70.32

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT DU « MONDE »

ENQUÊTE
LES MINGUETTES, ROME, LIVERPOOL : LE MAL DES GRANDS ENSEMBLES.
DOSSIER
DESSINS ANIMÉS : LA FRANCE ENTRE EN LUTTE CONTRE L'EMPIRE DU JAPON.




« LE MONDE AUJOURD'HUI », UN TEMPS FORT POUR LE WEEK-END.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : le Crime du bouif, de A. Cerf ; 19 h : 70 ans d'Universal : le Monstre des abîmes, de J. Arnold (v.o. s.t.f.) ; 21 h : cinéma japonais : le documentaire : Kenji Mizoguchi, ou la Vie d'un cinéaste, de K. Shindo.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : le Dernier des Mohicans, de M. Tourneur ; 19 h : cinéma allemand des années 80 : Tuer humainement, de M. et T. Trimpop (v.o. s.t.f.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

L'AUBE ROUGE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (564-93-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Danois, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (335-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORROR KID (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Marilyn, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES ORGIES DE CALIGULA (It.) (**) : V.F. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PALACE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RAZORBACK (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

ROUGE GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp), 1er (508-94-14).

ALIEN (A. v. o.) (*) Saint-Lambert, 15e (532-91-68). (v.f.) Arcades, 2e (233-54-58).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CLÉOPATRE (A. v.o.) Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES DAMNÉS (It. v. o.) (*) Denfert, 14e (321-41-01).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Rialto, 19e (607-87-61).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

GALIJIN (Brés.) : Latina, 4e (278-47-86).

GEORGIA (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

GET CRASY (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) Péniche des arts, 16e (527-77-55).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE MEILLEUR (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

RACING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

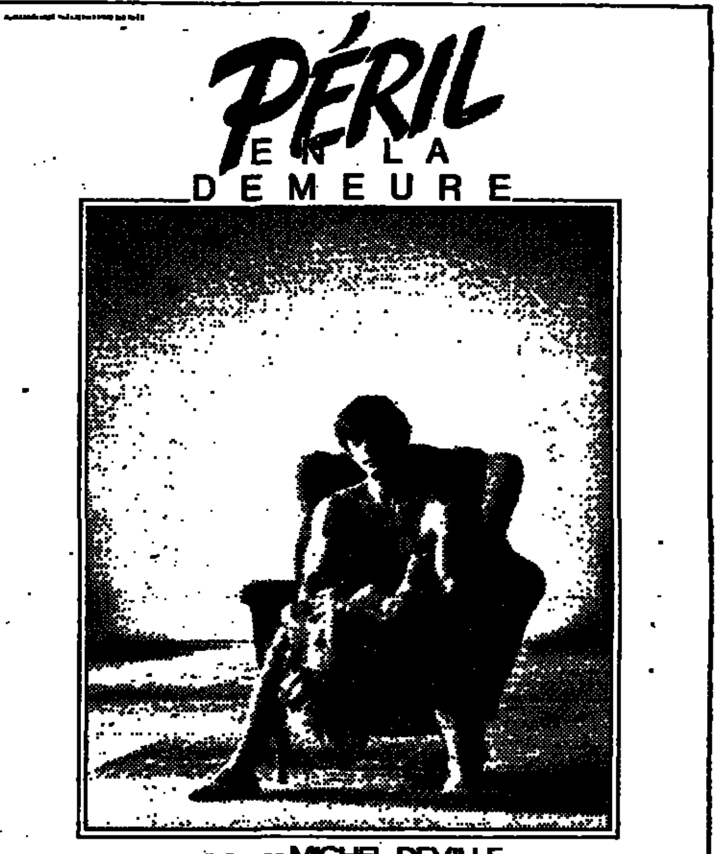
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

TUEUR DE DAMES (A., v.o.) ; Champo, 5e (354-51-60).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.o.) Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50). UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40). UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PUBLICIS ÉLYSÉES – MARIGNAN PATHÉ – FRANÇAIS PATHÉ
GAUMONT RICHELIEU – ST-LAZARE PASQUIER – MONTPARNASSE PATHÉ
FAUVETTE – GAUMONT CONVENTION – MISTRAL – UGC ODÉON
FORUM HALLES – STUDIO DE LA HARPE – MAYFAIR PATHÉ – IMAGES
14 JUILLET BASTILLE – 14 JUILLET BEAUGRENELLE – ATHENA – CALYPSO
Cyrano VERSAILLES – Belle-Épine Pathé THIAIS – ABC SARTROUVILLE
Français ENGHIEN – Gaumont-Ouest BOULOGNE – Tricycle ASNIÈRES – VÉLIZY
ARGENTEUIL – C2L ST-GERMAIN – Pléiade CACHAN



UN FILM DE MICHEL DEVILLE
ANÉMONE / RICHARD BOHRINGER / NICOLE GARCIA
CHRISTOPHE MALAVOY / MICHEL PICCOLI
ET ANAÏS JEANNERET - D'APRÈS "SUR LA TERRE COMME AU CIEL" DE RENÉ BELLETTO

LES FILMS NOUVEAUX

LA DECHIRURE, film américain de Roland Joffe, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE, film français de Jean-François Laguionie : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

OUT OF ORDER, film allemand de Carl Schenkel, v.o. : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PETER LE CHAT, film suédois de Stig Lasseby-Jan Gissberg, v.f. : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8e (560-10-60) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PERIL EN LA DEMEURE, film français de Michel Deville, Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94).

PURPLE RAIN, film américain d'Albert Magnoli, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR TREK III : A LA RECHERCHE DE SPOCK, film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VIE DE FAMILLE, film français de Jacques Doillon : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

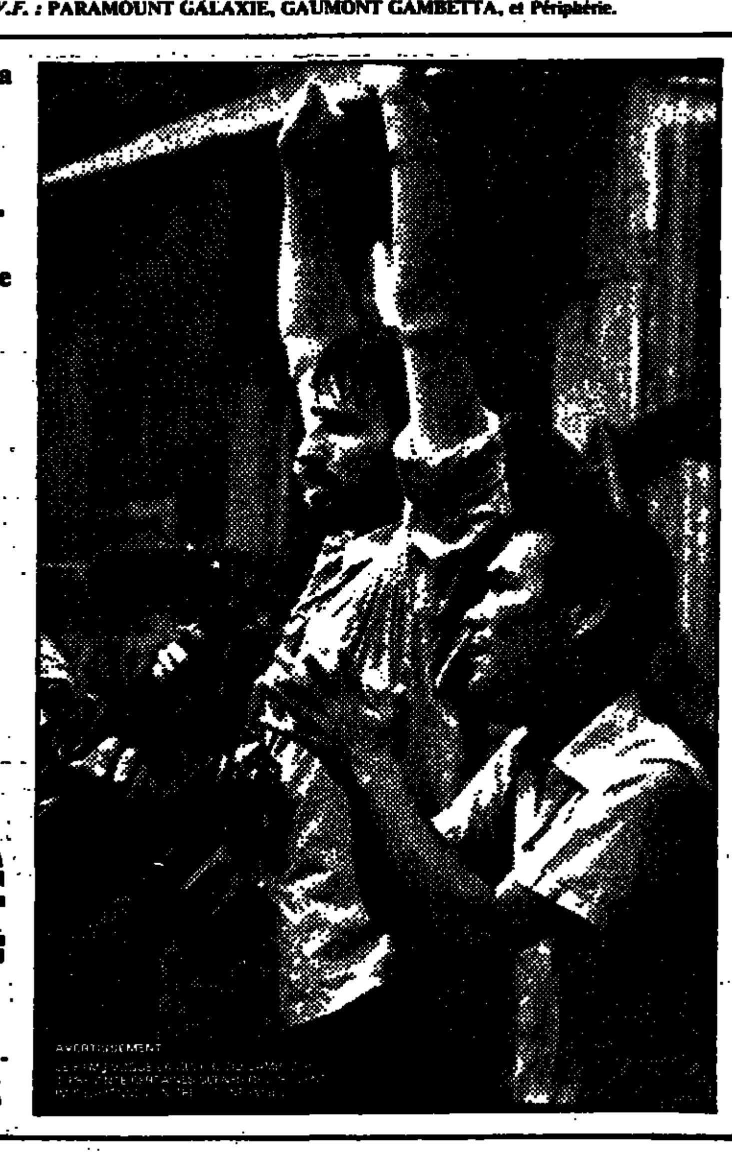
V.O. Dolby : GAUMONT AMBASSADE, PARAMOUNT ODEON, GAUMONT LES HALLES, 14 JUILLET BEAUGRENELLE, 14 JUILLET BASTILLE
V.O. : LA PAGODE
V.F. Dolby : LE GRAND BRETAGNE, PARAMOUNT OPERA, GAUMONT RICHELIEU, GAUMONT CONVENTION, PARAMOUNT GOBELINS, GAUMONT SUD, PARAMOUNT MAILLOT, LES NATIONS, LE CLICHY PATHE – *V.F.* : PARAMOUNT GALAXIE, GAUMONT GAMBETTA, et Périphérie.

Il était journaliste au New-York Times. Son récit sur la guerre du Cambodge lui valut le Prix Pulitzer du reportage international.

Mais l'ami qui a rendu cela possible, se trouvait à l'autre bout du monde, sa vie était en grand danger...

Ceci est l'histoire d'une guerre et d'une amitié ; la tragédie d'un pays dévasté et l'aventure d'un homme qui lutta pour survivre.





LA DECHIRURE
(THE KILLING FIELDS)

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 15 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Midem 85.
Trophées internationaux.
Avec Jermaine Jackson, Pia Zadora, Nino de Angelo, Iban, Jeanne Mas...

21 h 50 Théâtre : les Bonnes.
De Jean Genet, réal. Michel Dumoulin.
Cette adaptation des Bonnes *est un événement pour deux raisons : la première, c'est que l'œuvre d'un des écrivains les plus subversifs passe à la télévision, média si populaire et familial ; la deuxième tient au spectacle lui-même : somptueux dans son dépouillement scénique comme dans la justesse implacable de son interprétation. Trois grandes actrices – Maria Casarès, Dominique Blanchart et Francine Bergé – incarnent trois personnages d'un huis clos, d'une messe noire.*

23 h 50 Journal.

0 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon et S. Friedman.
La mort du « vieux » Berg déclenche la prise du pouvoir à la Dépêche républicaine *par Florence, avec l'assistance de Travers. Drame pour son frère Jean-Jacques, rédacteur en chef, évincé. Mieux, Florence s'est mis en tête de faire campagne pour l'adversaire de son ancien amant, Quentin.*

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les mauvais sentiments », sont invités : Louis Julien (la Vandale), *Marc-Edouard Nabe* (Au régal des vermines), *Jean-Marc Roberts* (Méchant), *Morgan Sportes* (Je t'aime, je te tue), *Tabary* (le Complice d'Iznogoud), *Anne Vergne* (l'Innocence du boucher).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : El Pisito.
Film espagnol de M. Ferreri (1958), avec M. Carrillo, J.-L. Lopez Vasques, C. Lopez Silva, J. Cordero, C. Conde (v.o. sous-titrée. N.)
A Barcelone, un employé ne peut épouser sa fiancée faute d'un appartement. Il se décide à épouser sa vieille logeuse qui ne devrait pas tarder à mourir et à lui laisser le sien. Premier long métrage de Ferreri venu tourner en Espagne. Comédie satirique où des influences du « néoréalisme » se mêlent à l'humour noir.

TROISIEME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Histoire d'un jour.
Magazine d'information d'André Campana et I. Barrère.
22 octobre 1962, le jour où la guerre nucléaire a failli éclater. Le 18 octobre 1962, des appareils de reconnaissance américains, survolant Cuba, repèrent les travaux d'installation de fusées. Le 22 octobre, le président Kennedy institue un blocus autour de l'île. Avec la participation des généraux Gallois, Buis, Clouze...

22 h 10 Décibels de nuit.
Emission présentée par Jan-Lou Janeir.
Spécial hard rock : extraits de « US Festival » ; reportage sur la vie musicale à New-York.

22 h 55 Journal.

23 h 20 Henri Vincenot dans Histoires de trains.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Concerto pour orgue en fa majeur, opus 4, nº 5, *de G.F. Haendel, par l'Orchestre de RTL.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Will Cwac Cwac ; 17 h 11, Thalassa ; 17 h 37, Ecoute le vent sur la lande ; 17 h 53, Paris clin d'œil ; 18 h 6, Musique occitane ; 18 h 27, Strasbourg sur Manche ; 18 h 51, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 6, Atout Pic ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Ellis Island ; 21 h 45, Les montagnards sont là, film de J. Blystone ; 22 h 55, les Bijoux de famille, film de J.-C. Laureux ; 0 h 25, le Bal, film d'E. Scola ; 2 h 10, Show devant ; 3 h 5, De si gentils petits monstres, film de M. Kalmanowics ; 5 h, Hill Street Blues ; 5 h 45, Shangaï skipper.

FRANCE-CULTURE

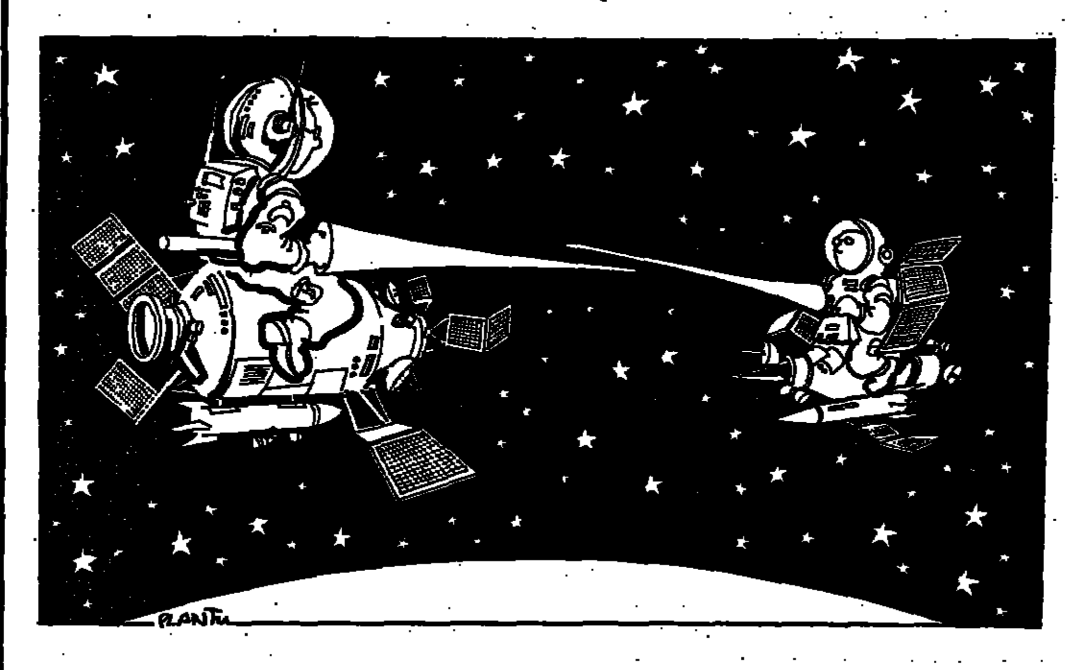
20 h 30 Le grand débat : Têtes bien faites ou têtes bien pleines.
21 h 30 Musique : Black and Blue : Le jazz de l'été 36.
22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Cross Sections and Colour Fields*, de Brown ; *Concerto pour violon et orchestre en la mineur*, de Dvorak ; *Symphonie nº 2 en ré majeur*, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. W. Chung, sol. K.-W. Chung, violon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; compositeurs et artistes français ; à 24 h, Musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 16 et du dimanche 17 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

LES ENJEUX DE L'ESPACE



Le Monde
dossiers et documents

NUMÉRO SPÉCIAL - *FÉVRIER 1985*

L'HISTOIRE D'UNE CONQUÊTE - LES FUSÉES ET LA NAVETTE - DES SATELLITES EN TOUS GENRES - VIVRE ET TRAVAILLER DANS L'ESPACE - LES STATIONS SPATIALES - LA GUERRE DES ÉTOILES - LES BATAILLES ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES - SCIENCE-FICTION - BD - CINÉMA

18 PAGES *CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX* 10,50 F



COMMUNICATION

LE CABLAGE DES VILLES

M. Pierre Mauroy relance ce « pari sur l'avenir » dans la communauté urbaine de Lille

Si les futures télévisions privées ont un effet dévastateur sur les abonnements de Canal Plus, elles ne semblent pas avoir ébranlé la détermination des communes candidates au câblage. Au dernier trimestre 1984, le ministère des PTT se plaignait amèrement de ne signer aucun protocole d'accord pour concrétiser les candidatures. Depuis quinze jours, c'est la ruée : Cergy-Pontoise le 31 janvier, Toulon et Aubervilliers le 12 février, Saint-Germain-en-Laye le 13, Béthune et Lille le 14. Le 18, ce sera au tour de Valence, Romans et Montélimar ; le 26 de Marseille et Niort. Ajouté au premier protocole d'accord signé l'an dernier, cela porte à seize le nombre des villes qui ont engagé des études techniques et financières avant de signer une convention définitive avec les PTT. Une vingtaine d'autres dossiers sont en préparation, portant à trois millions le nombre de foyers français concernés par la télévision par câble dans les années à venir.

Dans le tour de France que fait actuellement M. Louis Mexandeau pour signer avec les villes candidates au câble, le 14 février était une étape importante. Ce jour-là en effet, le ministre des PTT retrouve à Lille M. Pierre Mauroy, son ancien premier ministre, qui fut arbitre de toutes les décisions importantes sur le plan câble. Entre les deux hommes, il y a une complicité évidente et la satisfaction d'une affaire rondement menée.

La communauté urbaine de Lille avait, depuis 1978, une expérience de réseaux câblés sur cinquante foyers. Incapable de l'étendre, minée par ses contradictions politiques, elle abandonne le dossier du câblage le 21 décembre dernier. Le 28 décembre, M. Mauroy rattrape la balle au bond et pose la candidature de sa ville pour trente mille foyers. Six semaines après, le dossier est bouclé et le maire de Lille réussit à entraîner avec lui deux communes voisines, la ville de Béthune, distante de 40 kilomètres, et les onze mille prises déjà installées à Villeneuve-d'Ascq.

Pour M. Mauroy, le câble est *« un pari sur l'avenir, une volonté de moderniser le Nord-Pas-de-Calais. L'intérêt de la construction d'un réseau va bien au-delà d'un plus grand choix de chaînes ou de la télévision locale. La fibre optique est une véritable autoroute des communications pour vivre la troisième révolution industrielle ».* M. Mexandeau appuie ce pari économique de l'ancien chef du gouvernement, en affirmant que *« le Nord-Pas-de-Calais, qui a beaucoup donné à la communauté nationale avec ses mines et sa sidérurgie, doit aujourd'hui bénéficier pleinement des nouvelles techniques de communication.*

Le plus diligent des deux...

La volonté de M. Mauroy d'entraîner sa région dans une mutation industrielle à quelques raisons politiques. A Roubaix, le sénateur André Diligent mise aussi sur le câble avec les municipalités d'opposition de la communauté urbaine et presse les PTT de signer un accord. Conscient de cette concurrence, à quelques semaines des élections cantonales, M. Mauroy veille à ce que la métropole lilloise *« reste un pôle privilégié de développement ».*

Mais les futures télévisions privées ne vont-elles pas retarder la mise en place des réseaux, brouiller ses enjeux économiques ? L'ancien premier ministre ne cache pas qu'il aurait préféré que *« l'on s'en tienne au câble ».* Mais il comprend les raisons politiques du président de la République, soucieux de ne pas affronter, une fois de plus, l'opposition sur le terrain des libertés à la veille des échéances électorales. *« S'il y a des télévisions privées,* déclare-t-il, *je serai candidat. Non pour faire de la télévision municipale, à laquelle je me suis toujours opposé, mais pour réunir tous ceux qui, dans la région, veulent investir dans la communication. »*

Le maire de Lille, comme le ministre des PTT, souhaite que les sociétés d'économie mixte mises en place pour exploiter les réseaux câblés soient également le support des futures télévisions hertziennes : *« Si tout se passe bien, la télévision locale peut nous permettre de rétablir les équilibres et le pluralisme que la France est en train de perdre en matière de presse écrite. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE NOUVEAU PROFIL DE CANAL PLUS

La quatrième chaîne va perdre PPDA mais conserve l'appui total d'Havas

Patrick Poivre d'Arvor va quitter Canal Plus. Le 15 mars très exactement. C'est l'une des conséquences du réaménagement des programmes de la chaîne, récemment annoncé par M. André Rousselet, PDG du groupe Havas et de Canal Plus (*le Monde* du 9 février).

Le conseil d'administration de l'Agence Havas, réuni le jeudi 14 février, a approuvé à l'unanimité la décision prise par Canal Plus de poursuivre son exploitation de télévision « cryptée » payante, décision arrêtée il y a une semaine par les neuf administrateurs de la chaîne. Un communiqué indique par ailleurs que le conseil d'administration, *« au vu des perspectives commerciales et financières qui lui ont été présentées, a décidé que l'Agence Havas contribuera si nécessaire au renforcement des fonds propres de Canal Plus ».*

Enfin, le conseil d'administration de l'Agence Havas, indique le communiqué, *« a arrêté le principe de ne pas proposer à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 1984 la distribution d'un dividende ».*

En ce qui concerne le réaménagement des programmes, le départ de PPDA signifie que « Tous en scène », l'émission qu'il anime depuis l'ouverture, en novembre dernier, de la quatrième chaîne et qui est diffusée chaque jour *« en clair »*, à 19 h 10, n'existera plus sous sa forme actuelle. Pour PPDA, la redéfinition de la grille des programmes, qu'il juge *« précipitée »*, est consécutive aux *« déclarations présidentielles sur l'arrivée prochaine des télévisions privées, qui ont conduit les responsables de Canal Plus à adopter une nouvelle stratégie qu'il condamne ».*

Cette stratégie prévoit, notamment, l'extension à environ trois heures de la tranche d'émissions non cryptées en fin d'après-midi et l'entrée, dans le même temps, de séquences publicitaires. Ces changements, liés aux difficultés financières auxquelles se heurte Canal Plus, impliquent aussi pour ses responsables que les émissions concernées deviennent *« plus musclées, plus dynamiques et surtout plus populaires ».* Et puisqu'on a fait comprendre à PPDA, dit-il, *« qu'il ne correspondait plus au nouveau profil envisagé par Canal Plus pour cette tranche horaire »*, il juge *« qu'il n'a plus sa place dans la chaîne privée ».*

GRÈVE EN PROVINCE DU SYNDICAT DU LIVRE CGT

Le quotidien *l'Alsace*, de Mulhouse (Haut-Rhin), n'a pu paraître, ce vendredi matin 15 février, à la suite du mouvement de grève déclenché par les ouvriers du Livre. Cet arrêt de travail, comme les précédents observés dans d'autres quotidiens de province, tend à exprimer l'inquiétude du syndicat (FFTL-CGT) face à l'introduction de nouvelles techniques touchant à l'informatisation de la rédaction, précise la direction de *l'Alsace*.

Rappelons qu'un ordre national de grève de vingt-quatre heures est lancé dans tous les quotidiens de province, ce vendredi 15 février, par le Syndicat du Livre, avec un rassemblement à Paris, mouvement marquant *« une étape dans l'action qui doit nous mener vers une reconnaissance de la place et du rôle des travailleurs du Livre dans les entreprises multi-médias »*, précise la FFTL-CGT.

Le Syndicat des journalistes CGT invite les journalistes des quotidiens régionaux et départementaux à participer à cette journée d'action. La parution des journaux en province, samedi matin 16 février, devrait être largement affectée par cette grève.

LES RELATIONS AFP-« DAUPHINÉ LIBÉRÉ »

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Le « réaménagement » des relations entre l'Agence France-Presse et *le Dauphiné libéré* – ce journal ne devait plus utiliser qu'une partie des services de l'AFP – interviendra le 31 mars. Le directeur régional de l'AFP, M. Jean Virebaye, constate que la décision du groupe du *Dauphiné libéré « n'est pas due à une appréciation rédactionnelle négative des services de l'Agence ». « Nous espérons que cet épisode, de nature strictement commerciale, ne sera que passager et que l'AFP et le* Dauphiné libéré *retrouveront rapidement une coopération pleine et entière, comme ce fut toujours le cas par le passé. »*

Le directeur régional de l'AFP rappelle, d'autre part, que certains organes de presse, qui s'étaient, il y a quelques années, séparés de l'AFP pour des raisons économiques se sont depuis lors tous, ou presque, réabonnés.

LA COMMISSION POUR LA TRANSPARENCE ET LE PLURALISME DE LA PRESSE POURRAIT ÊTRE PROCHAINEMENT INSTALLÉE.

La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, créée par la loi du 23 octobre 1984, *« visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse »*, pourrait être prochainement installée. Cette commission comprend six membres désignés par six hautes instances politiques et juridiques. Mais l'Elysée n'a pas encore désigné son représentant, ce qui a bloqué jusqu'à présent l'installation de cette commission.

Le vice-président du Conseil d'Etat a désigné M. Michel Combarnous, conseiller d'Etat, déjà président de la commission paritaire des publications et agences de presse (dont dépend l'agrément des titres et donc les aides étatiques). Le premier président de la Cour de cassation, a désigné M. Jean Dardel, conseiller à la Cour de cassation, ancien secrétaire général du parquet de Paris. Le premier président de la Cour des comptes a désigné M. Jean Chazal, conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien directeur des relations du travail.

Le président du Sénat, M. Alain Poher, et le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, auraient eux aussi fait le choix. Ils attendent toutefois, pour le rendre public, que le président de la République ait désigné le futur président de la commission. Plusieurs noms ont couru, notamment ceux du magistrat honoraire Casamayor et de M. Henri Caillavet, ancien ministre, ancien sénateur du Lot-et-Garonne, qui serait aujourd'hui favori.

RECTIFICATIF. – C'est par erreur que nous avons attribué 35 000 agents à la troisième chaîne de télévision dans l'article « FR 3 demande des moyens supplémentaires » (*le Monde* du 14 février). FR 3 ne regroupe, en effet, que 3 378 agents pour l'ensemble des stations régionales et du programme national. Ce qui rend plus compréhensible la demande de moyens supplémentaires présentée par son président...



هكذا من الاصل

économie

REPÈRES

Dollar : en baisse

Le dollar a reflué sur l'ensemble des marchés des changes européens le 15 février, confirmant la détente observée sur les places asiatiques. A Paris, la monnaie américaine était en baisse, en fin de matinée, à 10,0350 F, contre 10,0510 F la veille en séance officielle. A Francfort, le billet vert a également fléchi à 3,2760/2770 DM, contre 3,2920/2950 DM jeudi.

Croissance : + 2 % en France en 1984

Le produit intérieur brut marchand (PIB) de la France a progressé de 2 % en moyenne l'année dernière. Ce résultat, tiré des comptes trimestriels de l'INSEE, est nettement supérieur à la croissance qui avait été prévue à la fin de 1983 (+ 1 %) et même à l'été 1984 (+ 1,3 %). Mais ce 2 % est calculé sur une base de prix 1970, qui n'est pas la même que la base utilisée dans les comptes annuels de l'INSEE (prix de l'année précédente, seule véritable référence). Il faudra donc attendre le mois d'avril pour connaître le véritable taux de croissance de l'économie française en 1984, la différence avec les calculs des comptes trimestriels pouvant atteindre plusieurs dizièmes de points.

Ce résultat provisoire s'explique, pour un point, par d'excellents résultats à l'exportation (+ 6,9 % en volume) et, pour le reste, par un gonflement important des stocks. Sans les exceptionnelles récoltes céréalières, la croissance n'aurait été que de 1,5 % en 1984.

Automobile : bénéfices records aux Etats-Unis

Chrysler a annoncé, le 14 février, un bénéfice record de 2,4 milliards de dollars pour 1984 et une très forte progression de son chiffre d'affaires, qui est passé de 13,3 à 19,6 milliards de dollars. Ford, de son côté, a annoncé un bénéfice net de 2,9 milliards de dollars pour 52,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Avec General Motors, les trois premiers constructeurs américains ont dégagé 10 milliards de dollars de bénéfices nets en 1984.

Carburants : baisse de la consommation moyenne des automobiles

La consommation moyenne de carburant par automobile a diminué de 21,4 % entre 1973 et 1982, dans les vingt et un pays développés membres de l'Agence internationale de l'énergie. Au cours de cette période, la consommation de carburant a augmenté de 5,9 %, tandis que le nombre de véhicules en circulation s'accroissait de 34,7 %. Toutefois, cette tendance se ralentit depuis le début des années 80.

Vin : des Américains dans le négoce bourguignon

La société de négoce des vins de Bourgogne Louis Jadot a été rachetée par son importateur américain (une entreprise à capital familial de New-York), Kobrand. C'est la première fois qu'un négociant bourguignon est ainsi contrôlé par une société américaine. Louis Jadot, créé en 1859, réalise un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs. Son PDG, M. André Gagey, conserve la direction de la société. La Bourgogne a exporté, en 1984, plus de 1,1 million d'hectolitres, dont le cinquième vers les Etats-Unis, où Louis Jadot est le principal exportateur.

LOGEMENT

Les constructeurs de maisons individuelles et sept organisations de consommateurs signent des accords de concertation

L'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) et sept associations de consommateurs (1) ont signé le 14 février, sous l'égide du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, trois accords. Le premier prévoit la création d'une commission nationale permanente de concertation, chargée de la préparation d'accords ultérieurs. Les deux autres accords portent sur la publicité et l'information de la personne accédant à la propriété avant la signature du contrat (descriptif, évaluation financière, guide de réception des travaux...) et sur le contrat lui-même (insertion de clauses-types, respect des recommandations de la commission des clauses abusives).

L'UNCMI regroupe près de la moitié des constructeurs de maisons individuelles (environ 370 sur 800) qui assurent les trois quarts de la production de la branche.

(1) ASSECO-CFDT (Association études et consommation CFDT), CGL (Confédération générale du logement), CSF (Confédération syndicale des familles), CNL (Confédération nationale du logement), CN-APFS (Comité national associations populaires familiales et syndicales), ORGECO (Organisation générale des consommateurs), UNAF (Union nationale des associations familiales).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	10,0330	10,0360	+ 160	+ 170	+ 290	+ 315	+ 660	+ 760
$ can.	7,4957	7,5007	+ 41	+ 60	+ 60	+ 95	+ 23	+ 113
Yen (100)	3,8880	3,8907	+ 129	+ 136	+ 258	+ 272	+ 817	+ 865
DM	3,0612	3,0630	+ 110	+ 118	+ 225	+ 237	+ 627	+ 669
Florin	2,7014	2,7030	+ 72	+ 77	+ 150	+ 160	+ 448	+ 483
F.B. (100)	15,0150	15,2500	+ 9	+ 44	− 4	+ 73	− 90	+ 134
F.S.	3,5980	3,6004	+ 132	+ 144	+ 283	+ 301	+ 837	+ 888
L (1 000)	4,9546	4,9585	− 150	− 133	− 325	− 295	− 1 004	− 923
£	11,0012	11,0145	− 297	− 256	− 567	− 500	− 993	− 784

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 5/8	8 7/16	8 9/16	8 3/4	8 7/8	9 1/4	9 3/8
DM	5 3/8	5 5/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16	6 7/16	6 9/16
Florin	6 7/8	7 3/8	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 5/16	7 7/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 9/16	10 13/16	10 11/16	10 15/16	10 13/16	11 1/8
F.S.	2 1/4	2 3/4	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
L (1 000)	14	15	14 1/4	14 1/2	14 3/8	14 5/8	14 7/8	15 1/8
£	14	14 1/8	14 1/8	14 1/4	13 15/16	14 1/16	12 11/16	12 15/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8	11 1/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE FO

M. Bergeron dénonce «le comportement partisan» de la FEN et de la CGT

A force de déconvenues dans les négociations nationales, M. André Bergeron va devenir un déçu de la politique contractuelle. Ou du moins de la pratique à laquelle elle donne lieu actuellement. Depuis deux mois, on a vu FO refuser successivement le protocole sur la flexibilité de l'emploi et l'accord salarial dans la fonction publique. L'adage selon lequel il vaudrait mieux un mauvais accord que pas d'accord du tout n'aurait-il plus cours? Dans l'entretien qu'il nous a accordé le 14 février, à l'issue de la commission exécutive de sa centrale, en compagnie de M. André Giauque, secrétaire général de l'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO, M. Bergeron ne dissimule pas son inquiétude : « *Ce dont j'ai peur c'est le vide conventionnel car il alimente les risques de tensions sociales. Je redoute la période entre les législatives de 1986 et les présidentielles de 1988. Une addition des contraires peut créer une situation difficile.* »

C'est en mettant en avant les « *principes de base* » de la politique conventionnelle que FO justifie le fait que pour la première fois depuis 1969 elle ne se trouve pas parmi les signataires d'un accord salarial dans la fonction publique. Pour MM. Bergeron et Giauque, il est clair qu'il y a eu là une occasion manquée. Désireuse d'obtenir un compromis, FO était prête à passer l'éponge sur « *la perte de pouvoir d'achat de 3,7 % en 1984* » et même à admettre un calendrier de hausse de 4,5 % en niveau sur l'année. Mais une négociation sur la masse salariale – dont l'évolution devait se comparer à la moyenne des prix – l'amenait à cautionner l'intégration dans cette masse des mesures catégorielles et du glissement vieillesse technicité (GVT). Pour que FO estime cette carte jouable, l'accord aurait dû inclure une clause de sauvegarde pour le maintien effectif du pouvoir d'achat en cas de dérive des prix, exclusivement en niveau, sans référence à l'évolution « *en moyenne* » des prix. Le gouvernement ayant retenu la deuxième solution, le *casus belli* rendait la signature impossible.

Pour MM. Bergeron et Giauque, tout était donc joué avant l'ultime séance de négociation du 31 janvier. Giauque en est d'autant plus dépité qu'il estime qu'une pression à deux – FEN et FO – aurait pu faire céder le gouvernement. Or, selon lui, FO a été lâchée par la FEN, déjà désireuse de signer avant le 31 janvier. Pour M. Giauque, les signataires de l'accord salarial ont « *trahi* » leurs principes antérieurs en cautionnant « *un précédent dangereux, qui remet gravement en cause la politique conventionnelle* ».

CFR : une lettre au CNPF

Sur la flexibilité de l'emploi, M. Bergeron semble avoir pris son parti de l'échec des négociations : « *Il n'y a aucune chance pour que la négociation se rouvre. Le patronat n'est pas prêt à renégocier.* » Il vient en revanche d'écrire au CNPF pour lui demander officiellement d'ouvrir des négociations sur les congés de formation et de recherche d'emploi (CFR) : « *Je ne me fais pas d'illusions sur les formations qui pourront être dispensées, mais cela peut permettre de prolonger d'un an l'indemnisation des chômeurs licenciés* ». Le secrétaire général de FO qui vient de revoir M. Delebarre, ne se prononce pas sur les charges supplémentaires ou non qui pourraient en résulter pour l'UNEDIC, mais il ne cache pas l'hésitation du patronat à s'engager dans cette voie.

Critique sur les travaux d'utilité collective (TUC) – « *cinq ou six interventions à la commission exécutive nous ont signalé que des emplois permanents étaient occupés par des TUC, notamment dans les hôpitaux et chez les communaux* », – il espère que, lors de son prochain congrès en mai à Milan, la Confédération européenne des syndicats (CES) relancera la recherche d'une réduction concertée de la durée du travail en Europe : « *durcissement* » de FO vis-à-vis du gouvernement ? M. Bergeron refuse de poser le problème en ces termes : « *Nous ne pouvons pas signer un texte qui ne nous paraît pas apporter assez de garanties à nos mandants. Ce n'est pas un acte d'opposition. C'est un acte syndical. Nous voulons rester indépendants, à l'écart des affaires politiques. Lors de son congrès à Lille, Jacques Pommatau a défendu l'idée qu'il ne fallait rien faire qui puisse faire capoter le gouvernement socialiste. Ce n'est pas un comportement syndical. Pour nous, il ne s'agit pas de faire capoter un gouvernement, qu'il s'agisse de celui-là ou d'un autre, ou de partir en guerre contre la gauche ou la droite, mais de jouer notre rôle de syndicat. Le syndicat est libre. Le discours de la FEN est partisan : il a telle couleur avec la gauche, telle couleur avec la droite.* » L'accusation est sérieuse, puisqu'elle sous-entend que la FEN n'aurait pas signé l'accord 1985 dans la fonction publique si la gauche n'avait pas été au pouvoir...

M. Bergeron cherche donc moins à s'en prendre au gouvernement lui-même – il rend hommage au passage à M. Chevènement avec lequel il se sent « *en phase* » sur la réforme de l'école primaire – qu'à certains de ses partenaires syndicaux. Il juge le comportement de la CGT tout aussi « *partisan* » et « *politisé* » que celui de la FEN et ajoute : « *Nous n'avons pas du tout envie de nous insérer dans le cheminement communiste.* » Le secrétaire général de FO ne s'attend pas à une offensive de la CGT ou à une grève général – « *elle en est incapable* » – et n'a pas davantage l'intention de brandir lui-même l'étendard de la révolte. Pour lui les salariés ne sont pas prêts à faire grève – l'éventualité d'une action interprofessionnelle débattue au récent congrès de FO ne sera sans doute pas à l'ordre du jour du prochain comité confédéral de juin à Reims, – mais des tensions sociales sont à redouter dans la période politiquement difficile 1986–1988. Dans l'immédiat, il est confiant quant à la « *bonne santé* » de son organisation qui a, dit-il, maintenu ses effectifs en 1984. Selon la dernière statistique électorale qu'il a établie, en y intégrant pour la première fois l'enseignement, et qui porte sur 2 280 000 inscrits, FO arrive entête avec 24,97 % devant les autonomes 22,57 %, la CGT 19,92 %, la CFDT 18,36 %, la CGC 5,50 % les divers 4,27 % et la CFTC 3,19 %. Une manière pour M. Bergeron de se donner des raisons d'espérer.

MICHEL NOBLECOURT.

IMPOT SUR LE REVENU

Départ à la retraite, licenciement : que faut-il déclarer au fisc ?

Les indemnités de licenciement et de départ à la retraite sont-elles imposables ? Plusieurs lecteurs nous ont posé la question pour pouvoir rédiger leurs déclarations de revenus, estimant que les indications fournies dans *le Monde* du samedi 9 février n'étaient pas parfaitement explicites. Voici donc la position de l'administration fiscale sur le sujet telle qu'elle ressort du code général des impôts et des arrêts rendus par le Conseil d'Etat.

1) Indemnités de licenciement : exonération.

L'administration fiscale ne fait pas de distinction entre les indemnités versées pour licenciement économique ou pour faute professionnelle. Dans tous les cas, les sommes perçues ne sont pas imposables.

Une restriction toutefois : les indemnités doivent être déclarées si elles sont supérieures au montant légal prévu par le code du travail ou par l'accord de branche (convention collective). Le contribuable déclare alors la partie de l'indemnité qui dépasse le montant légal ou conventionnel. Ces cas sont relativement rares et concernent surtout des cadres supérieurs d'un certain âge faisant valoir qu'il leur sera pratiquement impossible de retrouver un emploi. Il peut s'agir aussi d'entreprises qui, en cas de licenciements importants ou délicats, accordent des indemnités supérieures aux conventions pour éviter des conflits.

Toutefois, même au-delà des limites légales ou conventionnelles, les indemnités perçues peuvent échapper à l'impôt si le contribuable peut prouver que le dépassement s'explique par un grave préjudice : il s'agit alors de dommages et intérêts, et ceux-ci n'ont pas à être déclarés. Mais l'administration fiscale et le Conseil d'Etat sont assez restrictifs sur ce point.

S'il ne peut prouver qu'il y a eu grave préjudice, le contribuable est donc imposable pour la partie dépassant les indemnités légales ou conventionnelles. Mais il peut demander l'étalement de l'imposition par cinquièmes ; le premier sur l'année de versement de l'indemnité, les quatre autres sur les années antérieures (1983, 1982, 1981, 1980 dans le cas de la déclaration de cette année si l'indemnité a été touchée en 1984). Cette règle a pour avantage d'atténuer la progressivité du barème dans le calcul de l'impôt.

Reste alors le paiement des sommes dues au fisc : il est possible de demander que les avis d'imposition correspondant aux indemnités soient échelonnés dans le temps. Les contribuables obtiennent fréquemment deux ans et quelquefois plus pour payer, mais aucune règle écrite n'existe à ce sujet.

2) Indemnités de départ à la retraite, en préretraite, en préretraite-démission : taxation avec abattement de 10 000 F.

Les sommes perçues au titre d'indemnités de départ à la retraite, en préretraite ou en préretraite-démission sont taxables après un abattement de 10000 F et après les déductions de 10 à 20 % (voir les abattements exceptionnels pour frais professionnels réservés à certains métiers) dont bénéficient les salariés. Pour 80 000 F d'indemnités par exemple, la somme à déclarer sera de 50400 F (cas le plus fréquent avec les seules déductions de 10 et 20 %). Dans ce cas également, le contribuable peut demander l'étalement sur cinq ans pour le calcul de l'impôt et l'échelonnement des avis d'imposition, donc du paiement.

3) Prime de départ volontaire : taxation.

Ces sommes sont versées en dehors d'un départ à la retraite ou en préretraite. Elles sont taxables en totalité, mais après abattement des 10 et 20 % réservés aux salariés (éventuellement après l'abattement exceptionnel pour frais professionnels). Là encore, le contribuable peut demander l'étalement sur cinq ans pour le calcul de l'impôt et l'échelonnement des avis d'imposition.

4) Licenciements abusifs : exonération.

Ce chapitre concerne les personnes qui ont reçu en 1984 des indemnités pour une rupture de contrat de travail remontant aux années antérieures. Dans ce cas, la règle à suivre est exactement la même que celle s'appliquant aux indemnités de licenciement (exonération).

5) Indemnités pour accidents de travail ou maladies professionnelles : exonération.

Ce chapitre concerne les indemnités journalières de la sécurité sociale pour accident de travail et maladie professionnelle : l'exonération est totale.

M. Scargill à Paris

SEULE LA CGT A REÇU LE PRÉSIDENT DES MINEURS BRITANNIQUES

De passage à Paris le 14 février, M. Arthur Scargill, président du Syndicat des mineurs britanniques (NUM), a souligné, au siège de la CGT à Montreuil, que cent quarante mille mineurs sont engagés dans le conflit, « *davantage même qu'au début de la grève en mars 1984* ». Pour M. Scargill, « *la reprise de la négociation devrait permettre aux deux parties d'aboutir à une solution acceptable pour tous* ».

M. Scargill a été reçu à la CGT par M. Henri Krasucki. Il accompagnait M. Norman Willis, nouveau secrétaire général du TUC (Confédération des syndicats britanniques), qui avait été préalablement reçu à la CFDT et à FO. M. Scargill, qui a précisé que la CFDT et FO ne l'avaient pas invité, a remercié « *du fond du cœur* » la CGT pour l'aide accordée à ses mandants (20 millions de francs en argent ou en dons) : « *Sans l'aide internationale, le mouvement n'aurait pas pu tenir.* »

● **Manifestation pour l'emploi à Jeumont-Schneider.** – 2500 personnes, selon les syndicats, ont participé, le 14 février, à Jeumont (Nord), à l'appel de la CGT, de FO et de la CFDT, à une manifestation en faveur de l'emploi chez Jeumont-Schneider, alors que le projet de la direction (suppression de 1 193 emplois sur 2850) était présenté au comité central d'entreprise, qui se tenait au siège du groupe, à Puteaux (Hauts-de-Seine). Durant ce rassemblement, les commerçants de Jeumont avaient, en signe de solidarité, fermé leurs boutiques.

AFFAIRES

La chimie française en 1984

BONS RÉSULTATS A L'EXPORTATION FAIBLESSE SUR LE MARCHÉ NATIONAL

Grâce au dollar, la chimie française a réussi une bonne performance en 1984. Elle s'est classée dans le peloton de tête des industries qui ont rapporté le plus de devises à la France en dégageant un excédent commercial de 26 milliards de francs (+ 31,3 %). Mieux : le taux de couverture des échanges avec l'extérieur s'est élevé à 1,32 (contre 1,29 en 1983). Un sommet jamais atteint.

Mais, au vu du bilan que M. Jean-Claude Achille, président de l'Union des industries chimiques, vient de dresser pour l'année écoulée, cette performance est bien la seule dont la chimie française puisse s'enorgueillir.

Si l'on regarde le taux de croissance, la chimie française est à la traîne et est même distancée par sa rivale italienne, pourtant en mauvaise posture en 1983. Son chiffre d'affaires a atteint 260 milliards de francs, en augmentation de 11,6 % par rapport à 1983. Mais, en volume, l'augmentation n'a été que de 2,7 % quand, dans les autres, pays des taux bien supérieurs étaient enregistrés : + 4,5 % en Grande-Bretagne, + 5,5 % en Italie, + 6 % en RFA, + 7 % en Belgique, + 7,5 % aux Pays-Bas, + 8 % aux Etats-Unis.

L'activité a diminué dans de nombreuses branches. Deux seulement ont vu leur expansion s'accentuer : la chimie minérale, dont le taux de croissance est passé de 3,5 % à 5,6 %, grâce, essentiellement, aux engrais (dont les ventes se sont accrues à la suite d'une bonne campagne 1983-1984) et à la parachimie, qui a progressé de 1,2 % au lieu de 0,4 %. Dans ce dernier secteur, de bons résultats ont été réalisés par l'agrochimie (traitement des plantes), les parfums et les cosmétiques.

L'expansion s'est franchement ralentie dans la chimie organique (pétrochimie, matières plastiques), avec une croissance de 2,5 % (au lieu de 6,8 %), et dans la pharmacie (3,5 % au lieu de 7,5 %). Ces chiffres témoignent des difficultés qu'éprouve encore la chimie française sur un marché intérieur insuffisamment actif. Quant aux prix, 40 % sont encore contrôlés et, à cet égard, M. Achille a précisé que la profession avait été « *en partie entendue* », mais que « *l'occasion de faire un bel exercice 1984 avait été à moitié perdue* ».

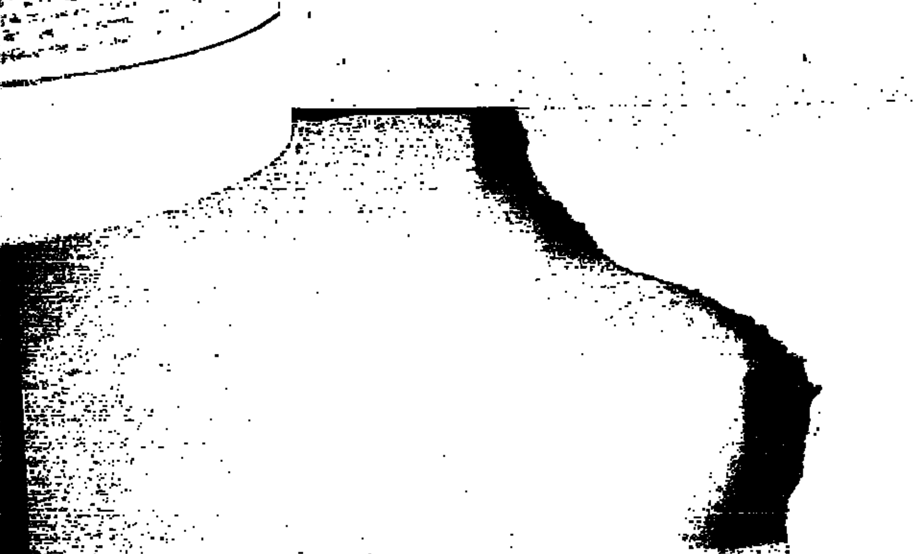
Lanterne rouge de la croissance, la chimie française l'a aussi été en termes de rentabilité. Certes, son bénéfice net s'est encore amélioré (2,6 % du chiffre d'affaires au lieu de 1 %), mais il est encore bien inférieur aux résultats obtenus à l'étranger : 3,5 % aux Pays-Bas, 4,5 % en RFA, 5,5 % en Grande-Bretagne, 7 % aux Etats-Unis. La chimie de base, elle, reste déficitaire (près de 2 milliards de francs, en résultat d'exploitation). En outre, globalement, il manque 5 à 6 milliards de francs à l'ensemble de l'industrie chimique pour financer ses projets d'avenir. Un point positif, cependant : les investissements se sont accrus de 10 % (9 milliards de francs).

Et 1985 ? M. Achille est prudent. Après deux années de forte reprise (+ 5,9 % en 1983, + 5,2 % en 1984), la chimie européenne pourrait, selon lui, n'enregistrer qu'une augmentation de 1,7 % de son activité, 2 % au mieux.

A. D.

● **Ford concentre sa production de tracteurs en Grande-Bretagne.** – Ford, qui est un des nouveaux venus sur le marché du tracteur agricole, va regrouper la fabrication des gros modèles (quatre et six cylindres) sur son usine de Basildon (Angleterre) et temporairement sur celle d'Anvers (Belgique). La construction de ces modèles sera arrêtée aux Etats-Unis. L'usine de Romeo (Michigan) ne conservera que des tracteurs à trois cylindres avec 620 ouvriers au lieu de 850. La société Ford estime que, compte tenu de la force du dollar, elle pourra réaliser d'importantes économies grâce à ces transferts. L'usine de Basildon a produit, en 1984, 58 000 tracteurs. Un investissement de 5 millions de livres y sera réalisé et une centaine d'emplois seront créés. Ford a vendu aux Etats-Unis, en 1982, 24 000 tracteurs, et 49 000 autres dans le monde.





MONNAIES

Un autre système monétaire

(Suite de la première page.)

Une explication pourrait bien se trouver dans les extraordinaires changements intervenus subrepticement dans le fonctionnement du système monétaire international depuis environ cinq ans. Le bouleversement est tel qu'on doit se poser la question suivante : le véritable changement de système a-t-il eu lieu il y a douze ans lorsque le monde est passé d'un régime de taux de change fixes à un régime de taux de change flottants, ou bien après octobre 1979 lorsque le dollar a cessé d'être systématiquement soutenu par les autorités monétaires des pays d'Europe et du Japon, soucieuses d'en freiner la chute préjudiciable à leurs intérêts économiques ?

On s'en tiendra au premier terme de l'alternative si l'on se contente de l'analyse courante des événements. Mais celle-ci est de caractère plus juridique que monétaire et économique; elle s'intéresse à la forme plus qu'au fond. La vérité est que l'effondrement du système de Bretton-Woods (1) des taux de change fixes n'a pas modifié en profondeur la nature du système, et cela pour tout une série de raisons dont la principale est qu'après, comme avant, le dollar est resté, sauf pendant de courtes périodes de répit, une monnaie sur laquelle s'exerçait de puissantes pressions à la baisse.

Les déluges du dollar

Pour ralentir cette baisse, les banques centrales des pays industrialisés autres que les Etats-Unis rachetaient sur le marché des changes des dollars. Elles ne pouvaient procéder à ces acquisitions qu'en émettant en contreparties leurs monnaies respectives. La Bundesbank rachetait naturellement les dollars avec des marks, la Banque de France avec des francs, etc. Le processus était donc éminemment inflationniste. Il l'était d'autant plus, à l'échelle mondiale, que les dollars ainsi engrangés à titre de réserve par les banques centrales étaient immédiatement placés en bons du Trésor américains ou autres titres émis par le gouvernement des Etats-Unis. Autrement dit, les gains en réserve de change accumulés en Europe et au Japon n'étaient nullement compensés par un transfert de revenus de la part des Etats-Unis. Ces derniers se trouvaient dans la situation confortable d'un débiteur qui voit ses créanciers remettre constamment à sa disposition les sommes qu'il leur verse successivement à titre de remboursement. Tel était, dans ses lignes essentielles, le fonctionnement de ce que, avant 1971, on appelait le système de l'étalon de change or (ou Gold Exchange Standard) ainsi dénommé parce que le dollar était réputé *« aussi bon que l'or »*.

L'abandon de la convertibilité du dollar en or et de la fixité des changes (deux phénomènes étroitement liés) n'ont rien changé à ce processus, tout au moins jusqu'en octobre 1979. Au contraire, on a assisté, sous la présidence Carter, en 1977 et 1978, à une répétition sur une échelle élargie de l'énorme crise des changes qui avait provoqué en 1971 la chute de la belle construction de Bretton-Woods. Il suffit de rappeler que, au cours de cette année-là, les banques centrales des pays d'Europe et du Japon s'étaient soudainement vues dans l'obligation d'absorber d'énormes quantités de dollars, une trentaine de milliards, soit, en l'espace de quelques mois, autant que pendant les dix années qui avaient précédé. Tel était l'effet de la politique monétaire américaine, qui, à l'époque, s'obstinait à maintenir le niveau des taux d'intérêt à New-York au-dessous de leur niveau à Francfort et d'autres places financières importantes. C'est précisément pour se délier de cette obligation, qui était génératrice d'inflation, que les pays d'Europe et le Japon, avec du reste l'encouragement de Washington, consentirent à laisser flotter le dollar.

Cependant, les Etats-Unis, après l'élection de M. Carter, se livrèrent derechef aux délices de l'inflation intérieure, dont les effets ne tardèrent pas à se faire sentir à l'extérieur sous forme d'une formidable spéculation contre le dollar. Les banques centrales nord-américaines cherchèrent de nouveau à contrecarrer le mouvement. Cela les conduisit à racheter, en l'espace de deux ans (1977-1978), plus de 80 milliards de dollars. Comme elles s'étaient libérées entre-temps de l'engagement de maintenir un taux fixe pour leurs monnaies respectives, rien ne les empêchait plus juridiquement de laisser « filer » le dollar, mais seuls les candides élèves de Milton Friedman, partisans des changes flottants, pouvaient penser qu'elles assisteraient passivement à la débandade. C'était à l'époque où, à Paris, le dollar était tombé à 4 francs ; il serait, en l'absence d'interventions, descendu beaucoup plus bas. Du temps où les taux de change étaient fixes, le soutien du dollar était automatique, il était devenu, avec les changes flottants, discrétionnaire. Dans la pratique, la différence n'était pas fondamentale.

La révolution d'octobre 1979

Remarquons que les deux « chocs pétroliers » auront été ainsi précédés chacun d'un déluge de dollars sur le monde, propre à déterminer de formidables pressions inflationnistes qu'on ne pourrait combattre qu'au prix d'une non moins violente récession. Dans les deux cas, la hausse du pétrole n'aura-t-elle pas été effet plutôt que cause ? Ce qui s'est passé par la suite, et d'abord en octobre 1979, incline à le penser.

C'est à partir de ce moment-là que M. Paul Volcker, nommé à la tête du Système de réserve fédéral (Institut d'émission) depuis quelques *semaines par un président* Carter incapable de s'opposer aux forces de désordre qu'il a enchaînées, se résout à faire ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a osé faire : il laisse monter les taux d'intérêt au niveau commandé par l'inflation ambiante. Le dollar cesse de s'écrouler, mais la panique saisit les autres marchés pris de court : la peur de l'inflation, dont l'ampleur véritable est enfin révélée, fait monter le prix de l'or jusqu'à 840 dollars l'once (janvier 1980), le marché obligataire s'effondre (février de la même année). Imperturbable, M. Volcker laisse monter le taux jusqu'à 20 % (début avril). Rémission après l'accès de fièvre. Le vigoureux « chairman » (c'est ainsi qu'on l'appelle à Washington) répétera l'opération au mois de décembre suivant, puis encore au printemps de 1981, fort de l'appui du président Reagan, récemment installé à la Maison Blanche. Le dollar, qui a déjà regagné une partie du terrain perdu, va bientôt apparaître triomphant, alors que les Etats-Unis s'enfoncent dans une sévère récession d'où ils ne commenceront à sortir qu'à la fin de l'année 1982.

Mais le plus nouveau de cette histoire extraordinaire passe inaperçu, car il s'agit de la disparition d'un mécanisme qui agissait dans l'ombre depuis un bon quart de siècle (pour ne pas remonter plus loin), mais dont le monde entier ne connaissait que les effets inflationnistes. L'inflation n'est pas morte pour autant, ni en Italie, ni en France, ni même en Allemagne ou au Japon, car elle a aussi partout des causes purement nationales (dont le déficit budgétaire), mais elle s'est sérieusement modérée pour quasiment disparaître dans les deux derniers pays cités, qui étaient naguère les plus gros acheteurs forcés de dollars.

Le ralentissement spectaculaire de la hausse des prix dans les pays à monnaie faible ne doit pas surprendre, car l'arrêt, au moins momentané, du robinet à inflation que constituait le mécanisme de soutien du dollar s'est accompagné de l'entrée en jeu d'un puissant facteur déflationniste dans les mêmes pays. Les déficits américains (budgétaire, balance des paiements courants) n'ont pas disparu. Au contraire, il est plus important que jamais, et c'est l'étranger qui en finance toujours une bonne partie. Quand c'étaient les banques centrales qui souscrivaient les bons du Trésor américain, elles mettaient simultanément en circulation, comme on l'a rappelé, dans leur propre pays des moyens de paiement représentant la contrepartie des dollars achetés sur le marché des changes. Aujourd'hui, ce sont les épargants et capitalistes privés (personnes physiques ou sociétés), de nombreux étrangers, riches ou pauvres, qui ont pris le relais des banques centrales. L'effet n'est plus du tout le même : il se traduit par une ponction pure et simple sur le total des revenus des pays exportateurs de capitaux. On estime que, l'année dernière, l'équivalent de quelque 33 milliards de dollars (net) de capitaux nippons se sont investis aux Etats-Unis, dont une bonne partie en bons du Trésor et autres titres émis par le gouvernement de Washington. L'exode est beaucoup moins massif outre-Rhin et dans d'autres pays d'Europe, mais il n'est pas négligeable non plus (3 milliards de dollars en RFA). Conséquence : le Japon, la RFA, la Grande-Bretagne, etc., ont beau enregistrer des excédents parfois considérables de leurs balances des paiements courants avec l'étranger, ils subissent une baisse de leurs réserves de change, car il faut bien financer les sorties de capitaux. Alors que, de 1977 à 1980, le total des réserves (or exclu) officielles de l'ensemble du monde recensées par le FMI s'était, en conséquence des interventions sur les marchés des changes et des emprunts en eurodollars, accru d'environ 50 %, elles ont pratiquement cessé d'augmenter depuis plus de deux ans. Peut-on imaginer que de telles variations n'aient pas de grandes conséquences sur l'évolution du crédit, des prix, des revenus ?

PAUL FABRA.

BROCANTE de PARIS
100 ANTIQUAIRES et BROCANTEURS
17ème SALON DU VIEUX PAPIER DE COLLECTION
Cartes postales, livres, affiches, gravures, etc.
1re FOIRE DE L'OCCASION
DES AFFAIRES A FAIRE, NEUF ou SECONDE MAIN
Cuirs - Vêtements - Livres - Meubles copies d'ancien - Véhicules - Caravanes - Sports
Matériel de récupération - Bateaux - Matériel de bureau - Machines à écrire - Disques - etc.
8 AU 17 FEVRIER/PORTE DE VERSAILLES
t.l.j. de 11 h à 19 h - sam. et dim. de 10 h à 20 h

ÉTRANGER

Après la suppression d'un crédit de 1,5 milliard de dollars

LE BRÉSIL DOIT NÉGOCIER AVEC LE FMI UN NOUVEAU PROGRAMME DE REDRESSEMENT

Le Brésil devra négocier un nouveau programme de redressement économique avec le Fonds monétaire international (FMI), puis reprendre, pratiquement à zéro, les discussions avec ses banques créditrices pour le rééchelonnement de sa dette extérieure, a-t-on appris, le 14 février, de sources bancaires et financières à Washington et à New-York.

Washington *(AFP)*. — Le 13 février, le FMI a confirmé qu'il suspendait le versement au Brésil des 1,5 milliard de dollars non encore débloqués sur le crédit de 4,23 milliards qu'il lui avait accordé en mars 1983, parce que ce pays n'a pas atteint les objectifs économiques qu'il s'était fixés en accord avec le Fonds. Cette décision a entraîné la suspension pour trois mois des négociations en cours entre le Brésil et ses banques créditrices pour le rééchelonnement de 45,3 milliards de dollars de dette extérieure (sur un total de plus de 100 milliards), correspondant aux remboursements venant à échéance entre 1985 et 1991.

« Illusoire »

Selon un communiqué publié mercredi soir par la Citibank, chef du comité représentatif des quelque six cents banques créditrices du Brésil, les nouvelles négociations de ce pays avec le FMI devraient commencer la semaine prochaine.

Toutefois, de source financière à Washington, on estimait jeudi qu'il serait « *illusoire* » de croire possible l'engagement de discussions sérieuses avant la prise de fonctions du nouveau président brésilien, M. Tancredo Neves, le 15 mars prochain.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.



Ind. Pharmaceutique
● DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER — Réf. VM 11/1159 C

Guadeloupe 180/200 KF
● RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER — Réf. VM 27/1179 I

Double formation française et américaine
● CHARGÉ(E) DE MISSION auprès du Président — Réf. VM 32/062 AM

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

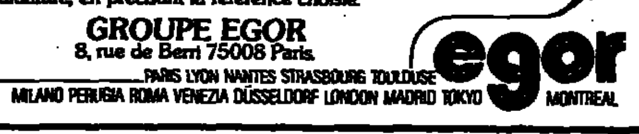
GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO
egor MONTREAL
média-system

OFFICE PUBLIC d'HLM de SAUMUR
3.000 logements
recrute
DIRECTEUR

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION
Cherche son
DIRECTEUR GÉNÉRAL

DEMANDES D'EMPLOIS

INFORMATICIEN



l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Bijoux

Equitation

Cours

Moquettes

BINEAU MOKET'S

MOQUETTE 100 %

Troisième âge

Vacances

Tourisme

Loisirs

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

1er arrdt

5e arrdt
LUXEMBOURG

7e arrdt
LATOUR-MAUBOURG

12e arrdt
Mo GARE DE LYON

14e arrdt
PARC MONTSOURIS

HAMEAU MONTSOURIS
PRÊT CONVENTIONNÉ

15e arrdt
Mo FÉLIX-FAURE

Mo CONVENTION

16e arrdt

17e arrdt

2-3 P., ÉTOILE

18e arrdt

STUDIOS, 2 P. avec Park.

92 Hauts-de-Seine

95 - Val-d'Oise

Province

38 - ALPE-D'HUEZ

Région parisienne

appartements achats

AGENCE LITTRE

AGENCE DE L'ÉTOILE

JE RECHERCHE

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE

707-22-05

locations non meublées demandes

Paris

locations meublées demandes

Paris

CIE ADMINISTRATION BIENS PARISIENNE

bureaux

Locations

fonds de commerce

Ventes

propriétés

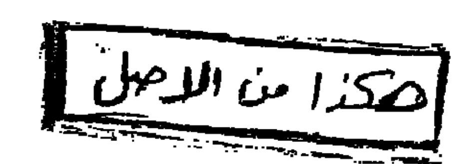
terrains

viagers

ÉTUDE LODEL

immeubles

صورة من الاصل



ÉTRANGER

Après la suppression d'un crédit de 1,5 milliard de dollars

LE BRÉSIL DOIT NÉGOCIER AVEC LE FMI UN NOUVEAU PROGRAMME DE REDRESSEMENT

DIALOGUE ENTRE UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET DECIDER'S, CONSEIL EN COMMUNICATION "CORPORATE"

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Les entreprises sont désormais continuellement sur la sellette: les médias s'intéressent à leurs activités avec une attention nouvelle. De surcroît, leur personnel et leurs réseaux se montrent particulièrement sensibles à ce qui se dit d'elles. Faut-il réagir à cette évolution?

DECIDER'S:

Aujourd'hui, le consensus français autour de l'entreprise se réalise enfin: elle est reconnue dans son rôle moteur de l'économie. Cela la libère mais crée aussi des nécessités, un devoir informatif. L'époque du "vivons cachés pour être tranquille" est révolue. Cela fait des années que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont compris cela.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Nous constatons chaque jour que l'identité de l'entreprise perçue à l'intérieur est un facteur de motivation du personnel. Quant à sa réputation à l'extérieur, elle intervient directement dans les choix des acheteurs français ou étrangers.

L'image compte donc partout. Mais l'environnement sur lequel s'inscrit cette image apparaît varié et complexe. Clients, distributeurs, importateurs, administration, associations, financiers, politiques: chacun peut influer à un moment ou un autre sur le développement de l'entreprise. Quelles solutions proposez-vous?

DECIDER'S:

En créant Decider's, Pierre Homsy et Bernard Rideau ont voulu répondre clairement par un concept très simple: dans la communication "corporate", rien ne doit être négligé. Il faut répertorier, analyser, apprécier toutes les occasions qui mettent en relation l'entreprise avec les milieux où se fabrique son image. Le discours des dirigeants, la mobilisation du personnel, le compte-rendu des activités par la presse, la connaissance des dossiers par les pouvoirs publics, l'information diffusée dans tous les créneaux stratégiques (finances, syndicats, associations), le logo, la campagne institutionnelle, une manifestation, les relations avec les médias doivent être intégrés dans une communication globale pour promouvoir le capital-image de l'entreprise.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Il convient donc de ne pas agir au coup par coup, ni en fonction des seules circonstances: il faut gérer son capital-image selon une stratégie à moyen et long terme. D'accord, mais comment procédez-vous?

DECIDER'S:

Le capital-image d'une entreprise ne peut se construire en quelques jours. Il convient de composer avec le temps pour s'en faire un allié.

Première étape: un audit complet d'image. Un sondage n'est pas la panacée: il s'agit de conduire une investigation dans tous les secteurs où l'entreprise se trouve engagée, sans en oublier aucun. A partir de cette étude déployée dans tout le cercle relationnel de l'entreprise, on passe à la seconde étape: la définition d'un modèle de communication adapté pour être déployé dans le temps. Secteur par secteur, les actions sont définies et programmées. Troisième étape: la réalisation. Elle est sans cesse évaluée dans ses résultats et la trajectoire stratégique corrigée si nécessaire. Mais l'entreprise reste libre de choisir ses partenaires pour les diverses missions à exécuter. La spécificité de Decider's est de pouvoir intervenir sur n'importe quel créneau, avec ses moyens propres ou ceux, réputés, du groupe Homsy Delafosse et Associés pour les campagnes institutionnelles.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

La méthode est appréciable, mais suffit-elle? A l'évidence les relations publiques des années 1970 sont périmées. Les techniques de communication doivent se spécialiser et s'améliorer. Etes-vous sûr de pouvoir agir plus efficacement qu'une agence de publicité classique?

DECIDER'S:

Certaines agences de publicité modifient le titre de quelques collaborateurs ou changent l'appellation d'une filiale pour proposer ce genre de services. Decider's, c'est une équipe pluridisciplinaire qui fonctionne comme un cabinet d'avocats. La confidentialité est la règle. L'ouverture dans tous les milieux où se situent les décideurs et les pôles d'influence est assurée en permanence, grâce à la compétence des hommes qui animent Decider's.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Votre expérience diffère, en effet, de celle des agences de publicité, lorsqu'on évoque la communication, corporate: Decider's élargit le champ d'action pour couvrir l'ensemble de nos problèmes. Mais concrètement comment agissez-vous?

DECIDER'S:

Decider's cherche d'abord l'information dans l'entreprise car elle y existe toujours. Encore faut-il déterminer la bonne, choisir sur qui l'acheminer, assurer sa transmission. Decider's maîtrise l'ensemble des techniques et des moyens.

Ainsi, en fonction des objectifs, Decider's conseille l'action la mieux appropriée. Par exemple, l'entraînement d'un dirigeant d'entreprise à l'expression orale et audiovisuelle peut peser plus lourd qu'une campagne publicitaire institutionnelle de 20 millions de Francs! Decider's ne confond pas l'action en profondeur à long terme et la mobilisation rapide pour un coup de feu: ses équipes sont rompues à toutes les sortes d'interventions. Nous sommes les premiers à avoir une approche aussi complète en France. Nous ferons tout pour demeurer les meilleurs.



Pour poursuivre ce dialogue contactez directement Pierre Homsy ou Bernard Rideau. Decider's 216 boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Téléphone: 544.38.67 ou 544.14.28



UNE NOUVELLE MANIÈRE DE COMMUNIQUER

ENQUÊTE

La sécheresse, fléau africain

II. – *« Des vivres pour le progrès »*

De notre envoyé spécial JEAN BENOIT

Au sud du Sahara, la sécheresse et son corollaire, la famine, gagnent du terrain. De tous les pays du Sahel, le Tchad semble le plus touché (*le Monde* du 15 février), mais ailleurs aussi des millions d'Africains sont menacés par cette calamité.

N'Djamena. – Ornés de l'emblème blanc et bleu des Nations unies et d'une inscription *« Des vivres pour le progrès »*, une soixantaine de camions flambant neufs – des Fiat 682 de 20 tonnes avec remorque et des semi-remorques de 30 tonnes, offerts par l'Italie – sont rassemblés sur le parking de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Une dizaine d'entre eux, chargés de nourriture et de semences aux entrepôts du PAM (Programme alimentaire mondial), s'apprêtent à prendre la route en convoi.

Destination : Iriba, à 80 kilomètres du 16e parallèle. Près de 800 kilomètres de piste au départ de N'Djamena et autant pour le retour, soit deux semaines de cahots à 20 kilomètres à l'heure à travers le « pote-pote » argileux ou la savane désertique. En chemin, tous les risques : les ennuis mécaniques, l'harmattan qui ensable les moteurs, les difficultés d'approvisionnement en essence et en eau, et l'assaut toujours possible des populations faméliques rencontrées au hasard des villages traversées.

Outre la Mauritanie, le Sénégal, le Niger, le Mali, le Tchad, le Soudan et l'Ethiopie, une douzaine d'autres nations sont touchées par la sécheresse. Au total, plus de 150 millions d'Africains (27 millions au Sahel) sont menacés de famine, comme le rappelait récemment M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO. Dès lors, la lutte contre la faim ne se présente que comme une entreprise de longue haleine, avec deux objectifs majeurs pour l'an 2000 : l'autosuffisance alimentaire et un nouvel équilibre écologique par la préservation et l'amélioration du capital forestier.

Une aide insuffisante

« Dans l'immédiat, nous dit le représentant de la FAO à N'Djamena, M. Philippe Mengin, *il est primordial d'assurer les secours d'urgence au départ des centres d'assistance alimentaire du PAM : il en existe quatre au Tchad. Malgré l'absence d'infrastructure routière, nous parvenons à distribuer 3 000 tonnes de nourriture par mois. Mais nous sommes loin du compte ! En 1984, le déficit alimentaire a dépassé 300 000 tonnes et l'absence de communications nous interdit d'apporter plus de 120 000 tonnes par an, sauf à organiser un pont aérien avec les pays nantis... »*

Les Nations unies ont accordé au Tchad 36 millions de dollars pour la période 1982-1986. Quant à la CEE, elle a consacré 2 millions de dollars au financement de diverses rizières et de travaux d'irrigation, notamment à proximité du Cameroun. Cependant, nous déclarait un fonctionnaire de la FAO à Rome, les pays développés, eux-mêmes en butte à des difficultés économiques, répugnent quelque peu à honorer leurs engagements. Certains, tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, ont même réduit leur participation. *« Le Tchad,* concluait notre interlocuteur, *peut difficilement espérer toute l'aide promise. »*

Faute de moyens, la FAO distribue des rations d'urgence. Il en restait 300 tonnes au Tchad, en décembre 1984, pour plus de quatre millions d'habitants, dont 500000 totalement privés de nourriture. Un nouvel arrivage de 25000 tonnes, dont 3000 tonnes en provenance de la France actuellement débarquées au Nigéria, n'était pas attendu avant fin février.

« Ce qu'il faudrait faire, estime M. Philippe Mengin, *c'est établir de petits dépôts de vivres à travers le pays, mais aussi constituer des stocks de semences pour la prochaine campagne agricole, car le problème de l'alimentation n'est pas seulement une question d'aide financière, mais de production. »*

Encore convient-il d'observer que, s'agissant du Tchad, les semences et les aides alimentaires d'urgence n'arrivent pas toujours à ceux auxquels elles sont destinées, soit en raison de l'insécurité qui règne dans la région, soit parce que les stocks de vivres sont parfois détournés par des intermédiaires qui s'en vont livrer la marchandise au Nigéria ou au Cameroun. En 1983, par exemple, sur 3300 tonnes de semences de céréales, dont l'achat et la distribution avaient été financés à grands frais par les pays donateurs, 1858 tonnes seulement avaient été distribuées. La récolte de 1984 s'en est trouvée d'autant plus compromise.

L'exemple du Niger

Toutes les nations du Sahel n'affrontent pas la famine avec des chances égales. Ainsi, le Niger. De par sa situation géographique et climatique, il n'apparaît guère plus privilégié que le Tchad. Il s'agit également d'un pays saharien au nord, sahélien au sud et situé à plus de 1000 kilomètres de la côte atlantique. Il subit, lui aussi, de plein fouet la sécheresse. Et les habitants des 20000 villages (90 % de la population) doivent parcourir des kilomètres à travers la savane pour remplir leurs outres d'une eau polluée, tirée de quelque puits de fortune.

Seul espoir pour l'agriculture et surtout pour le riz : les inondations saisonnières, aujourd'hui en régression. Comme au Tchad, la sécheresse a poussé les peuplades du Ténéré vers les agglomérations. Les pasteurs peuhls ou touaregs rejoignent ainsi les cultivateurs songhaïs et djermas qui vivent dans la vallée du Niger, et il n'est pas rare à Niamey de rencontrer ces fiers nomades réduits à l'état de mendiants.

Car au Niger aussi, la pluviométrie a accusé une baisse importante en 1984. Le total des précipitations, au cours de la dernière saison des pluies, de juin à septembre, a représenté à peine le tiers de ce qui est enregistré en année normale. Dans certaines régions, à Agadès et dans le massif de l'Aïr, pourtant connu pour ses vallées humides, le chiffre des précipitations avoisinait zéro.

Conséquence : un déficit vivrier sans précédent – plus de 475 000 tonnes – en raison de la baisse de près de 40 % de la production de ces aliments de base que sont le mil et le sorgho (665 000 tonnes de moins qu'en 1983). Seuls six arrondissements, sur les trente-cinq que compte le Niger, ont produit suffisamment de nourriture pour l'ensemble de la population, alors qu'ils dégageaient précédemment un surplus pour approvisionner les zones déficitaires.

Quant aux troupeaux (1,5 million de pasteurs sur quelque 6 millions d'habitants), ils ont subi une véritable hécatombe. Dans l'impossibilité de faire paître le cheptel, les ruraux abattent leurs bêtes ou les vendent sur les marchés pour un prix dérisoire : 450 francs CFA (9 francs français) pour une chèvre... En outre, le pays a souffert, particulièrement en 1984, de la fermeture des frontières du Nigéria, seul débouché vers l'océan. Leur récente réouverture n'a d'ailleurs pas suffi à rétablir l'équilibre des recettes douanières.

Or, curieusement, c'est le Niger qui, d'entre tous les Etats sahéliens, lutte le mieux contre la sécheresse et ses séquelles, le seul qui ait atteint, du moins jusqu'à l'été dernier, l'autosuffisance. Cela tient sans doute à la stabilité politique relative d'un *« régime fort »* et à une plus grande efficacité de l'aide internationale, à commencer par celle de la France (500 tonnes de semences en 1984), *soucieuse de conserver l'amitié d'un allié africain qui reste, malgré une certaine mévente, le cinquième producteur mondial d'uranium.*

« Redonner l'espoir »

« Les Nigériens, nous disait M. Renato Carucci, conseiller technique de la FAO pour la région de Keita (département de Tahoua), *sont travailleurs. Ils disposent aussi d'un meilleur réseau routier que la plupart de leurs voisins. »*

Une opération d'urgence, « Niger 1984 », organisée notamment par les Volontaires du progrès sous les auspices des Nations unies, semble avoir parfaitement réussi. Elle a démarré dans les zones déjà touchées par une *« petite sécheresse »* en 1983, puis s'est étendue fin octobre aux régions productrices de mil. L'objectif : irriguer les champs pour le développement des cultures de contresaison, jusqu'à l'arrivée de l'aide alimentaire internationale, prévue pour avril prochain. *« Une victoire d'abord psychologique,* commentent les Volontaires du progrès, *qui redonne l'espoir aux populations. »*

Les Nations unies financent l'installation de pompes, d'équipement divers et l'embauche de jeunes forestiers et d'auxiliaires d'élevage formés aux techniques de la médecine vétérinaire et recrutés sur place. A Tabalak, non loin de Tahoua, un jeune technicien africain du génie civil de la FAO au Niger, M. Moussa Zakou, nous a montré en pleine saison sèche des carrés de légumes et des champs de blé verdoyants conquis sur la savane. Pour combattre l'harmattan, il a fait construire dix kilomètres de murets de pierre, qui servent de contre-vents.

Quatre puits ont été creusés, dont l'un à plusieurs dizaines de mètres de profondeur, pour permettre l'irrigation. C'est le début d'un projet de développement de cent hectares, où quatre cents familles, dont la plupart possédaient les lopins de terre, sont mobilisées pour rendre au sol sa fertilité.

Car désormais la terre, comme le proclame le président Seini Kountché, *« n'appartient à personne »*. Le chef de l'Etat nigérien, vient du reste de lancer un appel à ses compatriotes *« pour une maîtrise de l'espace et du temps, malgré une situation internationale préoccupante »*.

Un programme de *« consolidation »* de deux ans succède au plan quinquennal 1979-1983. Le montant des investissements, destinés en majeure partie au secteur public (développement rural, infrastructures, aménagements sociaux) est estimé à 162 milliards de francs CFA, dont 73 % seront financés par des participations extérieures.

Il reste à souhaiter qu'une action aussi importante, même si elle n'est pas toujours désintéressée, soit également menée en faveur d'autres peuples dont les cris de détresse sont trop longtemps restés sans écho. Sinon – faut-il le rappeler ? – les nations développées pourraient bien un jour voir sombrer l'Afrique dans les plus sanglantes aventures.

FIN

LE MONDE diplomatique

NUMÉRO DE FÉVRIER

L'EMPIRE DU DOLLAR
(Claude Julien)

L'ÉTHIOPIE DE LA FAMINE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS
(Colette Braeckman)

LA FAIM DANS LE MONDE
(Susan George, Jacques Chonchol et *Alain Vidal-Naquet)*

L'« ÉPOPÉE HÉROIQUE » DES FALACHAS
(Olga Kapeliouk)

L'INTERNATIONALE MOON
Une puissance au service de l'anticommunisme
(Enquête de *Jean-François Boyer* et *Alejandro Alem*)

LA RESPONSABILITÉ DES BANQUES AMÉRICAINES DANS LE SURENDETTEMENT DU TIERS-MONDE
(Gilles Couture)

QU'ATTENDRE DES BANQUES ISLAMIQUES ?
(Amadou Kane)

COMMENT PERPÉTUER LA DOMINATION SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ?
(Dan Schiller)

- Soudan : l'autre désastre (Alain Gérard).
- La voie étroite de la révolution au Burkina (Pascal Labazée).
- La prudence du Koweït dans un Golfe troublé (Olivier Da Lage).
- Sentier lumineux au Pérou : la « quatrième épée » a-t-elle trouvé son prophète ? (Marc Ferro).
- Deux visions du monde à l'ENA (Odon Vallet).
- Japon : nouvelles stratégies (supplément).
- Caméras politiques : « Voyage à Cythère » (Ignacio Ramonet et Théo Angelopoulos).
- Les livres du mois : « Harmonies japonaises » (Yves Florenne). – « La Panthère et le Chevreau », de György Ronay (Marie-Françoise Allain). – « Mémoire du feu », d'Eduardo Galeano (Ignacio Ramonet). – « La politique africaine de M. Mitterrand » (Gilbert Comte).
- Politique et littérature : L'imaginaire socialiste (Yves Tenret).

UN ROMAN DE RENÉ-VICTOR PILHES
« La Pompéi » (extraits)

EN VENTE : 11,50 F, CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU « MONDE »
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUELLES SONT LES FINALITÉS DE L'ÉDUCATION ?

Le point de vue de deux philosophes, Robert Misrahi et Raymond Polin, dans le numéro de février du

L'ÉDUCATION – Le Monde de l'Éducation

BANQUES

SEUL ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT A LA CONSOMMATION NATIONALISÉ

La banque Sofinco repasse sous le contrôle de la Compagnie financière de Suez

Poursuivant le renforcement de son secteur bancaire, qui s'est traduit, en novembre dernier, par l'intégration de la Banque Vernes (activités sur le négoce, le marché financier et les grandes entreprises) et de la Banque parisienne de crédit (crédit aux PME-PMI), le groupe Suez prend une participation majoritaire (51 % dans l'immédiat, 60 % dans les trois ans) dans la banque Sofinco, l'un des principaux établissements français de crédit à la consommation (1).

Cette opération, qui permettra à Suez d'ajouter à sa panoplie financière une activité que le groupe ne possédait pas encore, s'effectuera par simple échange de titres entre la Compagnie financière et l'Etat dans le cadre d'une négociation tripartite (Suez-Sofinco-Etat) indirectement liée au récent abandon, au profit du Groupe des assurances nationales, de la participation de 40 % que détenait Suez dans le Crédit industriel et commercial. Il est, en effet, prévu pour cette dernière opération n montant de 400 millions de francs payés en espèces par le repreneur (le GAN) et quelque 600 millions de francs devant provenir de l'échange *« d'autres titres ou d'autres entreprises »* (notamment des actions Sofinco), selon l'expression de M. Jean Peyrelevade, président du groupe Suez.

Ce dernier n'a pas caché que, à ce sujet, des *« discussions préliminaires »* étaient en cours avec la banque La Hénin en vue *« d'un accord de coopération sur des créneaux très précis »*. Si ces négociations devaient aboutir à un accord plus ambitieux, Suez remettrait ainsi la main sur deux établissements (les banques Sofinco et La Hénin) qui lui avaient été retirés, en 1982, dans le cadre de la nationalisation bancaire. Pour l'heure, Sofinco, qui groupe 84 agences et emploie plus de 1 400 personnes, est *« une maison rentable »*, affirme sa présidente, Mme Christiane Doré. Mais, ajoute-t-elle *« elle pâtit d'une fragilité structurelle puisqu'elle est obligée d'emprunter ses ressources sur le marché monétaire, et il lui fallait trouver un bras protecteur »* pour développer son activité bancaire et exporter son savoir-faire hors des frontières. Destinée à devenir l'instrument spécialisé de Suez dans le crédit aux particuliers, Sofinco qui a réalisé en 1983 un bénéfice net de 39 millions de francs environ (le chiffre de 44/45 millions est escompté pour l'année dernière), devrait recevoir un apport en fonds propres de la part de Suez, lequel a annoncé par ailleurs son intention d'émettre en juin prochain des certificats d'investissements.

S.M.

(1) *Cetelem-Cofica* (18,5 milliards de francs d'encours de crédit fin 1983), DIAC (Renault : 10,7 milliards), Crédipar (SOVAC/PSA : 10 milliards), Sofinco, seul organisme nationalisé (6,65 milliards), Crédit général industriel (4,48 milliards).

NOMINATIONS

M. GUY LEGRAS NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La direction générale de l'agriculture de la Commission européenne a un nouveau titulaire, M. Guy Legras, quarante-six ans, chef du service de la coopération économique au ministère des relations extérieures. Il succède à M. Claude Villain qui occupait cette fonction depuis 1978. Ce poste-clé de l'appareil administratif de la Communauté européenne revient traditionnellement à un Français, alors que le commissaire chargé de l'agriculture vient de l'un des « petits » pays de la CEE, hier le Danemark avec M. Dalsager, aujourd'hui les Pays-Bas avec M. Andriessen.

[Ancien élève de l'ENA, M. Guy Legras entre au ministère des affaires étrangères, à la direction des affaires politiques, en juin 1967. Il occupe ensuite les postes suivants : chargé de mission au cabinet de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1968-1971 et 1973-1974) ; chargé de mission au comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne – SGCI (1971-1973) ; chargé de mission au cabinet du secrétaire général de l'OCDE, M. Van Lennep (1974-1977) ; deuxième conseiller à la représentation permanente de la France auprès de la CEE (1977-1979) ; secrétaire général adjoint du SGCI (1980-1982) ; chef du service de la coopération économique au ministère des affaires extérieures (depuis 1983)].

VACANCES EN ESPAGNE – ITALIE PORTUGAL

Vaste choix de locations en bord de mer : hôtels, villas et appartements de tous standings.

Renseignements
SLAM Vacances
17, rue du Fbg Montmartre
75009 Paris
(Mo Rue Montmartre)
Brochure sur demande contre 9,50F en timbres pour participer aux frais d'envoi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BONGRAIN SA

Chiffre d'affaires 4e trimestre 1984

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé au cours du 4e trimestre 1984 à 1 445 710 000 F, contre 1 226 787 000 F pour le 4e trimestre 1983, soit une progression de 17,85 %.

Le 4e trimestre 1984 ayant enregistré des opérations de négoce de lait, le taux de progression du chiffre d'affaires fromages au cours de ce trimestre est en fait de 16,46 %.

Au cours du 4e trimestre 1984, la progression du chiffre d'affaires sur le marché français s'est élevée à 12,76 % (+ 11,69 % pour le chiffre d'affaires fromages) ; sur les marchés étrangers, le chiffre d'affaires a progressé de 22,88 % (+ 20,64 % pour le chiffre d'affaires fromages).

Chiffre d'affaires exercice 1984

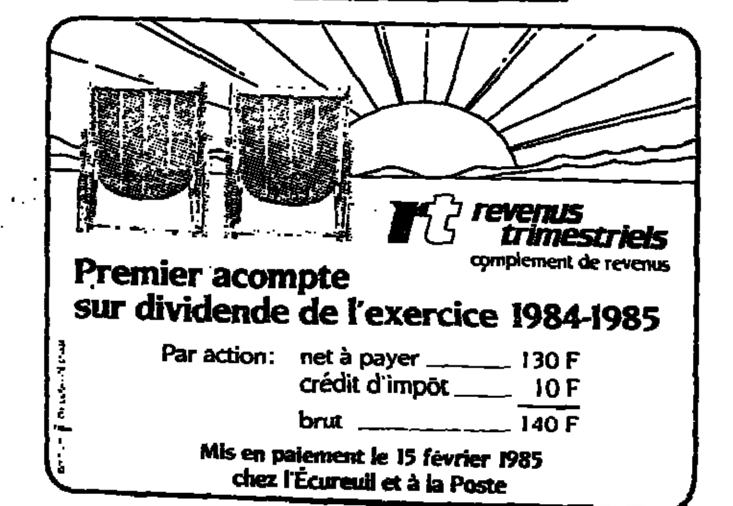
Pour l'ensemble de l'exercice 1984, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 5 116 856 000 F, contre 4 474 436 000 F en 1983, soit une progression de 14,35 % (+ 14,88 % pour le chiffre d'affaires fromages). Compte tenu d'une reclassification des produits divers, conformément au nouveau plan comptable, ces chiffres sont ramenés respectivement à 5 110 755 000 F pour 1984 et à 4 467 777 000 F pour 1983, montrant une progression de 14,39 % (+ 14,88 % inchangés pour le chiffre d'affaires fromages).

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes sur le marché français s'est élevé à 2 619 825 000 F, contre 2 345 589 000 F en 1983, soit une progression de 11,69 % (+ 12,98 % pour le chiffre d'affaires fromages).

Sur les marchés étrangers, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 490 930 000 F (soit 48,7 % du total), contre 2 345 589 000 F en 1983, soit une progression de 17,38 % (+ 16,68 % pour le chiffre d'affaires fromages).

Prévisions de résultats

Bien qu'il soit trop tôt pour apprécier les résultats de manière définitive, on peut prévoir que le bénéfice net part du groupe qui était de 201 millions de francs en 1983 devrait montrer, compte tenu des divers éléments favorables mais aussi de l'impact des pertes lourdes constatées en 1984 en Australie, un taux de progression proche de celui de l'inflation.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 février

Nouvelle hausse

Alors que le dollar se stabilisait sur le marché des changes parisien (10,0510 F en séance officielle jeudi midi contre 10,0550 F la veille), les actions françaises sont reparties de l'avant. Peu avant la clôture, l'indicateur instantané était en hausse de 0,8 %, ce qui a propulsé l'indice CAC au-dessus du précédent record (199,2) à l'assaut de la cime des 200, franchie à 200,5.

Profitant de cet engagement pour les valeurs françaises alors que Wall Street inscrivait mercredi soir un nouveau record historique (l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné plus de 21 points en clôture, à 1 297,92), certains titres ont joué des coudes, tel Esso, en progrès de 6 %. De leur côté, Générale occidentale, Perrier, Radiotechnique, Dassault, Télématique et DMC progressaient de 2 % à 3 %, Majorette s'adjugeant un gain de 3,5 %.

La firme de M. Emile Véron, spécialisée dans les voitures miniatures, avait annoncé la veille une prévision de hausse de 30 % du bénéfice net en 1984, identique à celle du chiffre d'affaires. A l'inverse, SGE-SB a chuté de 2 % alors que se confirmait l'ampleur des pertes (près de 1 milliard de francs) de la société au titre de l'exercice 1984, un rude coup pour cette filiale du groupe Saint-Gobain.

Parmi les autres valeurs en baisse, on relevait TRT, Comptoirs modernes, GTM Entrepose, Facom, Crouzet, Penhoët, Legrand, avec des replis de 1 % à 3 %. Du côté des étrangères, les japonaises TDK, Sony et Toshiba figuraient en tête des plus fortes avances.

Sur le marché de l'or, le lingot est passé de 97 050 F à 97 600 F, tandis que le napoléon cédait 2 F à 573 F. A 303,40 dollars l'once, le métal fin était en léger progrès sur la veille (302,8 dollars).

Dollar-titre : 10,80/85 F contre 10,90 F environ mercredi.

NEW-YORK

Irrégulier

Après avoir fait une rapide incursion au-delà de la barre des 1 300 du fameux Dow Jones, Wall Street a, jeudi, graduellement reperdu tout le terrain gagné initialement, et même au-delà, l'indice des industrielles s'inscrivant, en clôture à 1 287,87 (– 10,05 points).

Le bilan de la journée a, toutefois, été relativement équilibré. Sur 2 036 valeurs traitées, 806 ont monté, 820 ont baissé et 410 n'ont pas varié.

Les ventes se sont surtout portées sur l'informatique et les hautes technologies. Décidément, le marché éprouve bien des difficultés à passer carrément cette barre des 1 300, considérée, à tort ou à raison, comme un seuil psychologique.

Autour du Big Board, le sentiment était toujours à l'optimisme dans les possibilités de l'économie à se développer et du marché à monter.

La prudence des opérateurs a cependant été dictée par l'attente des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire. Après la séance, on apprenait que celle-ci avait augmenté de 1,4 milliard de dollars, soit moins que prévu.

Une forte activité a continué de régner, et 139,73 millions de titres ont changé de mains, contre 142,46 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 fév.	Cours du 14 fév.
Alcoa	39 1/8	38 3/4
A.T.T.	21 3/8	21 1/4
Boeing	66 3/8	65 1/2
Chase Manhattan Bank	55	54 5/8
Du Pont de Nemours	53	53 3/4
Eastman Kodak	70 1/8	69 5/8
Exxon	47 3/4	47 3/4
Ford	46 1/2	46
General Electric	64 3/4	63 3/8
General Foods	58 1/4	59
General Motors	80 1/8	78 3/4
Goodyear	28 3/4	28 7/8
I.B.M.	133 3/4	132 1/8
I.T.T.	34 1/4	33 1/2
Mobil Oil	28 3/4	28 1/4
Pfizer	40	39 3/4
Schlumberger	43 3/8	42 1/4
Texaco	35 7/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	46 3/4	46 1/2
Union Carbide	40	39 3/8
U.S. Steel	28 1/4	28 1/8
Westinghouse	32 1/2	32 3/8
Xerox Corp.	44 3/4	45 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GOODYEAR. – Pour la première fois dans l'histoire du groupe, le chiffre d'affaires du « numéro un » mondial du pneumatique a dépassé les 10 milliards de dollars en 1984, pour atteindre le chiffre de 10,24 milliards, en augmentation de 5,2 % sur le précédent exercice. Durant cette période, les ventes sur le marché américain ont atteint 6,98 milliards de dollars, le chiffre d'affaires hors des Etats-Unis étant de 3,26 milliards. Les bénéfices de Goodyear Tire and Rubber ont progressé de façon plus marquée : 411 millions de dollars, soit une augmentation de 34,5 % d'une année à l'autre (le précédent record remontant à 1981, avec 368,4 millions), ce chiffre se décomposant en 341,5 millions de bénéfices sur le marché américain (+ 21,4 %) et 69,5 millions de dollars hors des Etats-Unis, soit un montant pratiquement triplé par rapport à 1983 (24,1 millions). Commentant ces résultats, M. Sam Gibara, président de Goodyear France, a expliqué, devant les membres du Club presse finance, que les résultats internationaux du groupe (69,5 millions de bénéfice) n'avaient pas été tout à fait à la hauteur des prévisions (90 millions), notamment en raison de l'irrésistible ascension du dollar et des pertes de change théoriques qui ont pu en résulter, évaluées à quelque 25 millions de dollars. La société soulignait, toutefois, que les bénéfices réalisés hors des Etats-Unis, durant le dernier trimestre 1984, avaient progressé de 41 % par rapport à la période précédente, pour atteindre 19,4 millions de dollars. De son côté, la filiale française a réalisé, l'année dernière, un bénéfice d'exploitation de 84 millions de francs (après une perte de 84 millions en 1983), sur un chiffre d'affaires de quelque 2 milliards de francs environ, a précisé M. Gibara.

SUEZ. – En attendant de connaître les comptes consolidés, les résultats sociaux de la Compagnie financière de Suez devraient refléter – pour 1984 – une « *augmentation minimum* » de 10 % des résultats courant et en capital (opérations sur titres), tandis que ceux de la banque Indosuez devraient marquer une progression de 15 % à 20 %, les comptes consolidés de cette dernière devant enregistrer une « *progression encore supérieure* », estime M. Jean Peyrelevade.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	13 fév.
Valeurs françaises	107
Valeurs étrangères	111,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 fév.	14 fév.
Indice général	198,9	200,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 15 février .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 fév.	15 fév.
1 dollar (en yens)	262,55	259,20

BOURSE DE PARIS – Comptant – 14 FÉVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 14/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4100	C.N.E. 3 %	4095	4080	4075	– 0 48
1480	Electricité T.P.	1431	1437	1435	+ 0 27
515	Esso S.A.F.	486	483	498 50	+ 7 1[illegible]
1260	Euralrance	1360	1383	1362	+ 0 [illegible]
920	Euromarché	860	830	851	– 1 [illegible]
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 055	10 051	9 750	10 200
ECU	6 797	6 797	....	....
Allemagne (100 DM)	305 350	305 810	294	314
Belgique (100 F)	15 218	15 227	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	269 560	269 970	260	280
Danemark (100 krd)	85 420	85 460	80	88
Norvège (100 k)	106 370	106 470	102	108
Grande-Bretagne (£ 1)	10 948	10 963	10 600	11 400
Grèce (100 drachmes)	7 560	7 525	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 963	4 957	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	358 900	359 120	348	366
Suède (100 krs)	108	108 060	103	110
Autriche (100 sch)	43 470	43 560	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 533	5 533	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 550	5 540	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 502	7 488	7 270	7 580
Japon (100 yens)	3 829	3 857	3 720	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/2
Or fin (kilo en barre)	97800	98000
Or fin (en lingot)	97050	97600
Pièce française (20 fr)	575	573
Pièce française (10 fr)	418	455
Pièce suisse (20 fr)	568	567
Pièce latine (20 fr)	565	557
Souverain	697	700
Pièce de 20 dollars	3900	3960
Pièce de 10 dollars	2070	2080
Pièce de 5 dollars	1360	1350
Pièce de 50 pesos	3645	3680
Pièce de 10 florins	581	590

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

Sur 89 FM
M. Edouard Leclerc
« Face au *Monde* »

M. Edouard Leclerc, fondateur des centres Leclerc, est, ce vendredi 15 février, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

RADIO-TÉLÉVISION (14)
INFORMATIONS « SERVICES » (10) :

Le numéro du « Monde » daté 15 février 1985 a été tiré à 445 332 exemplaires



A B C D F G H

L'Assemblée européenne demande une enquête sur les détournements de crédits en Sicile

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – L'Assemblée européenne a demandé, le 14 février, l'ouverture d'une enquête de la Commission de Bruxelles sur l'utilisation en Sicile des crédits agricoles de la CEE. Le texte, adopté par cent vingt-trois voix contre deux et une abstention, a été présenté par les groupes communiste et socialiste, appuyés par une partie des conservateurs britanniques.

Les démocrates-chrétiens italiens ont tenté d'éviter l'ouverture de contrôles particuliers par le dépôt d'une série d'amendements qui ont tous été repoussés. Pourtant, la résolution prend soin de ne pas mettre la Sicile en accusation. M. de Pasquale (PCI), le promoteur de l'opération, a d'entrée de jeu indiqué que *« sa région n'était pas la Mafia, mais qu'il fallait dire non à l'* « omerta » (la loi du silence).

Outre l'enquête supposée – qui doit *« mettre en lumière tous les cas de détournement des fonds communautaires »*, – l'Assemblée recommande à la Commission de *« renforcer les contrôles et la répression des fraudes »*, en collaboration avec les autorités nationales. Mais, jusqu'à présent, les Dix ont refusé d'accorder de nouvelles compétences dans ce domaine à la Commission (*le Monde* daté 27-28 janvier). L'Assemblée souligne que les malversations constatées *« ne peuvent servir de prétexte à des tentatives de suspension ou de limitation des aides accordées par la Communauté à une de ses régions les plus défavorisées »*.

M. S.

La « cité souterraine » de la Mafia découverte dans les catacombes de Palerme

De notre correspondant

Rome. – Les carabiniers aidés par des parachutistes ont découvert, le jeudi 14 février, sous certains quartiers de la périphérie de Palerme, une véritable « cité souterraine » de la Mafia (galeries, salles de réunion, caches d'armes, passages secrets). Ce réseau était particulièrement dense sous le quartier de Ciaculli, fief de Michele Greco, considéré comme le chef de la super-commission constituant l'organe de décision suprême de la Mafia, recherché notamment pour les assassinats du général Dalla Chiesa et du juge Chinnici.

La *Mafia* avait mis à profit une partie des galeries souterraines utilisées au dix-huitième siècle par certaines sociétés secrètes, mais elle avait aussi étoffé le réseau en reliant entre eux certains passages, et en créant des salles de réunion dont l'une servait vraisemblablement de tribunal. Un passage secret éclairé par des torches conduisait de cette salle directement dans le salon de la maison de Michele Greco. La police s'explique mieux, désormais, comment celui-ci a réussi à lui échapper en 1982 alors que sa propriété était cernée.

La police estime que ces galeries n'étaient plus utilisées depuis 1981 pour des réunions mais qu'elles servaient encore à des exécutions et aussi à cacher pendant quelque temps des personnes recherchées, comme tend à le prouver l'existence de pièces meublées et de réserves de nourriture et de vin. Ce « sanctuaire » de la Mafia était muni de systèmes d'aération et d'alarme particulièrement perfectionnés.

Ph. P.

Des vibrations anormales pourraient retarder la mise en service de Super-Phénix

Des ennuis techniques affectent le réacteur surgénérateur Super-Phénix que les producteurs d'électricité allemands, italiens et français font construire sur le Rhône, à Creys-Malville, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Lyon. Lors d'essais, après que le circuit de refroidissement de ce réacteur eut été chargé en sodium liquide, des vibrations et des oscillations plus amples que prévu ont été constatées sur certaines pièces – les baffles – de la cuve de Super-Phénix.

Ces éléments, qui ressemblent à une sorte de déflecteur cylindrique de 20 mètres de diamètre et d'une dizaine de mètres de haut, servent, schématiquement, à réguler les températures dans le réacteur et à éviter que certains chocs thermiques ne lèsent des parties de la cuve soumise à des températures variant entre 425 et 560 °C. Les vibrations observées sur les baffles se produisent avec une période de trois secondes environ et font apparaître des mouvements d'environ 2 centimètres d'amplitude sur ces pièces.

La cause exacte de ce phénomène n'est pas encore *« parfaitement comprise »*. *« Même si ces contraintes sont faibles, eu égard aux dimensions des baffles, il n'est pas certain*, estiment les spécialistes *que ces oscillations soient acceptables. »* Certains pensent toutefois que ces phénomènes pourraient disparaître lorsque le sodium liquide sera à sa température nominale, soit 425 °C. Pour le moment, elle n'est que de 350 °C et les pompes du circuit de refroidissement ne fonctionnent qu'à 75 % de leur débit.

Quoi qu'il en soit, les responsables de la construction de Super-Phénix disposeront, avant la fin du mois de mars, de nouvelles mesures obtenues tant sur le réacteur qu'à partir d'études menées sur une série de maquettes permettant de simuler ces phénomènes vibratoires. Ainsi, ils pourraient réfléchir pendant les deux mois suivants à la conduite à tenir dans la mesure où, normalement, le cœur du réacteur de Super-Phénix doit être chargé en juin. Décision difficile, car, *« même si les vibrations enregistrées ne mettent pas en cause la sûreté du réacteur, beaucoup se demandent s'il est économiquement supportable d'accepter que dans un, deux ou trois ans apparaissent, sous l'effet de la fatigue du métal, des fissures sur les baffles »*. Dans ce cas, la mise en service du réacteur ne risque-t-elle pas d'être retardée d'une, voire deux années ?



● *M. Mitterrand* ne pourra pas inaugurer comme prévu le chantier du TGV-Atlantique, vendredi 15 février. *« Le président de la République s'est rendu vendredi matin dans la Nièvre pour assister aux obsèques d'un proche. En raison du mauvais temps, le président a été retardé et ne pourra pas inaugurer le chantier de la ligne TGV-Atlantique comme il était prévu »*, a indiqué un communiqué publié vendredi par le service de presse de l'Elysée.

Reçu par M. Mitterrand

M. OREJA SOUHAITE REVITALISER LE CONSEIL DE L'EUROPE ET LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Marcelino Oreja, ancien ministre espagnol des affaires étrangères, a été reçu jeudi 14 février à l'Elysée par M. Mitterrand, dans le cadre des visites qu'il effectue dans les vingt et une capitales des Etats membres de l'organisation. L'entretien a été principalement consacré aux deux questions dont M. Oreja souhaite faire les priorités de son mandat : la revitalisation du Conseil de l'Europe et la défense des droits de l'homme.

A l'issue de l'entretien, le secrétaire général du Conseil a indiqué qu'il préparait actuellement une conférence – convoquée à Vienne en mars prochain – *« où l'on traitera de l'extension des droits, ainsi que des problèmes posés à la société actuelle et aux droits de l'homme par certaines innovations, comme l'informatique et les manipulations génétiques »*.

M. Oreja, qui a présenté à M. Mitterrand le projet de construction d'un *« palais des droits de l'homme »* d'ici à 1989, devait être reçu vendredi par le premier ministre, M. Fabius, et par le minstre de la culture, M. Lang. Il s'était également entretenu, jeudi soir, avec le minstre de la justice, M. Badinter.

A Hongkong

DES « BOAT PEOPLE » PRÉFÈRENT REPRENDRE LA MER

Hongkong (*AFP*). – Trente-neuf « boatpeople » vietnamiens, arrivés la semaine dernière à Hongkong, ont préféré reprendre la mer plutôt que d'attendre dans un camp leur réinstallation dans un pays étranger, a-t-on annoncé jeudi 4 février de source officielle dans la colonie britannique. Trente-neuf personnes d'un groupe de quarante-quatre Vietnamiens partis en bateau il y environ sept semaines du nord du Vietnam et arrivés dans les eaux de Hongkong jeudi dernier ont décidé de repartir après avoir reçu des rations d'eau et de nourriture.

En 1982, les autorités ont décidé de placer les réfugiés vietnamiens dans des camps fermés en attendant leur réinstallation à l'étranger. Plus de onze mille Vietnamiens sont en attente à Hongkong. Les autorités de la colonie envisagent, d'ici quelques années, de permettre à ceux qui n'auront pas trouvé de pays d'accueil d'y rester définitivement.

Au Bangladesh

NOUVEAU DURCISSEMENT DE L'OPPOSITION

Dakha (*UPI*). – Les deux principaux mouvements d'opposition au régime militaire ont annoncé, vendredi 15 février, qu'ils refuseraient de prendre part aux élections nationales du 6 avril si la loi martiale n'était pas levée et le pouvoir confié à un *« gouvernement neutre »*. Ils ont lancé une campagne de dix jours pour le *« retour à la démocratie »*. Les dirigeants des deux alliances regroupant vingt-deux partis, Mmes Khaleda Zia et Hasina Wazed ont accusé l'administration du général H.-M. Ershad d'*« user de tactiques variées pour consolider son pouvoir illégal »*, et de chercher *« par une parodie d'élections, à légaliser un régime militaire autocratique »*.

[*Le général Ershad avait, ces derniers mois, cédé à certaines des conditions posées par les principales formations de l'opposition à leur participation au scrutin. Mais les nouvelles demandes de l'opposition semblent indiquer qu'une nouvelle épreuve de force est engagée entre les militaires au pouvoir à Dakha et les forces politiques dominantes.*]

Comment without cant.



WEEKLY FROM LONDON · OBJECTIVE ANALYSIS · INCISIVE VIEWS · WORLD POLITICS · CURRENT AFFAIRS · INTERNATIONAL BUSINESS · FINANCE · SCIENCE · TECHNOLOGY · ECONOMIC INDICATORS · BUSINESS AFFAIRS · COUNTRY AND INDUSTRY SURVEYS · BOOKS · LETTERS

Traduction du titre ci-dessus : *« Critiquer sans politiquer »*

Sur le vif
Placards

Ça commence à sentir le roussi, désolée, c'est le mot qui convient, cette affaire de tortures en Algérie. Ça faisait peut-être mal sur le moment, la gégène, la baignoire, la bastonnade et le tuyau d'eau, mais alors maintenant : allo, maman, bobo ! Effet retard garanti. Même au bout de plus d'un quart de siècle, l'électrode bien placée, bien appuyée, c'est encore rudement efficace, dites donc. Rien de tel pour forcer les responsables à cracher le morceau et à ouvrir les portes grinçantes et rouillées de vieux placards ensevelis dans les obscurs recoins de la mémoire collective.

Seulement voilà quand, enfin, elles tournent sur leurs gonds, ces portes, ça fait du bruit. Un bruit de chaînes et de squelettes. Dangereux, ça, les squelettes. On ne sait jamais sur la tête de qui ils vont tomber. Il y a ceux qui ont fait et n'ont rien dit. Ceux qui savaient et n'ont rien fait. Ceux qui ont fait semblant de ne pas savoir. Ceux qui ont fait semblant de savoir qu'ils ne savaient pas.

Et ça des deux côtés. Parce que chez les « fells », on ne cherchait peut-être pas du renseignement à la gégène, mais on fusillait froidement du bidasse prisonnier. Service commandé là aussi. C'est pas tellement plus joli.

Alors quoi, garder le silence et les scellés sur tout ça ? Non, bien sûr. De toute façon, là, c'est trop tard. N'empêche, ils auraient quand même dû se méfier les artisans de ce super pétard. Ça devrait regarder où ça met les pieds, un politicien. Surtout par gros temps électoral. On a vite fait de se mouiller et de se laisser éclabousser.

Moi, je me marre à les voir tous à la télé relever le bas de leur pantalon et s'abriter sous le parapluie des ordres venus d'en haut. Ou d'à côté. La raison d'Etat, ça vous a une drôle d'odeur, parfois. Une odeur de quoi ? De crotte happée par un ventilateur.

CLAUDE SARRAUTE.

A Sri-Lanka

RAID DES FORCES DE SÉCURITÉ CONTRE UN CAMP TAMOUL : 52 MORTS

Les forces de sécurité sri-lankaises ont tué, vendredi 15 février, 52 *« séparatistes tamouls »* lors d'un raid contre un camp à Mullaitivu, dans le nord-est du pays, a annoncé le ministre de l'intérieur, M. Lalith Athulathmudali. Au cours de ce raid, a-t-il précisé, des armes et des munitions ont également été saisies. Les civils s'étaient enfuis de cette région en décembre dernier, a précisé le ministre, après que les *« séparatistes »* eurent attaqué deux villages de pêcheurs proches de Mullaitivu. *(AFP-UPI)*.

INTERPOL VA S'INSTALLER A LYON

Le comité exécutif de l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC-Interpol) a confirmé le transfert à Lyon de son siège de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) (*le Monde* des 21 et 22 novembre 1984). Dans un communiqué diffusé le vendredi 15 février, Interpol indique que le gouvernement français a été informé de sa décision le 14 février, et que le maire de Lyon a été immédiatement avisé de ce choix.

C'est sur un terrain situé quai Achille-Lignon, à Lyon, que sera édifié le bâtiment, dont la construction sera en principe achevée, précise Interpol, dans un délai maximum de trois à quatre ans.

L'ANNULATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Violente altercation entre Kasparov et le président de la FIDE

Un véritable affrontement verbal entre les trois principaux protagonistes du championnat du monde d'échecs a ponctué vendredi la conférence de presse que donnait le président de la fédération internationale, M. Florencio Campomanes, pour annoncer sa décision d'annuler la compétition en cours. Visiblement furieux de l'annulation, le challenger Garry Kasparov a parlé de *« plaisanterie »*, de *« comédie »*, de *« spectacle »* et de *« mise en scène »* à propos de la démarche du président de la FIDE. *« J'ai des chances de gagner et ceux qui ont interrompu le championnat du monde* cherchent *à me priver de cette victoire »*, s'est écrié le jeune champion. *« Je crois en ce que je fais »*, lui a rétorqué sur la tribune M. Florencio Campomanes. *« J'ai pris ma décision dans l'intérêt du sport »*, a-t-il ajouté.

Anatoli Karpov, le champion du monde en titre, s'est pour sa part déclaré prêt à reprendre l'affrontement lundi, comme prévu initialement. *« Je suis prêt à continuer »*, a-t-il affirmé.

A l'issue de cette altercation, la conférence de presse a été interrompue et les trois protagonistes se sont retirés dans une salle attenante pour délibérer.

Bouffonnerie

Cinq mois pour rien. Ou plutôt si, pour une bouffonnerie. La décision prise par M. Campomanes – donc exigée par la Fédération soviétique, donc par Karpov – n'est même plus scandaleuse, elle est grotesque. Certes, le match, avec la règle du nombre de parties illimitées et des nulles qui ne sont pas prises en compte, basculait dans l'inhumain. Le plus résistant physiquement et nerveusement devait gagner.

Las ! Ce n'était pas le champion du monde, le très officiel et très représentatif Russe blanc. Anatoli Karpov, membre du bureau politique des jeunesses communistes, président du Fonds de la paix en URSS, décoré, sous Brejnev, de l'ordre de Lénine. C'était Garri Kasparov, juif et arménien. A la trappe son courage, sa remontée de 5-0 à 5-3 ; à la trappe le règlement.

Comment Karpov, immense joueur, a-t-il pu en arriver là ? Sa détresse psychologique ne fait aucun doute et il aurait, dit-on, perdu 10 kilos depuis le début du match. Mais c'est le jeu, si l'on ose dire. *« Dans un match, le joueur d'échecs doit être comme le soldat au combat : il n'a pas le droit d'être malade »*, écrivait il y a un siècle le premier champion du monde, l'Américain Wilhelm Steinitz.

En 1921, l'Allemand Lasker, tenant du titre, épuisé par son combat contre Capablanca, abandonna. L'histoire le considère toujours comme un grand champion. Karpov ne sera plus que celui qui s'est couvert de ridicule. Il a déjà laissé sa place à Kasparov.

BRUNO DE CAMAS.

PIANO : LE BON CHOIX
• Location à partir de 229 F par mois.
• Vente à partir de 265,85 F par mois*
(Crédit souple et personnalisé).
• Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
Service après-vente garanti.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.
Prix comptant : 11.950 F.
* Sur 84 mois - T.E.G. 21,50 % CREG.
Apport initial de 450 F.
Coût du crédit : 10.831,40 F.
hamm
La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité